



« Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales »

Programme LEADER 2014-2022

Animation et fonctionnement du GAL Cœur Entre-deux-Mers (Fiche-Action n°6 – mesure 19.4)

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Cœur Entre-deux-Mers

Rapport Annuel de Mise en Œuvre RAMO 2021

Contacts

Président du PETR CE2M, Structure porteuse du GAL : Monsieur Alain MONGET
Président du Comité de Programmation du GAL CE2M : Monsieur Bernard PAGES

Gestionnaire : Sandrine MAGNANT
Animateur : Richard REY

20 bis Grand Rue
33 760 TARGON
05 56 23 95 17 - leader@coeurentre2mers.com

Sommaire

1	Bilan qualitatif.....	3
1.1	Bilan qualitatif global : sur le programme et la vie du GAL	3
1.2	Bilan qualitatif global : par fiche-action	6
2	Capitalisation : les opérations exemplaires.....	25
3	Evolution de la stratégie LEADER	35
3.1	Evolution de la convention et des annexes	35
3.2	Evolution de la maquette financière.....	36
4	Bilan quantitatif.....	37
4.1	Bilan par comité de programmation.....	37
4.2	La mobilisation des membres du comité de programmation.....	41
4.3	Bilan annuel 2021 de programmation.....	41
4.4	Statistiques.....	42
5	Evolution et bilan de la maquette	42

1 Bilan qualitatif

1.1 Bilan qualitatif global : sur le programme et la vie du GAL

Année 2021

1 – Enjeux et objectifs de la stratégie (rappel)

Grâce à la dynamique d'animation territoriale portée par le PETR Cœur Entre-deux-Mers, les acteurs locaux se sont dotés d'un projet stratégique de développement du territoire : Ambition 2020.

C'est dans ce cadre, au regard des besoins du territoire et des orientations choisies pour LEADER, que la stratégie spécifique LEADER a été construite autour de la thématique prioritaire « **Territorialisation de l'économie : économie circulaire, de proximité, sociale et solidaire, ...** ».

Le titre du programme LEADER 2014-2020 du GAL Cœur Entre-deux-Mers – « **Activer nos ressources, Agir pour notre économie** » – illustre bien cette orientation.

C'est à partir de la mise en mouvement des ressources du Cœur Entre-deux-Mers que nous avons pu mettre en place et soutenir financièrement des opérations permettant d'avoir un effet levier sur l'économie du territoire.

Les enjeux de développement choisis au regard de la stratégie spécifique au programme LEADER ont donc été déclinés selon 5 objectifs stratégiques suivants :

:

1. Développer une économie de proximité reposant sur les identités du Cœur Entre-deux-Mers
2. Mettre en tourisme le Cœur Entre-deux-Mers
3. Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative
4. Favoriser une économie basée sur le « réemploi »
5. Coopérer pour mettre l'humain au cœur des activités économiques

2- Modalités financières

Dotations initiales Abondement dû à la transition <i>Enveloppe Abondée début 2022</i>	1 800 000€ 425 621€ Soit 2 225 621€	Montant programmé Avec désengagement	1 517 368,27€ (84,3%) 1 454 062,22€ (80,8%)
Opérations programmées <i>Opérations sélectionnés</i>	49 74 dossiers dont -8 annulés -8 animations	Montant engagé	1 403 695,96€ 78% enveloppe initiale 63% enveloppe abondée (47 dossiers)
Opérations envisagées en 2021 <i>(ie : validé en avis de sélection dans l'année)</i>	16 dont : -15 opérations -1 animation LEADER	Montant Payé traité <i>Montant payé déposé avant fin 2021</i>	808 567,83€ 45% enveloppe initiale 36% enveloppe abondée 1 020 000€ 57% enveloppe initiale 46% enveloppe abondée

3- Animation de la stratégie (réunions, rencontres, ...)

L'animation du GAL et de la stratégie en 2021 est passée par la participation à des réunions en présentiel (22) et à de nombreuses séquences et en visioconférence (39) du fait du contexte de crise sanitaire et du développement de la pratique par les structures d'organiser des rencontres en visioconférence.

61 temps de rencontre (hors suivi de projets LEADER) ont donc rythmé l'animation de l'année 2021 :

TYPES DE RENCONTRES	Nombre Présentiel + Visio
Réunions collectives organisées par le GAL	6 + 1

<i>Ex : comités de programmation, comités des financeurs, ...</i>	
Rencontres individuelles avec organismes et relais de la stratégie à l'initiative du GAL <i>Ex : Mairies de Latresne, Saint-Loubès, Fargues, Créon (PVD), ...</i>	9 + 5
Sollicitations thématiques en lien avec la stratégie LEADER (pour rendre compte et faire connaître lors de réunions-ateliers de travail-présentation d'idées, ...) <i>Ex : Intervention à la MFR auprès des élèves formés, Bordeaux Métropole et coopération, Comité Pilotage AMPLIE ESS de la Région, ...</i>	3 + 4
Réunions de réseaux (UE/Nationaux/Régionaux) <i>Ex : Comité d'appui, InterGAL, PQNA, ANPP, ADENA, Comité Syndical, Contrat Région et Etat, ...</i>	4 + 29

Globalement la participation à des temps de rencontres a progressé de 22% (50 en 2020) notamment dû à des participations à des réunions de réseaux en visioconférence pour échanger sur :

- la concertation régionale et nationale sur les prochains fonds UE 21-27
- des temps d'échanges thématiques organisé par des réseaux régionaux (PQNA, RRR, ...) ouverts aux territoires et aux acteurs
- les temps de préparation – montage de différents contrats financier ou stratégiques (Etat et CRTE, Région et contrat, Bordeaux Métropole et volonté de coopérer avec les territoires girondins)

4 – Opérations accompagnées

L'animation du GAL se manifeste également par l'accompagnement des porteurs de projets contactant l'équipe technique LEADER. En 2021 l'accompagnement a concerné **27 nouveaux porteurs** de projets selon le détail ci-après :

1 ^{er} contact de porteurs de projets : 27	Répartition contacts / statuts
Dont projets éligibles déposés : 16	Collectivités locales : 10
Dont projets éligibles et en réflexion / en attente : 1	Organisme Qualifié Droit Public : 3
Dont projets non-éligibles, réorientés ou annulés : 10	Entreprises : 4
	Entreprises agricoles : 7
	Associations : 3

Les projets non éligibles, réorientés ou annulés sont les suivants :

Porteur	Titre	Commune	Explications
Exploitante viticole (Château La Clyde)	Création d'une salle de réception-dégustation	Tabanac	NON éligible - travaux terminés Projet éligible France AGRIMER
Mission Locale des 2 Rives	Création d'une salle pour accompagner les jeunes	Cadillac	NON - Hors territoire LEADER
Exploitant agricole JA	Lancer une production de chanvre et développer un matériaux isolation / bâti	Cours de Monségur	NON éligible - FEADER ?
Exploitation viticole	Point de vente viticole et dégustation	Salleboeuf	NON éligible Projet éligible France AGRIMER
Exploitation agricole	Création d'une exploitation floricole	Montussan	NON éligible - FEADER ?
Entreprise à créer	Tiers lieu + mise à disposition foncier agricole	Nérigean	NON - Hors territoire LEADER
Exploitation agricole à créer	Projet ferme aquacole	Langoiran	NON éligible - FEAMP ?
Société viticole	Etude développement commercialisation des vins	Sauveterre	NON éligible - FEADER ?
Mairie	Installation distributeur automatique de billets	Sadirac	NON éligible
Exploitation viticole	Matériel viticole	Escoussans	NON - Hors territoire LEADER

A ces rencontres il faut ajouter les temps de suivi et d'accompagnement à la réflexion autour des projets une fois le 1^{er} contact pris, entraînant un premier temps d'échanges et notamment la poursuite des contacts de 2020 qui ont mûri leurs projets.

5 – Mise en œuvre et facilité(s)

La mise en œuvre du programme LEADER sur le GAL Cœur Entre-deux-Mers a été facilitée dans sa 6^{ème} année par :

- une très bonne participation des membres, anciens et nouveaux, lors des Comités de programmation ;
- les très bonnes relations de travail et d'échanges avec l'instructeur et les chargés de mission référents à la Région Nouvelle-Aquitaine et au Département de la Gironde.
- Une préparation particulièrement précise des Comités de Programmation et un dispositif d'animation bien rôdé et efficace.

6 – Mise en œuvre et difficulté(s)

La mise en œuvre du programme LEADER sur le GAL Cœur Entre-deux-Mers a rencontré des difficultés dans sa 6^{ème} année du fait :

- D'anciens porteurs de projets parfois en situation délicate par manque d'engagement et paiement de leur dossier ;
- D'un stock de dossiers encore important à instruire malgré la présence d'un instructeur dédié mais dont le délai moyen d'instruction est aujourd'hui compris entre 3 et 6 mois (délai « normal »)
- Le lancement des 2 projets de coopération (le Comporte et le Défi Foyer Alimentation Positive)
- Relativement par le temps de mise à niveau de nouveaux membres (issus des élections municipales)

7 – Retour d'expériences et résultats

La stratégie répond à priori aux attentes du territoire si on en juge par la prise de contact de nombreux porteurs de projets et la validation en avis de sélection d'opérations sur l'ensemble des fiches-actions du programme.

8 – Perspectives

Les chantiers à ouvrir pour 2022 seront de :

- réaliser l'évaluation finale du programme et la mettre en perspective avec la candidature aux prochains Fonds UE 2022-2027 (hors financement 19.4) ;
- se positionner sur une éventuelle enveloppe supplémentaire pour finaliser les derniers dossiers qui pourraient figurer en liste d'attente ;
- accompagner au mieux les porteurs de projets au regard notamment des conséquences de la pandémie de la Covid-19 ;
- accélérer la mise en paiement des dossiers afin d'anticiper d'éventuelles sous-réalisations ;
- valoriser le programme et les actions accompagnées (vidéos, visites, ...)
- informer et former les nouveaux membres du Comité de programmation.

1.2 Bilan qualitatif global : par fiche-action

Orientation stratégique 1 : Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M			
FA 1.1. : Elaborer des stratégies économiques locales basées sur les ressources territoriales			
Domaine prioritaire de la fiche action :	6B		
Domaine secondaire :	/		
1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action			
<p>Il faut permettre aux acteurs locaux, d'identifier eux-mêmes, de mettre en place et d'animer des stratégies locales de développement économique basées sur la valorisation des ressources territoriales.</p> <p>Pour cela, la définition de ressource territoriale propre, la mise en réseau d'acteurs sur un projet horizontal (approche transversale) ou vertical (approche filière) et le développement d'une approche « pédagogique » seront autant de facteurs de réussite.</p>			
2 – Modalités financières			
Dotation de la FA abondée	10 529,47€	Opérations programmées	1
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	4 240,00€
Opérations envisagées	1	Montants payés	4 240,00€
3 – Animation de la Fiche-Action			
Cette fiche n'a pas fait l'objet d'animation spécifique.			
4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)			
Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat	
Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers (Monségur)	Etude de positionnement et de faisabilité pour la mise en tourisme du village de La Sauve	Terminé - payé 2019	
Ratio Programmation/contact porteur de projet		/	
5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)			
Indicateurs de suivi		Indicateurs spécifiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 1 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 5 - Nombre de ressources territoriales valorisées : 1 	
6 – Mise en œuvre et facilité(s)			
Néant			
7 – Mise en œuvre et difficulté(s)			
Néant			
8 – Retour d'expériences			
Néant			
9 – Perspectives			
Néant			

**Orientation stratégique 1 :
Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M**

FA 1.2. : Agir sur le foncier économique pour permettre l'installation et la transmission d'activités

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

La gestion et l'aménagement du foncier à vocation économique sont primordiaux et apparaissent comme un trait d'union entre les activités économiques s'y rapportant. Il est donc nécessaire d'agir efficacement sur la valorisation du **foncier et de l'immobilier d'entreprise** et sur la **protection et la mise en production des surfaces agricoles**.

Travailler sur et dynamiser les « espaces économiques » (foncier agricole et économique, immobilier d'entreprise, ...) permettra donc de revitaliser des villages (requalification de l'immobilier d'entreprise et commercial vacant dans les centres bourgs) et de renforcer l'attractivité économique du territoire (développement d'emplois et d'activités) tout en améliorant les conditions liées à l'installation et à la transmission d'activités.

2 – Modalités financières

Dotations de la FA abondée	125 653,49€	Opérations programmées	2
Opérations en cours de montage	1	Montants programmés	125 653,49€
Opérations envisagées	0	Montants payés	71 166,11€

3 – Animation de la Fiche-Action

Cette fiche n'a pas fait l'objet d'animation spécifique.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Mairie de Targon	Aménagement d'une zone agricole	Terminé – payé 2021
Mairie de Loupiac	Etude de faisabilité d'une « Régie Agricole »	En cours de montage Avis de sélection – favorable
Cdc Rurales de l'Entre-deux-Mers	Etude pour une stratégie de développement économique	Terminé – payé 2020
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Observatoire du foncier agricole	Programmé

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 2 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 8 - Surface agricole étudiée en vue d'une exploitation économique : 4,4 ha - Surface immobilière étudiée en vue d'une requalification économique : 21 ha

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 1 :
Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M**

FA 1.3. : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Aujourd'hui, face aux changements de modes de consommation (circuits courts, ...) et aux crises qui touchent ce secteur (climatique, économique, ...), il est indispensable de mettre en place de nouvelles activités ou de nouveaux débouchés afin de pérenniser les revenus, de maintenir ce volet de l'économie locale et de lui permettre de réaliser sa transition

Cet objectif opérationnel permettra donc de travailler sur la transformation artisanale des produits agro-alimentaires, de créer de nouveaux débouchés de proximité (vente directe, circuit-court) et d'innover en créant de nouvelles activités pour découvrir les métiers et savoir-faire agricoles (accueil à la ferme, pédagogie).

2 – Modalités financières

Dotation de la FA abondée	173 879,88€	Opérations programmées	6
Opérations en cours de montage	6	Montants programmés	173 879,88€
Opérations envisagées	0	Montants payés	54 115,90€

3 – Animation de la Fiche-Action

Cette fiche n'a pas fait l'objet d'animation spécifique.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
EARL Les Jardins du BIONHEUR (Targon)	Mise en place de la vente directe	ANNULE 2021 après programmation (arrêt activité)
EURL Conserverie de la Tour (Cadillac)	Création d'une conserverie artisanale	ANNULE 2019 (arrêt activité)
SCEA L'eau à la Bouche (Le Pout)	Vente directe en maraichage et Aquaponie	ANNULE 2021 après sélection (projet annulé par le porteur)
Association Echo Nature Médiation (La Sauve)	Dans tous les sens – ferme pédagogique et de médiation	Terminé – payé 2021
SAS Ecoline (Sadirac)	Mise en place de la vente directe dans un domaine agri-touristique	En cours de montage Avis de sélection – favorable
PETR Cœur Entre-deux-Mers	En route vers un Projet Alimentaire Territorial	Terminé – payé 2021
GAEC Aux herbes et caetera (Cours de Monséjour)	Transformation, accueil à la ferme et vente de plantes aromatiques et médicinales	Terminé – payé 2021
Association Entre-deux-Mers Tourisme (Monséjour)	Etude-animation de valorisation des produits locaux dans les marchés et la restauration	En cours de montage Avis de sélection – favorable
SCIC Entre-2-Mondes (Créon)	Création d'une épicerie de producteurs-consommateurs	Programmé
SAS Mamie ZINZIN (Camblandes)	Création d'une conserverie AB	Programmé
SAS CORDES (Sadirac)	Magasin de vente de produits bio et locaux	En cours de montage Avis de sélection – favorable
SCEA Château VERMONT (Targon)	Création d'une activité de réception	En cours de montage Avis de sélection – favorable

SAS Triple Double - Distillerie de Guyenne (Lugasson)	Création d'un outil de production artisanale destiné à brasser et distiller	En cours de montage Avis de sélection – favorable
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	PAT - Bien Manger dans Ma Cantine	En cours de montage Avis de sélection – favorable

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 3 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 49 - Nombre de produits agro-alimentaires concernés : 10 - Nombre de débouchés créés : 2 - Nombre d'activités de diversification créées : 6

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 2 :
Mettre en tourisme le CE2M**

FA 2.1. : Accueillir, commercialiser et promouvoir le CE2M et ses activités

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

L'accueil, la commercialisation et la promotion des activités du Cœur Entre-deux-Mers sont des compétences essentielles pour les acteurs et les prestataires touristiques (hébergeurs, économie présente) afin de développer et pérenniser l'attractivité et la lisibilité touristique du territoire.

Les acteurs du Cœur Entre-deux-Mers devront donc trouver leur place afin :

- de renforcer les outils d'accueils (« dans et hors les murs » des offices de tourisme) et de commercialisation (préparation et suivi de séjours) ;
- d'étendre l'organisation et l'accueil touristique notamment sur les territoires non couverts par un Office.

2 – Modalités financières

Dotations de la FA abondée	66 840,75€	Opérations programmées	2
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	66 840,75€
Opérations envisagées	0	Montants payés	54 983,15€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique LEADER du GAL travaille avec Entre-deux-Mers Tourisme (ex-OTEM) dans le cadre des actions de structuration touristique du territoire.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
CdC Podensac, Coteaux de Garonne (Cadillac)	Modernisation de l'OT de Cadillac	Terminé – payé 2020
Entre-deux-Mers Tourisme (Monségur)	Mise en place de bornes d'information touristique numérique	Programmé

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 1 - Nombre de nouveaux outils touristiques créés : 4 - Nombre de communes couvertes par la structuration touristique du territoire : 14 - Nombre d'emplois créés : 1

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 2 :
Mettre en tourisme le CE2M**

FA 2.2. : Créer et améliorer l'hébergement touristique pour faire séjourner les visiteurs

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Le territoire du Cœur Entre-deux-Mers possède un tissu diversifié d'hébergements touristiques mais qui présente quelques lacunes sur certaines catégories et subit des freins structurels à son développement (tourisme saisonnier, forte présence d'excursionnistes, ...).

Le premier objectif sera de créer et qualifier des hébergements touristiques dont les caractéristiques manquent sur le Cœur Entre-deux-Mers (plein-air, hébergement insolite et infrastructures collectives d'accueil de groupes dont entre autres le tourisme et séminaire d'affaires, ...) Le deuxième objectif est d'accompagner les hébergements existants pour les améliorer sur certaines qualifications et sur certaines thématiques, en promouvant une nouvelle offre de services (table d'hôtes, local entretien des vélos, activités de bien-être, activités de pleine-nature, ...) et en diminuant leur impact environnemental.

Ces actions permettront donc d'étendre et d'améliorer le séjour des touristes et ainsi d'augmenter les retombées économiques locales (augmentation des durées de séjours, développer les débuts et fins de saison, ...).

2 – Modalités financières

Dotations de la FA abondée	82 287,93€	Opérations programmées	2
Opérations en cours de montage	1	Montants programmés	51 677,30€
Opérations envisagées	1	Montants payés	7 235,66€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique LEADER du GAL travaille avec Entre-deux-Mers Tourisme dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets et d'activités.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
SARL Sololine – viticulteurs (Sainte-Eulalie)	Création d'un gîte de groupe haut de gamme	Terminé – Payé en 2021
M. ALVINERIE (Saint Sulpice de Pommiers)	Création du gîte de groupe « La Bastide Cardan »	Programmé
Mairie de La Sauve Majeure	Des hébergements insolites dans le train de la Gare	En cours de montage Avis de sélection – favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 1 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 8 - Nombre de lits touristiques créés : 14 - Nombre de lits touristiques améliorés : 0 - Nombre d'activités touristiques créées : 2

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 2 :
Mettre en tourisme le CE2M**

FA 2.3. : Créer des produits touristiques sur les « Patrimoines » pour capter, maintenir et fidéliser les clientèles

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

La découverte des Patrimoines est le premier motif de demande des touristes sur le territoire. L'offre touristique du territoire se doit d'être construite pour répondre à cette demande de manière qualitative et quantitative. Ainsi, le développement touristique de l'itinérance douce et fluviale (sentiers, équipements, ...) agira comme un lien afin de découvrir les particularités patrimoniales. Ces circuits et cheminements doux devront également être reliés et complétés par la création de services et d'activités économiques, de découvertes, de repos afin de « faire rayonner-sortir » sur le territoire les usagers.

De plus, la découverte des patrimoines bâtis et des savoir-faire locaux (artisanat, agriculture et viticulture), véritables patrimoines immatériels, devra mettre le touriste en situation de « vivre une expérience » via des espaces muséographiques, sorties guidées, circuits et la présence d'œuvres d'art temporaires ou permanentes.

2 – Modalités financières

Dotations de la FA abondée	544 391,69€	Opérations programmées	9
Opérations en cours de montage	4	Montants programmés	364 987,10€
Opérations envisagées	0	Montants payés	135 833,00€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique LEADER du GAL travaille avec Entre-deux-Mers Tourisme dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projets et d'activités.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Association Office de Tourisme du Créonnais	Balade sonore en parapluie géolocalisé	Terminé – payé 2020
Mairie de Lignan de Bordeaux	Développement touristique du multiple rural de Lignan de Bordeaux	Programmé
Association des viticulteurs des Côtes de Garonne (Cadillac)	Aménagements touristiques de la maison des vins de Cadillac – phase 2016	Terminé – payé 2020
Association Chantiers Tramasset (Le Tourne)	(Des)marches de mémoires – balades audioguidées	ANNULE 2019 (projet annulé par le porteur)
Mairie de Cadillac	Aménagements touristiques des allées de Cadillac	En cours de montage Avis de sélection – favorable
CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers (Langoiran)	Requalification touristique des quais bâtis du Vallon de l'Artolie – <i>Equipement Structurant</i>	Programmé
CdC Podensac, Coteaux de Garonne (Ste Croix du Mont)	Centre d'interprétation ORTERRA	ANNULE 2020 (non réalisation de l'activité)
Mairie de Créon	Développement de l'offre accessible à la Station Vélo	Terminé - payé 2019
SC Château de Seguin (Lignan de Bordeaux)	VITISHOW – une expérience d'oenotourisme	Terminé – payé 2020
Syndicat des vins de Bordeaux et Bordeaux Sup (Beychac et Caillau)	Réhabilitation de Planète Bordeaux – Etude	Terminé – payé 2020
Association Chantiers Tramasset (Le Tourne)	Chantier spectacle autour du coureau et du site	Programmé

Association Fédération Départementale de la Pêche (Beychac et Caillau)	Créations de pontons de pêche accessibles et animations touristiques	Programmé
Chantiers Tramasset (Langoiran)	Chantier spectacle autour du Courreau – phase 2 2021	En cours de montage Avis de sélection – favorable
Mairie de Blasimon	Création d'un espace muséographique sur la collection de l'Abbé Hoareau	En cours de montage Avis de sélection – favorable
Syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur – Planète Bordeaux (Beychac)	Transformation touristique du site Planète Bordeaux	En cours de montage Avis de sélection – favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 16 500 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 5 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 20 - Nombre de km d'itinérance touristique créés : 3 - Nombre d'activités touristiques créées : 7 - Nombre de savoir-faire valorisés : 3

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 3 :
Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative**

FA 3.1. : Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités économiques

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

La mutualisation, déjà à l'œuvre dans certaines filières (écoles de musique, ...) ou chez certains acteurs (clubs d'entreprises, ...) du Cœur Entre-deux-Mers, doit être favorisée et accompagnée afin notamment :

- de soutenir des opérations ou services collectifs (groupements d'achat à finalité économique et/ou éco-responsable, groupements d'employeurs, actions collectives pour promouvoir et soutenir le commerce et l'artisanat local, ...);
- de structurer des espaces économiques partagés (pépinières et hôtels d'entreprises, télétravail-coworking, ateliers et boutiques collectives, accessibilité et requalification environnementale des zones d'activités).

2 – Modalités financières

Dotation de la FA abondée	390 000,00€	Opérations programmées	6
Opérations en cours de montage	3	Montants programmés	223 105,93€
Opérations envisagées	0	Montants payés	126 437,52€

3 – Animation de la Fiche-Action

Néant

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Association La Source (Cadillac)	Espace partagé de travail « Tiers lieu » de Cadillac	Terminé – payé 2021
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Acteurs de l'ESS du CE2M : en route vers une structuration	Terminé - payé 2018
Mairie de Sadirac	Aménagement de la place Fouragnan et construction d'une halle – <i>Equipement Structurant</i>	Terminé – payé 2021
Association Entre2Mondes (Créon)	Création d'un espace de coworking	Programmé
Mairie de Gornac	Tiers lieu de Gornac – l'Atelier du 13	ANNULE (projet annulé par le porteur)
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Adhésion à une plateforme de E-commerce	Programmé
Association ARTERRE	Création du tiers-lieu	Programmé
Mairie de TARGON	Création d'un tiers lieu	En cours de montage Avis de sélection – favorable
Mairie de Caumont	Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret – Espaces partagés, Coworking, pépinière d'entreprises	En cours de montage Avis de sélection – favorable
Mairie de Castelmorron d'Albret	Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret – Espaces partagés, Coworking, pépinière d'entreprises	En cours de montage Avis de sélection – favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0	- Nombre total de projets : 3
- Population couverte : 0	- Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 18

6 – Mise en œuvre et facilité(s)
Néant
7 – Mise en œuvre et difficulté(s)
Néant
8 – Retour d'expériences
Néant
9 – Perspectives
Néant

FA 3.2. : Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de responsabilité sociale

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers, le modèle Social et Solidaire trouve un terrain de développement économique adéquat reposant sur un tissu associatif dynamique, des citoyens prêts à s'engager, des entreprises majoritairement de petite taille et des collectivités locales à l'écoute.

Ainsi, le développement de nouveaux services économiques tels que le financement participatif (citoyens, mécénat, privés, ...), les volontés locales de développer des modèles économiques coopératifs (développement des SCOP, des SCIC, ...) et la création d'équipements et d'activités en lien avec les principes de l'ESS seront autant de déclinaisons opérationnelles permettant de créer des systèmes économiques et sociaux responsables.

2 – Modalités financières

Dotation de la FA abondée	168 488,42€	Opérations programmées	4
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	168 488,42€
Opérations envisagées	0	Montants payés	132 529,04€

3 – Animation de la Fiche-Action

Néant

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Mairie de Cadillac	Création d'une seconde salle au Cinéma Lux – <i>Equipement Structurant</i>	Terminé – payé 2021
CCAS Saint Caprais de Bordeaux	Création d'un jardin partagé sur la plaine Bernardin	Terminé – payé 2021
Mairie de Sadirac	Création d'un jardin partagé à vocation pédagogique et de production	Programmé
Mairie de Pompignac	Création d'un jardin partagé	ANNULE (projet annulé par le porteur)
Mairie de Carignan de Bordeaux	Création d'un jardin partagé	Programmé

Ratio Programmation/contact porteur de projet

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0	- Nombre total de projets : 2 - Nombre d'équipements permettant de développer l'ESS : 2 - Nombre d'habitants du Pôle sensibilisés aux financements participatifs : 0 - Nombre de système coopératif accompagné : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 3 :
Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative**

FA 3.3. : Accompagner les jeunes vers l'insertion, l'emploi et l'entrepreneuriat

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Les jeunes actifs sont le public le plus durement touché sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers par le chômage et la précarité économique. Il convient donc d'agir ensemble en associant avant tous les jeunes mais aussi les acteurs et structures qui les accompagnent (collectivités, Missions Locales, ...).

Pour favoriser l'emploi et l'insertion des jeunes, les domaines d'actions seront nombreux et concerneront notamment la participation des jeunes à des temps de rencontres avec des employeurs (salons, forums, ...), la création d'outils et d'équipements permettant d'accompagner les jeunes aux différentes étapes de la recherche d'un emploi et leur donnant envie d'entreprendre (opérations de sensibilisation-actions, ...).

2 – Modalités financières

Dotations de la FA abondée	61 741,12€	Opérations programmées	2
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	61 741,12€
Opérations envisagées	1	Montants payés	23 461,12€

3 – Animation de la Fiche-Action

Néant

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Mairie de La Sauve-Majeure	Mise en œuvre d'un chantier formation pour la restauration extérieure (peinture) de voitures ferroviaires	Terminé – payé 2021
MFR Entre-deux-Mers (La Sauve)	Une serre pédagogique au cœur d'un projet partagé	Programmé

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 1 - Nombre de jeunes accompagnés : 11 - Nombre de « journées d'information » proposées aux jeunes (salons, formations-actions) : 135

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 4 :
Favoriser une économie basée sur le « réemploi »**

FA 4.1. Diminuer et réutiliser les « déchets et objets devenus inutiles »

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Tout d'abord, il faudra essayer de diminuer à la source la production de déchets en sensibilisant les usagers à la nécessité (écologique, sociale, économique, ...) d'éviter de produire des déchets ou en changeant leur mode de consommation (achat en vrac, ...) et de production (écoconception, ...).

Ensuite, développer des moyens de réutilisation (réparation, recyclage, transformation, ...) qui permettront de donner une seconde vie à ces biens et donc d'éviter, in fine, la production de déchets « terminaux ».

2 – Modalités financières

Dotation de la FA abondée	50 000,00€	Opérations programmées	2
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	35 786,51
Opérations envisagées	0	Montants payés	4 868,67€

3 – Animation de la Fiche-Action

Sur ce sujet, l'équipe technique du GAL s'est rapprochée du Syndicat de Déchets – le SEMOCTOM – lauréat de l'appel à projet de l'ADEME Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et qui est moteur tant en porteur qu'en accompagnement de projets locaux.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Association Rizibizi (Salleboeuf)	Création d'une ressourcerie / recyclerie	Terminé – payé 2020
Association La Plastiquerie (Le Tourne)	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique	Programmé

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombres d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0	- Nombre total de projets : 1 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 9 - Nombre de personnes – acteurs sensibilisés : 0 - Nombre d'activités de réutilisation mise en place : 50

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 4 :
Favoriser une économie basée sur le « réemploi »**

FA 4.2. Préserver et valoriser la biomasse

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

L'entretien de la biomasse locale permet de conserver et préserver une richesse environnementale et paysagère de qualité. Pour cela, la valorisation de la biomasse (naturelle, déchets verts, déchets alimentaires, ...) en ressource énergétique permettra de développer de nouvelles activités économiques. Cette valorisation économique ne devra donc pas se faire au détriment de la préservation du milieu.

Enfin, l'introduction de nouvelles pratiques environnementales au sein des activités économiques permettra de rendre durable et d'améliorer les pratiques artisanales, commerciales, ...

2 – Modalités financières

Dotations de la FA abondée	91 511,58€	Opérations programmées	1
Opérations en cours de montage	1	Montants programmés	9 938,43€
Opérations envisagées	0	Montants payés	9 938,43€

3 – Animation de la Fiche-Action

Néant

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
SEMOCTOM (Saint-Léon)	Etude pour la création d'une plateforme de compostage des déchets verts et biodéchets	Terminé - payé 2018
SEMOCTOM (Saint-Léon)	Prévention et valorisation des déchets verts	En cours de montage Avis de sélection – favorable
Mairie de Targon	Animation autour d'une zone de broyage et compostage	ANNULE (projet annulé par le porteur)

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de projets : 1 - Nombre d'entités-de partenaires mis en réseaux : 0 - Nombre de ressources naturelles valorisées / préservées : 2

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 4 :
Favoriser une économie basée sur le « réemploi »**

FA 4.3. : Développer un modèle d'écoconstruction durable et responsable

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

L'écoconstruction, véritable filière transversale, permet à la fois d'agir sur la maîtrise énergétique mais aussi sur l'utilisation de matériaux durables. Ainsi, à la source, la production de « déchets » ou la perte d'efficacité s'en trouve diminuée.

Sur le Cœur Entre-deux-Mers, l'intégration à la fois paysagère (préservation faune et flore, ...), environnementale (bâtiment à énergie positive, ...) et sociale (accessibilité, ...) devront être également prises en compte afin de dynamiser l'écoconstruction sur des aspects durables et responsables.

Pour cela, il faudra donc sensibiliser les entrepreneurs aux nouvelles attentes et pratiques environnementales. Il faudra enfin accompagner et inciter les « usagers » à prendre en compte ces objectifs comme des éléments de départ pour toute réflexion à un projet de construction ou d'aménagements (mobilier urbain, voirie, ...).

2 – Modalités financières

Dotation de la FA abondée	28 855,36€	Opérations programmées	2
Opérations en cours de montage	0	Montants programmés	11 864,25€
Opérations envisagées	0	Montants payés	11 864,25€

3 – Animation de la Fiche-Action

Néant

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Stage Mobilier urbain	Terminé - payé 2018
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	La fabrique à bancs publics	Terminé - payé 2018

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0	- Nombre total de projets : 2 - Nombre de participants aux démarches de sensibilisation : 7 - Nombres de réalisations mises en œuvre : 1

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

Néant

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

Néant

**Orientation stratégique 5 :
Coopération Transnationale et Interterritoriale**

FA 5. Coopérer pour mettre l'humain au cœur des activités économiques

Domaine prioritaire de la fiche action :	6B
Domaine secondaire :	/

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

Sur le Cœur Entre-deux-Mers la coopération apparaîtra comme une véritable plus-value pour le territoire. En effet elle devra apporter une nouvelle vision pour répondre aux 4 objectifs stratégiques de LEADER tout en mettant l'Homme et ses facettes (savoir-faire, activités, ...) au cœur d'activités économiques.

Enfin, elle devra permettre aux acteurs locaux :

- D'acquérir de nouvelles méthodes, de les partager et de s'ouvrir sur d'autres territoires ;
- De créer avec d'autres territoires et acteurs des actions partagées et communes ;
- D'innover et d'expérimenter dans leurs actions.

2 – Modalités financières

Dotation de la FA abondée	71 441,31€	Opérations programmées	1
Opérations en cours de montage	2	Montants programmés	1 393,82€
Opérations envisagées	0	Montants payés	0€

3 – Animation de la Fiche-Action

-L'équipe technique a participé à plusieurs rencontres afin de préparer et mettre en œuvre les 2 actions de coopération Le Comporte (dont une dans l'hérault et une autre en Gironde) et le Défi Foyers Alimentation Positive

-Le GAL Cœur Entre-deux-Mers est chef de file du projet de coopération interterritorial Défi Foyers Alimentation Positive. Il fédère également sur son territoire d'autres partenaires au travers une charte de partenariat dont le Pôle Territorial (PETR) Cœur Entre-deux-Mers est chef de file.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
Association Comité de jumelage de Saint-Caprais-de-Bordeaux (ASCJ)	Idée au projet : vers une coopération au développement économique	Programmé
Association Entre-deux-Mers Tourisme (Monségur)	Sac à dos d'expérience oenotouristique (coopération interterritoriale – 4 GALs)	En cours de montage Avis de sélection – favorable
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Défi Foyers à Alimentation positive	En cours de montage Avis de sélection – favorable

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi	Indicateurs spécifiques
- Nombre d'emplois créés : 0 - Population couverte : 0	- Nombre de projets soutenus par LEADER : 0 - Nombre de réunions avec les acteurs locaux : 0 - Nombre d'offres de coopération émises : 0 - Nombre d'acteurs mis en réseau et travaillant ensemble : 0 - Nombre d'actions mises en place : 0 - Nombre d'acteurs sensibilisés à la coopération : 0

6 – Mise en œuvre et facilité(s)

Néant

7 – Mise en œuvre et difficulté(s)

-Travailler avec des GAL à l'étranger qui ont des règles de mise en œuvre différentes (exemple : au Portugal la coopération marche par appel à projet)

8 – Retour d'expériences

Néant

9 – Perspectives

-Le projet de coopération avec le Portugal n'étant qu'au stade de l'idée au projet et au regard du contexte sanitaire, calendaire et réglementaire il ne sera surement pas suivi d'une mise en œuvre opérationnelle sur une activité de coopération.

Orientation stratégique 6 : Fonctionnement

FA 6. Animation du GAL Cœur Entre-deux-Mers

Domaine prioritaire de la fiche action : 6B

Domaine secondaire : /

1 – Enjeux et objectifs de la Fiche-Action

La qualité et la réussite de la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020 sur le territoire du GAL Cœur Entre-deux-Mers passeront nécessairement par la mise en place de moyens techniques permanents (humains et matériels) et d'une gouvernance adaptée (gestion de l'enveloppe, sélection des opérations, ...).

De plus, la communication et l'évaluation du programme seront autant de moments forts pour améliorer et faire connaître le programme tout comme la place de l'Europe en territoire rural.

2 – Modalités financières

Dotations de la FA abondée	360 000,00€	Opérations programmées	7
Opérations en cours de montage	1	Montants programmés	250 357,20€
Opérations envisagées	1	Montants payés	195 193,11€

3 – Animation de la Fiche-Action

- L'animation de la fiche se fait avec la ressource interne du PETR notamment sur les postes particuliers de la communication et de l'évaluation. Chaque dossier annuel d'animation est réfléchi avec les présidents du GAL et du PETR pour être ensuite présenté pour avis en Comité LEADER et au Comité Syndical.

- Obtention d'une enveloppe supplémentaire de transition (425 421€) sur laquelle le GAL avait tout au long de l'année 2021 constitué un réservoir de projets en vue de son obtention. La validation de cette enveloppe par l'Autorité de Gestion est survenue fin novembre 2021.

4 – Opérations accompagnées (jusqu'au Comité – en gras la nouveauté de l'année)

Porteur de projet (lieu)	Titre	Etat
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2015	Terminé - payé 2018
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2016	Terminé - payé 2018
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2017	Terminé - payé 2018
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2018	Terminé - payé 2019
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2019	Terminé - payé 2020
PETR Cœur Entre-deux-Mers (Targon)	Animation GAL 2020	Terminé - payé 2021
PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation GAL 2021	Programmé
PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation GAL 2022	En cours de montage

Ratio Programmation/contact porteur de projet /

5 – Suivi des indicateurs (sur la base des projets soldés dans l'année)

Indicateurs de suivi : Nombres d'emplois créés : 0 Population couverte : 0

Indicateurs spécifiques : /

Année 2021	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'impacts
Animation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets émergés : 27 • Nombre de projets soutenus : 16 • Rythme de programmation et de paiement : ok • Nombre de comités et réunions techniques : 61 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sujets abordés lors des Comités : 4 • Participation des membres et respect de la règle du double-quorum : ok • Diffusion de LEADER et impact des projets sur l'ensemble du territoire du Pôle : ok
Suivi Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rapports annuels d'activités : 1 • Nombre de rapports d'évaluation : 0 • Nombre d'acteurs concertés : 0 	<ul style="list-style-type: none"> • Préconisations mises en œuvre : / • Projets suivis par un membre du GAL : 8
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'outils de communication créés : 2 • Nombre d'usagers – de consultation : • Nombres de personnes ressources sur le territoire : / 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets émergés grâce aux outils de communication : / • Visibilité du programme sur le territoire : / • Nombres de réseaux – partenariats créés : /

6 – Mise en œuvre et facilité(s)
Néant
7 – Mise en œuvre et difficulté(s)
Néant
8 – Retour d'expériences
Néant
9 – Perspectives
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation-Audit du programme actuel pour préparer une candidature au programme 23-27 notamment sur les volets de fonctionnement du Comité de Programmation, travail de l'équipe technique, intérêt et complémentarité de la stratégie LEADER vis-à-vis des stratégies locales (Ambition 2030, stratégie touristique, ...). - Continuer à participer aux rencontres de concertation concernant les prochains fonds UE 2021-2027. - Préparation en interne et par l'animateur LEADER de la candidature aux prochains fonds UE territoriaux 2022-2027 (financement hors mesure 19.4)

2 Capitalisation : les opérations exemplaires

La capitalisation des actions (hors animation du GAL) se fera sur la base des dossiers dont la subvention LEADER sera réellement soldée au porteur de projet dans l'année du rapport d'activité.

GAL Cœur Entre-deux-Mers			
<i>OS n°1 - Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M</i> <i>FA 1.2 - Agir sur le foncier économique pour permettre l'installation et la transmission d'activités</i>			
AMENAGEMENT D'UNE ZONE AGRICOLE			Projet structurant : non
Porteur de projet	Mairie de Targon	Mail	mairie.targon@wanadoo.fr
Thématiques	Agriculture	Tel	05.56.23.90.13
1 – Contexte de mise en œuvre			
Le projet devra aménager la zone « Chataigneraie » (4,4 ha) environ afin de permettre l'installation en fermage d'agriculteurs portant des projets agricoles de proximité non viticole plutôt en agriculture bio ou raisonnée ayant comme ambition une commercialisation via des circuits de proximité.			
2 – Objectifs			
Les objectifs du projet étaient de : <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser du foncier à vocation agricole - Installer de nouvelles exploitations dans des filières alimentaires. - Mettre en réseau producteurs et cantines scolaires pour développer l'approvisionnement. 			
3 – Description de l'opération			
<p>Les dépenses réalisées ont été les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un bâtiment agricole scindé en 2 afin d'y accueillir le siège et le matériel pour 2 exploitations agricoles. - Un forage et pompe pour l'irrigation - Du terrassement pour l'accès à la parcelle et la création d'une zone de parking. - Des dépenses de géomètre 			
			
Coût du projet :			
LEADER CE2M			51 646,11€
Autofinancement Mairie			45 799,39€
Total			97 445,50€
4 – Mise en œuvre et résultats			
Le projet s'est déroulé sur plusieurs années. A ce jour, deux structures se sont installées. <ul style="list-style-type: none"> -EARL « Les Jardins du Bioheur » qui avait pour activité la culture de légumes « Bio ». Cette exploitation n'est plus en activité. - Madame Marion LEVEQUE a une activité principale de poules pondeuses avec la culture de légumes. Cette exploitation est toujours en activité. La Mairie travaille avec la Chambre d'Agriculture de Gironde pour identifier de nouvelles opportunités et projets à installer (2 contacts pour le moment).			
5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER			
/			

GAL Cœur Entre-deux-Mers

OS n°1 - Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M

FA 1.3 : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus

Transformation, accueil à la ferme et vente de plantes aromatiques et médicinales

Projet structurant : non

Porteur de projet	GAEC Aux Plantes et Caetera	Mail	
Thématiques	Agriculture	Tel	07 68 01 42 47

1 – Contexte de mise en œuvre

Les 2 sœurs CHAVROU ont décidé de se lancer dans la production agricole de leurs propres plantes aromatiques et médicinales afin de développer leur gamme de produits cosmétiques tout en maîtrisant les matières premières et la chaîne de valeur et d'approvisionnement.

2 – Objectifs

- Produire des plantes aromatiques et médicinales pour ensuite les transformer sur le corps de ferme, dans un espace dédié à la transformation, et ainsi augmenter la plus-value économique en mieux maîtrisant la filière
- Créer un espace de vente directe sur notre ferme ;
- Créer un espace dédié à la transmission : un espace d'accueil où nous pourrions proposer des ateliers d'initiation/stage/transmission de nos savoir-faire : Sorties botaniques, Atelier transformation cosmétique, Stage savonnerie, Accueil de groupes spécialisés...

3 – Description de l'opération

Les travaux ont permis de réaliser :

- Une salle de séchoir de plantes (16m²)
- Un atelier dédié au stockage et à la mise en sachet des tisanes (28m²)
- Un laboratoire de transformation cosmétique (30m²)
- Un espace de stockage des produits finis (25m²)
- Un espace de vente (20m²)
- Une grande salle d'accueil pour les stages, groupes et formations (45m²)



Coût du projet :

LEADER CE2M	20 626,32€
Département de la Gironde	17 981,66€
Autofinancement GAEC	62 271,87€
Total	100 879,85€

4 – Mise en œuvre et résultats

Le projet s'est réalisé comme prévu. Les travaux de rénovation du séchoir ont cependant été plus longs que prévus, car la crise du Covid est arrivée pendant la réalisation du projet. Les travaux ont donc été suspendus pendant 2 mois, les artisans étant confinés, ce qui a engendré un retard considérable dans la finalisation du projet.

Le Covid a aussi impacté nos filières de commercialisation, puisque toutes nos ventes reposaient essentiellement sur de la vente directe via les marchés. Nous avons ainsi développé la vente par correspondance, les réseaux des AMAP, et sommes aussi rentrés sur la plateforme de Cagette et sur le Drive fermier.

Avec du recul, la crise aura au moins eu la vertu de diversifier nos filières de commercialisation.

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

Les principaux apports du programme LEADER ont été d'ordres financiers.

Sans cette aide, il aurait été beaucoup plus long de réaliser notre projet. Les Fonds LEADER nous ont donc permis de concrétiser notre projet beaucoup plus rapidement que si nous n'avions pas été accompagnées !

Nous remercions aussi chaleureusement Sandrine Magnant, qui nous a accompagnée tout au long du projet. Un accompagnement régulier et professionnel. Grâce à son aide, le montage du dossier a été fluide, car nous étions très bien encadrées, et avons bénéficié de ses conseils tout au long du montage du dossier.

D'ailleurs, le travail qu'ils nous a fallu pour monter ce dossier nous a permis d'acquérir plus de rigueur quant à la gestion de la comptabilité de notre entreprise.

GAL Cœur Entre-deux-Mers

OS n°1 - Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M
 FA 1.3 : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus

En route vers un Projet Alimentaire Territorial pour le Cœur Entre-Deux-Mers

Projet structurant : non

Porteur de projet	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Mail	pat@coeurentre2mers.com
Thématiques	Agriculture	Tel	05 56 23 95 17

1 – Contexte de mise en œuvre

Le Pôle Territorial a souhaité, en cohérence avec le projet de territoire et les actions déjà entreprises sur la thématique, mettre en place une dynamique collective d'étude-animation autour du sujet de l'alimentation locale et de qualité.

2 – Objectifs

- lancer une dynamique collective pour fédérer les acteurs locaux et les partenaires sur le développement agricole et l'accès à une alimentation locale et/ou de qualité ;
- avoir une vision territoriale et à long terme des enjeux agricoles et alimentaires ;
- utiliser le PAT comme un outil de sensibilisation et de médiation tout en proposant une gouvernance territoriale ;
- échanger avec les territoires voisins pour avoir une vision complète

3 – Description de l'opération

Le projet s'est déroulé au travers différentes phases et outils :

- **Réalisation d'un diagnostic agricole et alimentaire – 2018**
- **Proposition d'une feuille de route valant cadre stratégique et opérationnel – 2018/2019**
- **Plan d'actions : définition et lancement – 2019**

➔ Focus action PETR : 1. Observatoire du foncier agricole – 2019

➔ Focus action PETR : 2. Accompagnement de la restauration collective publique (commande publique et fonctionnement général) – 2019

- **Gouvernance collective et partenariale – 2018/2019**
- **Communication autour de la démarche**

<https://www.coeurentre2mers.com/le-projet-alimentaire-territorial-du-coeur-entre-deux-mers.html>



Coût du projet :

LEADER CE2M	9 956,15€
Etat–DRAAF Nouvelle-Aquitaine	28 156,79€
Région Nouvelle-Aquitaine	10 024,91€
Département de la Gironde	7 951,93€
Autofinancement PETR CE2M	14 022,45€
Total	70 112,23€

4 – Mise en œuvre et résultats

- Obtention du label PAT auprès du Ministère de l'Agriculture en 2020.
- Continuité de ce projet par la création d'un service Agri-Alim au sein du PETR pour mettre en œuvre les actions définies.

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

Le programme LEADER a permis d'assoir l'assise financière de l'action mais surtout l'assise partenariale. En effet, le passage devant le comité a permis de communiquer sur la démarche et de montrer aux acteurs impliqués dans le pilotage que le territoire soutenait cette opération et dynamique.

GAL Cœur Entre-deux-Mers

OS n°1 - Développer une économie de proximité reposant sur les identités du CE2M

FA 1.3 : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus

Dans tous les sens – Ferme de médiation animale

Projet structurant : non

Porteur de projet	Association Echo Nature Médiation	Mail	echomediations@gmail.com
Thématiques	Agriculture	Tel	06 02 14 56 87

GAL Cœur Entre-deux-Mers

1 – Contexte de mise en œuvre

L'association souhaite développer et étendre son offre de médiation animale/nature en proposant un accueil sur site à destination des écoles, institutions, groupes, mais aussi des particuliers à l'année et dans le cadre d'une offre de tourisme adapté (en visant le label tourisme et handicap).

2 – Objectifs

- mobiliser des potentialités et des compétences par une approche pédagogique, ludique et éducative autour de la médiation animale / nature ;
- délivrer des messages éco-conscients en évoluant au cœur d'un espace naturel et d'une biodiversité riche ;
- support d'échanges intergénérationnels et de rencontres d'handi-valides par l'aménagement du site en incitant les interactions et à dépasser les barrières de l'âge ou du handicap, dans une démarche d'inclusion sociale ;
- viser le développement économique permettant l'entretien du site et des animaux ainsi que la création d'un emploi salarié à temps plein.

3 – Description de l'opération

L'opération réalisée portait sur les investissements suivants :

- calèche PMR et équipements attelage/équitation,
- accessibilité du site,
- création espace motricité.

Ces investissements ont permis de développer les activités d'accueil en affirmant sérieux et sécurité dans les prestations.



Coût du projet :

LEADER CE2M	13 074,95€
Région Nouvelle-Aquitaine	5 465,78€
CdC du Créonnais	6 129,00€
Autofinancement Association	4 910,00€
Total	29 580,15€

4 – Mise en œuvre et résultats

Le projet a débuté en mars 2019 et s'est étalé sur une durée de 2 ans. Les investissements ont été lissés sur ces 2 années mais la crise sanitaire ayant généré une fragilité économique, les derniers investissements n'ont pas pu être réalisés. Néanmoins, l'association Echo Nature a pu faire évoluer ses équipements et par là-même la qualité de ses prestations. Les investissements lui ont notamment permis de diversifier les activités et d'offrir une meilleure accessibilité.

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

Le programme LEADER nous a permis au-delà du soutien financier apporté, de nous accompagner à définir nos objectifs et une stratégie de développement. L'accompagnement a été constant et de proximité durant l'ensemble de l'opération, dans une véritable logique de soutien, d'encouragement et de bienveillance.

GAL Cœur Entre-deux-Mers

OS n°2 - Mettre en tourisme le CE2M

FA 2.2 : Créer et améliorer l'hébergement touristique pour faire séjourner les visiteurs

Création d'un gîte très haut de gamme

Projet structurant : non

Porteur de projet	SARL SOLOLINE	Mail	contact@chelivette.com
Thématiques	Tourisme	Tel	

1 – Contexte de mise en œuvre

La SARL Sololine des époux BOREL a pour activités la production de vins AB au château Chelivette et la gestion d'un gîte oenotouristique au château Mathereau.

2 – Objectifs

Le principal objectif du projet est de développer une offre oenotouristique au sein de leur propriété en :

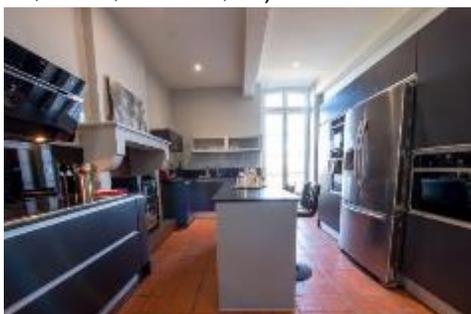
- proposant un hébergement de type gîte haut de gamme et à capacité importante (6 chambres avec 5 salles de bains - 14 personnes)
- maintenant un cadre viticole préservé (raisins en Agriculture Biologique, accès-visites du patrimoine et de la cave-des chais, ...)
- disposant d'infrastructures et de services sur place (tennis, piscine, salle de sport, salle bien-être, hammam, local et mise à disposition VTT, circuits de randonnées, ...)
- proposant un hébergement « haut de gamme » (labellisation niveau 5 en clévacances) et thématisé oenotourisme (labellisation « vignobles et découvertes »)

3 – Description de l'opération

L'opération a consisté à rénover une ancienne maison de maître d'un domaine viticole afin de la transformer en gîte.

Les dépenses sont donc essentiellement :

- travaux de gros œuvre, second œuvre et finition (piscine, électricité, isolation, ...)
- aménagement intérieur et fonctionnel du gîte (peinture, literie, mobilier, ...)



Coût du projet :

LEADER	6 431,38€
Région Nouvelle-Aquitaine	29 022,25€
Département de la Gironde	22 415,84€
Autofinancement privé	231 712,53€
Total	289 582,00€

4 – Mise en œuvre et résultats

Le chantier a été parsemé des embûches habituelles et a duré deux ans. La partie aménagement, décoration et promotion a vite fait oublier les mauvais moments des travaux de gros œuvre avec des étanchéités à refaire, ravalement et autres travaux pas toujours prévus.

Cependant, avec une première saison en 2018, le concept s'est avéré correspondre à une vraie demande notamment de touristes étrangers. 2019 a été une excellente saison avec 95% de clients étrangers et surtout américains et la reconnaissance des institutions avec un Best of Wine Tourism de la CCI pour hébergement à la propriété.

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

Le programme Leader a permis d'anticiper les éléments qui seraient ensuite indispensables à la rédaction du dossier, de tenir tout au long de la réalisation du projet un suivi parfois fastidieux des devis et factures et finalement de rassembler tous les éléments menant à l'octroi des aides.

La finalisation du dossier et la mise en paiement a peut-être été un peu longue depuis la fin des travaux en 2018 d'autant plus que ce dossier a été contrôlé sur place par l'ASP.

GAL Cœur Entre-deux-Mers

OS n°3 - Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative

FA 3.1 : Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités économiques

Espace partagé de Travail – Tiers lieu de Cadillac

Projet structurant : non

Porteur de projet	Association LA SOURCE	Mail	president@asso-la-source.org
Thématiques	Economie locale	Tel	06.80.46.62.26

1 – Contexte de mise en œuvre

L'association LA SOURCE est un espace de travail partagé (co-working) et un espace polyvalent. Afin de pouvoir accueillir dans de meilleures conditions des événements dans notre espace polyvalent, nous souhaitons mieux équiper cet espace.

2 – Objectifs

- Créer un espace partagé de télétravail – coworking
- Développer l'économie et l'emploi localement

3 – Description de l'opération

L'acquisition du matériel suivant a permis de créer cet espace de télétravail :

- 12 tables dont les pieds se rabattent afin que la salle puisse être disposée comme l'occupant le souhaite
- Un vidéo projecteur professionnel et son écran amovible afin de projeter l'image même si la salle est allumée ou exposée à une forte luminosité
- Un écran dynamique de 43 pouces



Coût du projet :

Leader	2 694,08€
Région Nouvelle-Aquitaine	3 694,08€
CdC Convergence Garonne	1 000,00€
Autofinancement privé	2 037,52€
Total	9 425,68€

4 – Mise en œuvre et résultats

Le cout final de l'opération a été minoré car le porteur a cherché à réduire les couts aux maximum, compte tenu que les ressources financières de l'association ne permettent pas d'assumer le budget prévisionnel du départ de l'opération, notamment la climatisation.

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

Le programme LEADER, nous a permis de pouvoir obtenir les fonds complémentaires, afin de finir notre investissement global du départ.

Le service technique du Pôle Territorial Cœur Entre Deux Mers nous a été d'une précieuse aide et soutien tout le long du projet.

GAL Cœur Entre-deux-Mers

*OS n°3 - Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative
FA 3.1 : Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités économiques*

Aménagement de la place Fouragnan et construction d'une Halle

Projet structurant : OUI

Porteur de projet	Mairie de Sadirac	Mail	infomairie@sadirac.fr
Thématiques	Economie locale	Tel	05.56.30.62.29

1 – Contexte de mise en œuvre

L'opération réalisée est la construction d'une halle de marché, d'exposition et de spectacles, et l'aménagement de la place Fouragnan autour de la halle.

2 – Objectifs

Ce projet avait les objectifs suivants :

- Créer un lieu collectif et partagé pour développer l'activité économique (marchés hebdomadaire alimentaire, foire et évènement avec le musée de la poterie, ...) et en offre de service (spectacles, animations, ...)
- Aménager le centre bourg de Sadirac pour le rendre plus attractif et touristique vis-à-vis de la piste cyclable (à environ 500m).

3 – Description de l'opération

Le projet a compris :

- Une halle de marché, exposition et spectacles
- Un aménagement de place autour de la halle permettant la circulation de petits camions (pour les marchés), l'accessibilité à tous, l'accueil des personnes
- La végétalisation de la place et ses abords pour créer des espaces de rencontre et des axes de circulations piétons,
- La création d'un espace de stationnement nécessaire lors des manifestations
- La reprise du talus pour sécuriser la déclivité et créer de nouveaux espaces pour les petits équipements publics tels que les bancs, le boulodrome, l'espace pique-nique



Coût du projet :

Leader	120 000,00€
Département de la Gironde	198 241,00€
Etat (DSIL)	200 000,00€
Etat (DETR)	22 317,58€
Autofinancement commune	106 415,10€
Total	725 458,27€

4 – Mise en œuvre et résultats

L'aménagement de la place par la construction de la halle est une véritable plus-value pour les activités de la commune et des acteurs privés (marché hebdomadaire) et associatifs du territoire.

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

Dans le cadre du financement LEADER et de la compatibilité de ce projet à la fiche action, le programme LEADER financera les dépenses en lien avec la création d'équipements pour mettre en place des activités économiques « collectives » (halle, installation four à poterie, ...) et de développement touristique (aire de détente, lien avec la piste cyclable à 500m, ...).

GAL Cœur Entre-deux-Mers

*OS n3 - Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative
FA 3.2 : Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de responsabilité sociale*

Création d'un jardin partagé

Projet structurant : non

Porteur de projet	Mairie de Saint-Caprais de Bordeaux (via le CCAS)	Mail	
Thématiques	ESS	Tel	05 57 97 94 00

1 – Contexte de mise en œuvre

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Caprais de Bordeaux envisage la création d'un jardin partagé. Le CCAS a été signataire de la Charte Locale pour l'accès à une alimentation de qualité sur le canton de Créon.

Dans le cadre de cette action, un chantier pacte a été mis en place afin de répondre au défi alimentaire en s'appuyant sur plusieurs initiatives dont les jardins partagés.

2 – Objectifs

- Déployer une alimentation de qualité pour tous,
- Développer de l'approvisionnement local par la fourniture de produits frais supplémentaires délivrés dans les colis alimentaires fournis hebdomadairement par le CCAS
- Favoriser le lien social car de multiples acteurs sont associés (CdC, école, club nature, EHPAD, ...)

3 – Description de l'opération

Le projet des jardins partagés comporte plusieurs volets à destination de tous, mais avec des règles adaptées à chaque site. On retrouve :

- LES JARDINS PEDAGOGIQUES
- LE VERGER PIERRE JEAN ET LE JARDIN DES AROMATES A LA PLAINE BERNARDIN
- LES JARDINS FAMILIAUX

L'association Bocal Local a largement contribué à cette conception et mise en place. Nous les en remercions.

Le concept a commencé à vivre tout doucement, avec l'arrivée du printemps. La Covid-19 est hélas encore trop présente pour pouvoir s'y retrouver à volonté.



Coût du projet :

LEADER CE2M	12 391,68€
Département de la Gironde	2 967,11€
ARS Nouvelle-Aquitaine	2 472,59€
Autofinancement commune	4 457,86€
Total	22 289,24€

4 – Mise en œuvre et résultats

/

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

/

GAL Cœur Entre-deux-Mers

*OS n3 - Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative
FA 3.2 : Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de responsabilité sociale*

Création d'une seconde salle au cinéma Lux

Projet structurant : OUI

Porteur de projet	Mairie de Cadillac	Mail	
Thématiques	ESS	Tel	

1 – Contexte de mise en œuvre

Le projet a été impulsé par l'association gestionnaire du cinéma en partenariat avec la municipalité. Il répond à des problématiques de développement spécifique au secteur du cinéma et contribue à renforcer ce partenariat public-privé.

Une étude préalable et d'opportunités sur l'installation d'une 2^{ème} salle de cinéma avait été réalisée et concluait à la nécessité de développer un 2^{ème} écran pour rendre viable le modèle économique de l'association gestionnaire du cinéma.

2 – Objectifs

-Augmenter le potentiel économique du cinéma par l'augmentation de sa fréquentation et ainsi viabiliser le modèle économique

-Développer de nouvelles activités et services via la création de cette 2^{ème} salle (séance spécialisée, accueil débats, conférence, ...)

3 – Description de l'opération

Le projet a été réalisé conformément à ce qui été prévu par :

- La création et l'aménagement d'une 2^{ème} salle d'une capacité d'environ 80 personnes et accessibles aux personnes en situation d'handicap
- L'acquisition de matériel de projection de film
- La rénovation du chauffage et de la climatisation du cinéma



Coût du projet :

LEADER CE2M	120 000,00€
Centre National Cinéma - CNC	117 540,69€
Région Nouvelle-Aquitaine	98 426,59€
Département de la Gironde	59 500,00€
Autofinancement Commune	192 260,15€
Total	587 727,43€

4 – Mise en œuvre et résultats

/

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

/

GAL Cœur Entre-deux-Mers

*OS n3 - Accompagner les synergies afin de développer l'économie collaborative
FA 3.3 : Accompagner les jeunes vers l'insertion, l'emploi et l'entrepreneuriat*

Mise en œuvre d'un chantier formation dans le cadre de la restauration de voitures et de wagons ferroviaires

Projet structurant : non

Porteur de projet	Mairie de La Sauve	Mail	/
Thématiques	Formation emploi	Tel	05-57.97.02.20

1 – Contexte de mise en œuvre

Le présent projet concerne des travaux de restauration extérieure de wagons et de voitures, dans le cadre d'une reconstitution d'une rame de train, qui vont se dérouler sur une période de 4 ans et pour lesquels des partenariats auprès d'organismes publics ont été initiés, particulièrement auprès de structures d'enseignement et de l'emploi.

2 – Objectifs

Grâce à l'accompagnement du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde, il a été décidé la mise en œuvre d'un chantier formation dans le cadre du dispositif « Chantier Formation Qualification Nouvelle Chance » de la Région pour la réalisation des peintures extérieures de certaines voitures des rames musée et hébergements.

3 – Description de l'opération

Le projet consistait à :

- Acquérir un portique pour que les élèves du chantier formation puissent travailler à hauteur de wagon
- Acheter la peinture et les équipements nécessaire à peindre les wagons qui étaient le support de ce chantier formation
- Louer des préfabriqués comme salle de vie ou vestiaire pour les jeunes du chantier formation



Coût du projet :

LEADER CE2M	23 461,12€
Autofinancement mairie	5 865,28€
Total	29 326,40€

4 – Mise en œuvre et résultats

La municipalité a mis à disposition une base vie avec une salle de cours. Un échafaudage roulant permettait aux élèves d'accéder en toute sécurité aux parties supérieures du wagon. Les élèves ont été assidus et ont apprécié de faire leur formation (sablage, préparation, application) sur un wagon qui faisait partie intégrante du projet de la gare touristique de La Sauve. Le wagon a été livré entièrement peint.

5 – Retour d'expérience et avis sur le programme LEADER

/

3 Evolution de la stratégie LEADER

3.1 Evolution de la convention et des annexes

3.1.1 Comité de programmation n°22 – 25 mars 2021

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°9 : Annexe 3 – composition comité Annexe 2 – Eléments financiers Transferts maquette	Annexe 3 : Intégration de 4 nouveaux membres dans le collège privé Annexe 2 : Transferts financiers dans la maquette : - 60 000€ sur la FA 4.2 (biomasse) vers la FA 2.3 (activités touristiques)

3.1.2 Comité de programmation n°23 – 18 mai 2021

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°10 : Annexe 2 – Eléments financiers Transferts maquette	Annexe 2 : Transferts financiers dans la maquette : Fiche Débit : 1.1 (-24 487,38€) / 4.1 (-20 000,00€) / 4.3 (-30 000,00€) / 5 (- 8 558,69€) Fiche Crédit : 1.2 (+54 487,38€) / 2.3 (+ 28 558,69€)

3.1.3 Consultation écrite n°3 (Comité n°24) – Juillet 2021

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°11 Annexe 2 – Eléments financiers Transferts maquette	Transferts financiers dans la maquette Une Fiche-actions débitée 2.2 (Hébergements touristique) - 17 712,07€ Deux Fiches-actions créditées 2.1 (Accueil-info touristique) + 11 857,60€ 2.3 (Produits touristiques) + 5 854,47€

3.1.4 Comité de programmation n°25 – 4 octobre 2021

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°11 : Annexe 2 – Eléments financiers Transferts maquette	Annexe 2 : Transferts financiers dans la maquette : Fiche Débit : 4.2 (-18 488,42€) Fiche Crédit : 3.2 (+18 488,42€)

3.1.5 Comité de programmation n°26 – 24 novembre 2021

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°13 : Annexe 3 – composition comité	Annexe 3 : composition comité LEADER – collège public Remplacement Mme DELBARY Aline par M. SHERRIFS Colin

3.1.6 Comité de programmation n°27 – 21 décembre 2021

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Avenant n°3 : Annexe 2 – maquette financière	Annexe 2 : intégration de l'enveloppe complémentaire de transition

3.2 Evolution de la maquette financière

Le taux de transfert entre fiches-actions monte à 10,85% et reste donc inférieur à la limite de 30%.

	TO	Maquette Initiale	Maquette en cours	Transfert n°3 Date du CP : 25/03/2021	Transfert n°4 Date du CP : 18/05/2021	Transfert n°5 Date du CP : 09/08/2021	Transfert n°6 Date du CP : 04/10/2021	Transfert n°7 Date du CP : 21/12/2021 <i>(intégration dotation complémentaire)</i>
TOTAL GENERAL		1 800 000,00 €	2 225 621,00 €	0,00 €	-0,00 €	0,00 €	0,00 €	425 621,00 €
Orientation Stratégique 1	19.2	200 000,00 €	310 062,84 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	83 879,88 €
Fiche action 1.1	19.2	40 000,00 €	10 529,47 €		- 24 487,38 €			
Fiche action 1.2	19.2	70 000,00 €	125 653,49 €		+ 54 487,38 €			
Fiche action 1.3	19.2	90 000,00 €	173 879,88 €					+ 83 879,88 €
Orientation stratégique 2	19.2	410 000,00 €	693 520,37 €	60 000,00 €	28 558,69 €	0,00 €	0,00 €	180 000,00 €
Fiche action 2.1	19.2	50 000,00 €	66 840,75 €			+ 11 857,60 €		
Fiche action 2.2	19.2	100 000,00 €	82 287,93 €			- 17 712,07 €		
Fiche action 2.3	19.2	260 000,00 €	544 391,69 €	+ 60 000,00 €	+ 28 558,69 €	+ 5 854,47 €		+ 180 000,00 €
Orientation stratégique 3	19.2	440 000,00 €	620 229,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 488,42 €	161 741,12 €
Fiche action 3.1	19.2	240 000,00 €	390 000,00 €					+ 150 000,00 €
Fiche action 3.2	19.2	150 000,00 €	168 488,42 €				+ 18 488,42 €	
Fiche action 3.3	19.2	50 000,00 €	61 741,12 €					+ 11 741,12 €
Orientation stratégique 4	19.2	310 000,00 €	170 366,94 €	-60 000,00 €	-50 000,00 €	0,00 €	-18 488,42 €	0,00 €
Fiche action 4.1	19.2	70 000,00 €	50 000,00 €		- 20 000,00 €			
Fiche action 4.2	19.2	170 000,00 €	91 511,58 €	- 60 000,00 €			- 18 488,42 €	
Fiche action 4.3	19.2	70 000,00 €	28 855,36 €		- 30 000,00 €			
Orientation stratégique 5 / Coopération	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	0,00 €	-8 558,69 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fiche action 5	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €		- 8 558,69 €			
Orientation stratégique 6 / Animation	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fiche action 6	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €					
Contrôle								+ 425 621,00 €
				Transfert OK				
Taux de transfert (dès que le transfert atteint 30 %, il est nécessaire de réaliser un avenant)				3,33%	4,61%	0,98%	1,03%	
Taux cumulé				4,23%	8,84%	9,83%	10,85%	

En 2021 le GAL Cœur Entre-deux-Mers a obtenu une enveloppe supplémentaire sur les crédits de transition d'un montant de 425 621€. Le GAL était volontaire et a répondu à l'appel à candidature pour son obtention.

4 Bilan quantitatif

4.1 Bilan par comité de programmation

→ Uniquement les principaux résultats et les points donnant lieu à une décision à l'ordre du jour

→ 5 réunions de comité de programmation et 1 consultation écrite en 2021 avec les avis et choix de mise en œuvre suivant :

4.1.1 Comité de programmation n°22 – 25 mars 2021

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N
	19.2	3.1	ARTERRE (association collégiale)	Création d'un tiers Lieu	/	/	O 13,8/21
	19.2	4.2	2 ^{ème} passage – modifications SEMOCTOM	OPREVERT : compostage des déchets verts	/	/	O 15,5/21 OUI à la 2^{ème} lecture
	19.2	3.3	MFR Entre-deux-Mers (association)	Construction d'une serre, support aux formations	/	/	O 16,7/21
	19.2	3.2	Mairie de Carignan-de-Bordeaux	Création d'un jardin partagé	/	/	O 14,3/21

DEPROGRAMMATION-REPROGRAMMATION FINANCIERE

Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant LEADER		Montant tot. Éligible	Sélect O/N	Programmation
					Déprog.	Reprog.			
RAQU1902 19CR0720153	19.2	1.3	Association Echo Nature Médiation	Dans tous les sens - Ferme médiation animale	12 305,28€	13 577,28€	35 243,72€	O	OUI Exclu : /
				TOTAL		13 577,28€ (+1 273,13€)			

Raison : Augmentation de la subvention de la CdC du Créonnais qui a pour incidence d'augmenter par effet levier la subvention LEADER

Programmation

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190219 CR07220166	19.2	2.3	CdC Portes Entre-deux-Mers	Réhabilitation touristique du Multiple rural de Lignan	60 000,00€	446 462,41€	O 13,8/21	OUI Exclu : /
RAQU190421 CR0720001	19.4	6	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation LEADER 2021	55 164,09€	81 455,11€	O	OUI Exclus : Ms. MONGET -PAGES

Sous-réalisation – réinjection de crédits						
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Raisons
RAQU190217 DT0330039	19.2	3.1	Association La Source	Création du Tiers-Lieu	3 261,36€	Défaut de trésorerie pour réaliser des investissements à valeur ajoutée
RAQU190218 DT0330007	19.2	1.3	PETR CE2M	En route vers le PAT	455,39€	Ajustement au réel des frais salariaux et de déplacement
RAQU190217 DT0330047	19.2	2,3	Association TAND'E2M	Sonopluie : balade sonore en parapluie géolocalisé	897,84€	Ajustement factures évènement de lancement
RAQU1902 19CR0720153	19.2	1.3	Les jardins du Bionheur	Mise en place vente directe	1 164,68€	Arrêt de l'activité sans demande de paiement – réinjection totale des crédits programmés
				TOTAL	5 779,27€	

4.1.2 Comité de programmation n°23 – 18 mai 2021

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.3	5	PETR CE2M et collectif	Défi Foyers à Alimentation Positive du Cœur Entre-deux-Mers – 1ère édition	/	/	O 15,1/21
/	19.2	4.1	La Plastiquerie	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique	/	/	O 15,7/21
/	19.2	2.3	Les Chantiers Tramasset	Chantier spectacle autour du Coureau – phase 2 2021	/	/	O 14,8/21
/	19.2	1.3	SAS CORDES	Magasin de vente de produits bio et locaux	/	/	O 14,7/21
/	19.2	2.3	Mairie de Blasimon	Création d'un espace muséographique sur la collection de l'Abbé Hoareau	/	/	O 14,2/21

DEPROGRAMMATION-REPROGRAMMATION FINANCIERE

Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant LEADER Déprog. Reprog.	Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU1902 20CR0720108	19.2	2.3	Les chantiers Tramasset (Association)	Chantier spectacle autour du coureau de Gironde	-25 369,39€ +31 223,86€	39 029,83€	O	VOTE Exclue : Mme GARRIC
				TOTAL	31 223,86€ (+ 5 854,47€)			

La Région ne peut pas payer la subvention car les dépenses ont changé (déjà changé dans le dossier LEADER).

Il est donc proposé d'augmenter la subvention LEADER pour compenser le non-paiement de la subvention Région afin de diminuer le délai de traitement du dossier en instruction.

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221 CR0720013	19,2	2,3	Fédération Dptale de Pêche et de Protection du Milieu aquatique de Gironde	Valorisation touristique de la pêche de loisir sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers	28 558,69€	42 140,49€	O 13,5/21	VOTE Exclu : /
RAQU190219 CR0720137	19.2	1.2	PETR Cœur Entre-deux-mers	Mise en place d'un observatoire du foncier agricole	54 487,38€	113 177,83€	O	VOTE Exclus : M, MONGET M. MAULUN

4.1.3 Consultation écrite n°3 (Comité n°24) – Juillet 2021

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190219C R0720138	19.2	3.2	Mairie de Sadirac	Création d'un jardin et poulailler partagé	9 877,06€	16 096,33€	OUI 12,6/21	OUI
RAQU190219C R0720140	19.2	2.1	Association Entre-deux-Mers Tourisme	Mise en place de bornes d'informations touristiques numériques	11 857,60€	27 322,00€	OUI 14,2/21	OUI

4.1.4 Comité de programmation n°25 – 4 octobre 2021

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.2	3.1	Mairie de Targon	Création d'un tiers lieu artisanal			O Equipement Structurant
/	19.2	2.3	Syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur Planète Bordeaux	Transformation touristique du site Planète Bordeaux			O 14,6/21
/	19.2	1.3	SCEA Château VERMONT	Création d'une activité de réception			O 14,9/21
/	19.2	1.3	SAS Triple Double - Distillerie de Guyenne	Création d'un outil de production artisanale destiné à brasser et distiller			O 14,9/21

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221C R0720030	19.2	3.1	Association ARTERRE	ARTERRE : création d'un tiers-lieu	9 600,00€	24 546,68€	O 13,8/21	OUI Unanimité
RAQU190221C R0720071	19.2	3.2	Mairie de Carignan de Bordeaux	Création d'un jardin partagé	26 082,32€	32 602,90€	O 14,3/21	OUI Unanimité
RAQU190221C R0720014	19.2	3.1	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Création d'une « Place de marché » : un outil de transition numérique au service du développement commercial des entreprises	22 754,10€	87 187,62€	O 16,2/21	Exclu : M. MONGET M. PAGES OUI Unanimité

RAQU190221C R0720070	19.2	1.3	Association Entre-2-Mondes	Création d'une Epicerie de Producteurs et Consommateurs	26 894,94€	84 734,37€	O 15,8/21	OUI Unanimité
Sous-réalisation – réinjection de crédits								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Raisons		
RAQU190420C R0720002	19,4	6	PETR CE2M	Animation 2020	15 595,74€	-Frais de déplacements moins important -Pas de recrutement d'animateur supplémentaire en plus de Richard REY (passage à 1ETP au lieu de 0,4 ETP)		
RAQU190220C R0720080	19,2	3,3	Mairie de La Sauve Majeure	Chantier formation La Sauve	2 805,45€	-Ajustement des factures -durée du chantier moins importante		

4.1.5 Comité de programmation n°26 – 24 novembre 2021

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.2	1.3	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Réseau #Bien manger dans ma cantine sur le Cœur Entre-deux-Mers – actions 2021-2022	/	/	
/	19.2	3.1	Mairie de Castelmoron d'Albret	Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret – Ateliers/boutique partagés pour artisans et artistes	/	/	
/	19.2	3.1	Mairie de Caumont	Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret - Espaces partagés, Coworking, pépinière d'entreprises	/	/	

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221C R0720101	19.2	4.1	Association La Plastiquerie	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique	30 674,50€	68 751,32€	O 15,7/21	OUI Unanimité

4.1.6 Comité de programmation n°27 – 21 décembre 2021

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.4	6	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation – gestion 2022	/	/	OUI
/	19.2	4.3	Mairie de Faleyras	Une rénovation pour un éclairage public durable	/	/	NON 10,4 / 21

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221 CR0720119	19.2	3.3	Maison Familiale et Rurale (MFR) de l'Entre-deux-Mers	Une serre pédagogique au coeur d'un projet partagé	38 280,00€	47 850,00€	O 16,7 / 21	OUI Exclu : /

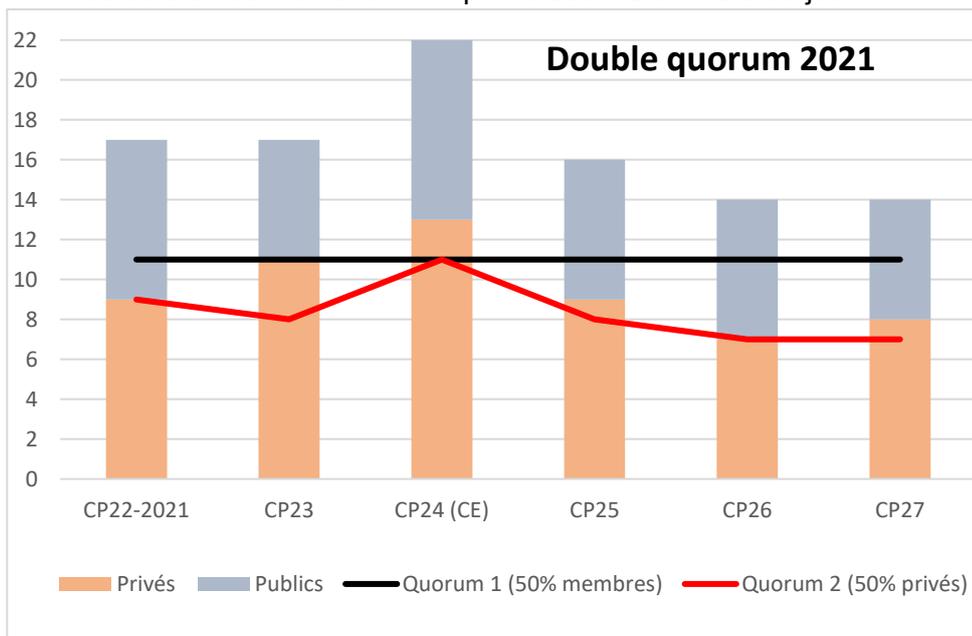
							1 ^{er} + 2ème avis (dépenses)	
RAQU190220 CR0720113	19.2	1.3	SAS MAMIE ZINZIN	Création d'une conserverie fruits et légumes en bio et agriculture raisonnée	12 086,26€	60 431,32€	O 13,1 / 21	OUI Exclu : /

4.2 La mobilisation des membres du comité de programmation

La mobilisation des membres du comité a permis de valider à chaque comité la règle du double quorum aussi bien en début que tout au long de la séance du comité permettant ainsi de pallier les éventuelles exclusions temporaires ou départs anticipés de certains membres.

Le graphique ci-joint résume la situation de la participation et permet de vérifier le respect du double quorum lors des comités de 2021.

Concernant les consultations écrites le suivi du quorum est particulier car une absence de réponse dans les délais vaut validation des points soumis à l'ordre du jour.



Rappel définition :

Quorum 1 = 50% des membres soit 11 binômes

Quorum 2 = 50% de membres privés parmi les membres présents

4.3 Bilan annuel 2021 de programmation

	TO	Maquette initiale 2020	Maquette en cours (avec transition + 425 621€)	Nb dossiers	Montant leader prog./engagé (avec sous réalisation)	% Montant prog.
TOTAL GENERAL		1 800 000,00 €	2 225 621,00 €	47	1 334 062,21 €	59,9%
OS 1	19.2	195 016,85 €	310 062,84 €	9	213 034,44 €	68,7%
Fiche action 1.1	19.2	35 016,85 €	10 529,47 €	1	4 240,00 €	40,3%
Fiche action 1.2	19.2	70 000,00 €	125 653,49 €	3	125 653,49 €	100,0%
Fiche action 1.3	19.2	90 000,00 €	173 879,88 €	5	83 140,95 €	47,8%
OS 2	19.2	414 983,15 €	693 520,37 €	13	362 909,74 €	52,3%
Fiche action 2.1	19.2	54 983,15 €	66 840,75 €	2	66 840,75 €	100,0%
Fiche action 2.2	19.2	100 000,00 €	82 287,93 €	2	51 677,30 €	62,8%
Fiche action 2.3	19.2	260 000,00 €	544 391,69 €	9	244 391,69 €	44,9%
OS 3	19.2	440 000,00 €	620 229,54 €	12	449 021,16 €	72,4%

Fiche action 3.1	19.2	240 000,00 €	390 000,00 €	6	218 791,62 €	56,1%
Fiche action 3.2	19.2	150 000,00 €	168 488,42 €	4	168 488,42 €	100,0%
Fiche action 3.3	19.2	50 000,00 €	61 741,12 €	2	61 741,12 €	100,0%
OS 4	19.2	310 000,00 €	170 366,94 €	5	57 345,85 €	33,7%
Fiche action 4.1	19.2	70 000,00 €	50 000,00 €	2	35 543,17 €	71,1%
Fiche action 4.2	19.2	170 000,00 €	91 511,58 €	1	9 938,43 €	10,9%
Fiche action 4.3	19.2	70 000,00 €	28 855,36 €	2	11 864,25 €	41,1%
OS 5 - COOPERATION	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	1	1 393,82 €	2,0%
Fiche action 5	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	1	1 393,82 €	2,0%
OS 6 - FONCTIONNEMENT	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €	7	250 357,20 €	69,5%
Fiche action 6	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €	7	250 357,20 €	69,5%

4.4 Statistiques

Voir tableau global en page suivante

5 Evolution et bilan de la maquette

Bilan Programmation	Bilan Paiement
Au 31/12/2017 : 104 928,57€ soit 5,83%	Au 31/12/2017 : 0€ soit 0%
Au 31/12/2018 : 292 369,14€ soit 16,24%	Au 31/12/2018 : 68 402,82€ soit 3,80%
Au 31/12/2019 : 555 637,78€ soit 30,87%	Au 31/12/2019 : 149 724,26€ soit 8,3%
Au 31/12/2020 : 1 082 508,85 € soit 60,14%	Au 31/12/2020 : 383 130,63€ soit 21,29%
-	-
Au 31/12/2021 : 1 334 062,21€ soit 59,9%	Au 31/12/2021 : 1 021 909,81€ soit 48,61%
(maquette abondée)	(maquette abondée)

	TO	Maquette en cours (avec transition)	Nombre de dossiers programmés	Montant leader programmé	Désengagement	Montant disponible (programmation-désengagement)	Paiement (payé ou déposé)	Opérations sélectionnées à programmer	Opérations envisagées (sans avis sélection)	Crédits disponibles
TOTAL GENERAL		2 225 621,00 €	47	1 517 368,27 €	183 306,06 €	891 558,79 €	1 021 909,81 €	667 106,39 €	171 000,00 €	53 452,40 €
OS 1	19.2	310 062,84 €	9	213 489,83 €	455,39 €	97 028,40 €	119 565,86 €	150 791,36 €	18 000,00 €	-71 762,96 €
Fiche action 1.1	19.2	10 529,47 €	1	4 240,00 €	0,00 €	6 289,47 €	4 240,00 €	0,00 €	18 000,00 €	-11 710,53 €
Fiche action 1.2	19.2	125 653,49 €	3	125 653,49 €	0,00 €	0,00 €	71 166,11 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fiche action 1.3	19.2	173 879,88 €	5	83 596,34 €	455,39 €	90 738,93 €	44 159,75 €	150 791,36 €	0,00 €	-60 052,43 €
OS 2	19.2	693 520,37 €	13	483 505,15 €	120 595,41 €	330 610,63 €	398 051,81 €	219 625,00 €	60 000,00 €	50 985,63 €
Fiche action 2.1	19.2	66 840,75 €	2	66 840,75 €	0,00 €	0,00 €	54 983,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fiche action 2.2	19.2	82 287,93 €	2	51 677,30 €	0,00 €	30 610,63 €	7 235,66 €	16 000,00 €	60 000,00 €	-45 389,37 €
Fiche action 2.3	19.2	544 391,69 €	9	364 987,10 €	120 595,41 €	300 000,00 €	335 833,00 €	203 625,00 €	0,00 €	96 375,00 €
OS 3	19.2	620 229,54 €	12	456 140,92 €	7 119,76 €	171 208,38 €	282 427,68 €	175 000,00 €	60 000,00 €	-63 791,62 €
Fiche action 3.1	19.2	390 000,00 €	6	223 105,93 €	4 314,31 €	171 208,38 €	126 437,52 €	175 000,00 €	0,00 €	-3 791,62 €
Fiche action 3.2	19.2	168 488,42 €	4	168 488,42 €	0,00 €	0,00 €	132 529,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fiche action 3.3	19.2	61 741,12 €	2	64 546,57 €	2 805,45 €	0,00 €	23 461,12 €	0,00 €	60 000,00 €	-60 000,00 €
OS 4	19.2	170 366,94 €	5	57 589,19 €	243,34 €	113 021,09 €	26 671,35 €	24 680,07 €	0,00 €	88 341,02 €
Fiche action 4.1	19.2	50 000,00 €	2	35 786,51 €	243,34 €	14 456,83 €	4 868,67 €	0,00 €	0,00 €	14 456,83 €
Fiche action 4.2	19.2	91 511,58 €	1	9 938,43 €	0,00 €	81 573,15 €	9 938,43 €	24 680,07 €	0,00 €	56 893,08 €
Fiche action 4.3	19.2	28 855,36 €	2	11 864,25 €	0,00 €	16 991,11 €	11 864,25 €	0,00 €	0,00 €	16 991,11 €
OS 5 - COOPERATION	19.3	71 441,31 €	1	1 393,82 €	0,00 €	70 047,49 €	0,00 €	52 213,26 €	0,00 €	17 834,23 €
Fiche action 5	19.3	71 441,31 €	1	1 393,82 €	0,00 €	70 047,49 €	0,00 €	52 213,26 €	0,00 €	17 834,23 €
OS 6 - FONCTIONNEMENT	19.4	360 000,00 €	7	305 249,36 €	54 892,16 €	109 642,80 €	195 193,11 €	44 796,70 €	33 000,00 €	31 846,10 €
Fiche action 6	19.4	360 000,00 €	7	305 249,36 €	54 892,16 €	109 642,80 €	195 193,11 €	44 796,70 €	33 000,00 €	31 846,10 €

RAMO validé par le comité de programmation du 10 mai 2022



Alain MONGET

Président du PETR Cœur Entre-deux-Mers



Bernard PAGES

Président du GAL Cœur Entre-deux-Mers
Maire de Madirac

Annexes : PV des Comités de Programmation de l'année 2021



**COMPTE-RENDU
DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
du 25 mars 2021
TARGON (Espace René Lazare)**



Collège public : 8 binômes

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
MONGET	Alain	X			ROUGIER	Frédéric		X	
DELBARY	Aline		X		LABBE	Hélène		X	
MOREAU	Luc	X			DA COSTA	Laëtitia		X	
MAULUN	Frédéric	X			DALLA-LONGA	Marie-France	X		
PAGES	Bernard	X			MONNERIE	François	X		
HARRIS	Anne	X			ZEFEL	Nathalie		X	
AUBIN	Maryse	X			LHOMET	Sylvie		X	
MARTIN	José	X			FAVRE	Emmanuelle		X	
LAFON	Maryvonne	X			TESSIER	Sylvie		X	

Collège privé : 9 binômes

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
COTTEREAU	Anne	X			DAROS	Aline			X
PAPIN	Christophe	X			TREVAUX	Gustave		X	
GARRIC	Anne-Laure	X			BERNARD	Céline	X		
DEVOS	Pierre		X		/				
BEGEY	Jean-Michel	X			BECHU	Marion		X	
TECHOUÉYRES	Isabelle		X		SOLANS	Bernard		X	
RIVIERE	Thierry		X		LASSALLE SAINT-JEAN	Philippe		X	
GABILLET	Louisa	X			PASZAK	Jean-Michel	X		
GONZALEZ	Chantal		X		LUSSIN	Franck		X	
FAUGERE	André	X			ROGER	Frédéric		X	
STANISLAWEK	Julie	X			BROTONS	Danièle	X		
BESIERS	Jérôme	X			CARBON	Vincent	X		
DARTIGUE	Stéphanie		X		LLEDOS	Virginie	X		

Vérification règle du double quorum :

1er quorum : 17/22 soit 77% - ok	2ème quorum : 9/17 soit 53% - ok
--	--

Personnes invitées et institutionnels

Nom	Prénom	Structure	Statut	Nom	Prénom	Structure	Statut
ROUSSET	Alain	Président CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.	WILSIUS	Francis	Elu CR Nouvelle-Aquitaine	Prés.
VEYSSY	Catherine	Elue CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.	MARTIN	Kévin	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.
BUCCIO	Fabienne	Préfète Gironde	Exc.	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.
CORRAND	Solenne	CD Gironde	Exc.				
REY	Richard	PETR CE2M	Prés.				

MAGNANT	Sandrine	PETR CE2M	Prés.			
---------	----------	-----------	--------------	--	--	--

Synthèse du Comité :

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N
	19.2	3.1	ARTERRE (association collégiale)	Création d'un tiers Lieu	/	/	O 13,8/21
	19.2	4.2	2^{ème} passage – modifications SEMOCTOM	OPREVERT : compostage des déchets verts	/	/	O 15,5/21 OUI à la 2^{ème} lecture
	19.2	3.3	MFR Entre-deux-Mers (association)	Construction d'une serre, support aux formations	/	/	O 16,7/21
	19.2	3.2	Mairie de Carignan-de-Bordeaux	Création d'un jardin partagé	/	/	O 14,3/21

DEPROGRAMMATION-REPROGRAMMATION FINANCIERE

Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant LEADER Déprog. Reprog.	Montant tot. Éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU1902 19CR0720153	19.2	1.3	Association Echo Nature Médiation	Dans tous les sens - Ferme médiation animale	12 305,28€ 13 577,28€	35 243,72€	O	OUI Exclu : /
				TOTAL	13 577,28€ (+1 273,13€)			

Raison : Augmentation de la subvention de la CdC du Créonnais qui a pour incidence d'augmenter par effet levier la subvention LEADER

Programmation

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190219 CR07220166	19.2	2.3	CdC Portes Entre-deux-Mers	Réhabilitation touristique du Multiple rural de Lignan	60 000,00€	446 462,41€	O 13,8/21	OUI Exclu : /
RAQU190421 CR0720001	19.4	6	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation LEADER 2021	55 164,09€	81 455,11€	O	OUI Exclus : Ms. MONGET -PAGES

Soit un total de 115 164,09€ de programmation

Sous-réalisation – réinjection de crédits

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Raisons
RAQU190217 DT0330039	19.2	3.1	Association La Source	Création du Tiers-Lieu	3 261,36€	Défaut de trésorerie pour réaliser des investissements de « plus-value »
RAQU190218 DT0330007	19.2	1.3	PETR CE2M	En route vers le PAT	455,39€	Ajustement au réel des frais salariaux et de déplacement
RAQU190217 DT0330047	19.2	2,3	Association TAND'E2M	Sonopluie : balade sonore en parapluie géolocalisé	897,84€	Ajustement factures événement de lancement
RAQU1902 19CR0720153	19.2	1.3	Les jardins du Bionheur	Mise en place vente directe	1 164,68€	Arrêt de l'activité sans demande de paiement – réinjection totale des crédits programmés

				TOTAL	5 779,27€	
--	--	--	--	-------	------------------	--

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°9 :	Annexe 3 : Intégration de 4 nouveaux membres dans le collège privé Annexe 2 : Transferts financiers dans la maquette : - 60 000€ sur la FA 4.2 (biomasse) vers la FA 2.3 (activités touristiques)
Annexe 3 – composition comité	
Annexe 2 – Eléments financiers	
Transferts maquette	

ANNEXE 1 : présentation comité / ANNEXE 2 : feuilles d'émergence

17h05 : Accueil des membres du Comité de programmation

Monsieur PAGES, accueille les membres du Comité de programmation du GAL Cœur Entre-deux-Mers et constate que le double-quorum est atteint.

Il revient sur le contexte sanitaire particulier dans lequel se tient ce Comité et demande aux participants de respecter les gestes barrière.

Il remercie enfin M. WILSIUS, Conseiller régional, pour sa présence et son suivi régulier des actions et du Programme LEADER du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers.

17h10 : Présentation des nouveaux membres du Comité de programmation

Monsieur PAGES indique aux membres du Comité que le collège privé va accueillir 4 nouveaux membres (en vert ci-dessous). Il leur donne la parole afin qu'elles se présentent.

Binômes	Poste	Avant	Après
Valorisation des déchets	Tit.	Néant	Anne COTTEREAU (CA, comptable REV - Camblanes)
	Sup.	DAROS Aline	DAROS Aline
Echanges, savoir et formation	Tit.	DE MECQUENEM Guillaume	Anne-Laure GARRIC (Directrice Chantiers Tramasset – Le Tourne)
	Sup.	Néant	Céline BERNARD (directrice MFR - La Sauve)
Mobilité, transports	Tit.	DEVOS Pierre	DEVOS Pierre
	Sup.	Néant	A trouver
Objectif stratégique LEADER 4 : Economie et « réemploi »	Tit.	DARTIGUE Stéphanie	DARTIGUE Stéphanie
	Sup.	Néant	LLEDOS Virginie (trésorière Rizibizi – Salleboeuf)

17h15 : Validation du compte-rendu du comité de programmation précédent

Monsieur PAGES présente le compte-rendu du Comité LEADER du 9 décembre 2020 envoyé par mail le 8 janvier 2021. Il y a eu un retour sur des fautes de syntaxe et d'orthographe mais sans incidence sur le fond.

Les membres n'ayant pas de nouvelle question ou remarque, le Président du Comité met au vote ce compte-rendu et les remarques.

Les membres valident donc à l'unanimité le compte-rendu du Comité précédent.

17h17 : Validation du Rapport d'Activités et de Mise en Œuvre 2020 (RAMO)

Monsieur PAGES présente le Rapport d'Activités et de Mise en Œuvre 2020 (RAMO) envoyé par mail le 19 mars 2021. Pour rappel ce document suit un modèle régional qui doit être envoyé à la Région avant le 31 mars 2021 après validation par le Comité LEADER. Il fait le bilan de l'année précédente (2020) et présente l'avancement du programme.

Il n'y a pas eu un de retour sur ce document.

Les membres n'ayant pas de nouvelle question ou remarque, le Président du Comité met au vote ce compte-rendu et les remarques.

Les membres valident donc à l'unanimité le RAMO 2020.

17h20 : Actions de communication 2021

Lise CAPEYRON, chargée de mission communication au Pôle Territorial, présente les 2 actions de communication prévues en 2021 afin de valoriser le programme LEADER.

- 2 Vidéos de valorisation du Programme et des actions LEADER

Ces vidéos (2 en 2021 et 2 en 2022 soit 4 au total soit 1/axe du programme LEADER) auront pour objectif de valoriser le programme LEADER. Chacune des vidéos devra valoriser un projet en donnant la parole au porteur du projet ainsi qu'à une autre personne étant intervenu sur le projet (animateur LEADER, membres du comité, ...). Ainsi, sous la forme d'un regard croisé, cela permettra de mettre en valeur à la fois une action et les spécificités du programme (accompagnement-conseil, gouvernance, ...).

Les 2 premières vidéos pour 2021 seront les suivantes :

Axe LEADER	Porteur	Titre	Commune
1. Foncier, agriculture, alimentation	GAEC Aux herbes et caetera	Transformation et vente directe de PAPAM	Cours de Monségur
2. Tourisme	SC Château Seguin	VITISHOW – une expérience d'oenotourisme	Lignan de Bordeaux

- Participation au « joli mois de l'Europe » – Mai 2021 : visites ouvertes de projets

Ces visites organisées sur la dernière semaine du mois de Mai se baseront sur le principe de « 1 jour - 1 projet - 1 Communauté de Communes ».

Le programme reste à définir (horaires, lieux, projets) mais l'idée est de visiter sur place une action financée par LEADER et d'échanger avec le porteur de projet sur son expérience.

Cette visite sera ouverte aux membres du Comité, aux élus du Comité syndical et des Communautés de communes, ... L'ouverture au grand public peut sembler délicat au regard des mesures de restrictions sanitaires qui seront en vigueur au moment venu.

Les membres du Comité ne formulent pas de remarque.

17h30 : Examen de nouveaux projets en avis de principe

Porteur	ARTERRE (association collégiale)
Titre	Création d'un tiers Lieu
Fiche-Action (éligibilité)	3.1 – Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités économiques → Créer et adapter des outils collectifs et des espaces économiques partagés (salons-forums ..., espaces de télétravail, espaces de coworking et ateliers collectifs)
Localisation	Le Tourne
Intervenant(s)	Mme SAGNIEZ – membre de l'association en charge du projet Mme BIART – membre de l'association M. BARET – membre de l'association
Exclus note et vote	/

Les porteurs présentent le collectif de créateurs et d'artisans qui se sont regroupés afin de créer un tiers lieu artisanal. Ce tiers-lieu présente également la particularité d'avoir environ 2ha de foncier agricole où il sera développé des activités en lien avec des productions alimentaires (jardin découverte, ...) et environnementales (broyage de déchets verts, ...).

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Quelle complémentarité avec le tiers-lieu de Langoiran ?	Ce ne sont pas les mêmes activités puisque à Langoiran ce sont des activités tertiaires. De plus, une convention de partenariat entre les sites est en cours de rédaction et signature.
Quelle communication sur ce site ?	Plutôt sur les réseaux sociaux et renvoi vers les sites individuels des artisans ou des organisateurs d'évènements auquel les artisans participent (marchés, ...). Enfin, un stagiaire en graphisme va aussi travailler sur les outils du tiers-lieu.
Etes-vous loin des Chantiers Tramasset ?	Non en haut des coteaux à environ 2 km. Il y a aussi un projet de sentier de randonnées à proximité des sites.
Quelle viabilité économique pour le site ?	Le taux de remplissage estimée est de 88% pour se laisser une marge de manœuvre. De plus, de nombreux espaces dans le tiers-lieu sont loués pour le moment à demeure-long terme.
Le loyer paraît faible ?	Oui pour les occupants, les frais se veulent accessibles pour aller chercher des professionnels et assurer le remplissage (notamment des entrepreneurs qui se lancent). Pour le propriétaire c'est aussi un choix de sa part de faire vivre le site. Il y a un bail à 15 ans qui sécurise le tout.
Lien avec la chambre d'agriculture pour la partie agricole ? La CDPENAF ? Question du changement de destination ?	Il y a eu une rencontre avec le chargé de mission urbanisme pour évoquer les règles en matière d'urbanisme et d'aménagement. A priori il n'y a pas de contre-indication. La CDPENAF n'a pas été saisie.
Quel est le modèle agricole ? Par qui êtes-vous suivis ?	On n'est pas sur un projet de production agricole-alimentaire. On est plutôt sur des activités de sensibilisation, pédagogique, ... Ce sont aux professionnels qui occupent les espaces du tiers-lieu d'être suivis et accompagnés par des organismes thématiques et compétents.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
2,7	2,6	2,8	2,4	2,8	0,6	13,8/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

Heure de passage	18h00
Porteur	SEMOCTOM (Syndicat Collecte des Déchets de l'E2M)
Titre	OPREVERT – Prévention et valorisation des déchets verts
Fiche-Action (éligibilité)	4.2 - Préserver et valoriser la biomasse → Créer de nouvelles ressources à partir de biodéchets (... , paillage ou compost, ...). Biodéchets : déchets verts, alimentaires, de biomasse, agricoles, ...
Localisation	Saint-Léon
Intervenant(s)	-M. PUJOL – Vice-Président du SEMOCTOM (valorisation) -Mme BITTARD – Directrice
Causes 2 ^{ème} passage	Modification des dépenses (cf note explicative) avec : -le retrait des actions de communication-sensibilisation-formation (fait et financé par ailleurs) -l'ajout d'une dépense d'aménagement extérieur (matériaux pour le sol des plateformes locales) → Baisse cout total (-54 000€) et subvention LEADER (-33 000€) Note obtenue 15,5 : => valider ou non cette nouvelle dépense ?

M. PUJOL présente l'évolution du projet depuis son 1^{er} passage au Comité LEADER qui avait reçu un avis de sélection favorable. La principale modification présentée ici porte sur le budget des dépenses prises en compte par LEADER via l'introduction notamment d'une nouvelle dépense portant sur le terrassement des sols des sites de broyage de déchets à créer dans les communes.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Il y a-t-il un triage des espèces qui passent au broyeur ?	Non, on peut traiter les mélanges. L'utilisation en paillage (limitation arrosage, pousse mauvaises herbes, ...) ne nécessite pas de triage et il n'y a pas de plus-value agronomique.
Différence de traitement des végétaux en paillage / compostage pour les agriculteurs notamment ?	Le projet n'est pas uniquement à destination des agriculteurs. La première cible sont les espaces verts des collectivités et leurs agents. Le compostage sera pris en compte et aborder via un autre projet. Les plateformes pourront cependant avoir cette double entrée.
Est-ce odorant ?	Non sauf s'il y a un mauvais travail des apports et si ça monte en température.
Pourquoi ne pas faire un partenariat chez des privés ?	On est d'abord sur un public de collectivités et non de professionnels. Peut être possible au cas par cas selon les besoins.
La sensibilisation à la production de déchets verts via l'usage de végétaux à pousse lente (pour les haies) ne devra-t-elle pas être accélérée dans les nouvelles constructions ? les documents d'urbanisme ?	Oui ça devait être un objectif de sensibilisation des collectivités et des personnes qui demandent des permis pour l'année 2020 mais pas évident au regard de la crise sanitaire de la Covid19. Il y a déjà eu 2 sessions de sensibilisation mais il faudrait être dans les prescriptions des SCOTs et PLU.

Monsieur PAGES constate qu'il n'y a pas d'autre question. Il remercie le porteur de projet pour sa présentation. Un retour lui sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose de garder la note de sélection favorable obtenue lors de la 1^{ère} audition et de valider les modifications apportées via cette 2^{ème} lecture (notamment la mise à jour du budget prévisionnel et du plan de financement).

Il n'y a pas d'autres questions de la part des membres.

Les membres valident donc à l'unanimité les modifications apportées à ce projet.

Heure de passage	18h30
Porteur	MFR Entre-deux-Mers (association)
Titre	Construction d'une serre, support aux formations
Fiche-Action (éligibilité)	3.3 – Accompagner les jeunes vers l'insertion, l'emploi et l'entrepreneuriat Créer des outils et des équipements pour faciliter l'insertion économique et l'emploi des jeunes (bureau mobile, aménagements de salles-locaux de « rencontres professionnelles », ...)
Localisation	La Sauve Majeure
Intervenant(s)	M. SAINGIRONS Richard - Président Mme BERNARD Céline - directrice
Exclus note et vote	Mme BERNARD – Binôme présent donc pas de modification du Quorum

M. SAINGIRONS présente le fonctionnement de la Maison Familiale Rurale qui accompagne des jeunes vers des formations qualifiantes professionnelles de la 4^{ème} au BTS (Horticulture et Aménagements Paysagers). La double opportunité d'une nouvelle formation en Plantes Aromatiques et Médicinales ainsi que le projet de la mairie de La Sauve de réaménagement global de la zone de l'ancienne gare a engendré pour la MFR de repenser son fonctionnement et ses locaux d'enseignements. Ainsi, le projet présenté concerne la création d'une serre comme support aux formations dispensées pour les jeunes.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
La subvention de la Région ne sera connue qu'en mai. Le projet est-il viable si la subvention de la Région n'est pas à la hauteur de ce qui est prévu ?	Il y aura alors un prêt plus important que prévu pour augmenter l'autofinancement de la MFR.
Va-t-il y avoir une augmentation du nombre d'élèves ou est-ce une réorganisation ?	Non c'est une augmentation du nombre d'élèves suite à l'ouverture d'une nouvelle formation. Il y aura donc aussi un besoin d'augmenter la capacité de l'internat (à voir dans un second dossier LEADER ?).
Quel lien avec le développement touristique de cette zone de La Sauve ?	Les zones gérées par la MFR (serres, carrés d'aromatiques, le jardin de senteurs, ...) seront ouvertes au public. Il y aura ainsi des animations pendant les périodes scolaires de la MFR. Pour les périodes de vacances plusieurs solutions sont à l'étude (contrat d'apprentissage MFR/commune ? stages MFR ? ateliers techniques avec adultes ? ...).

Monsieur PAGES constate qu'il n'y a pas d'autre question. Il remercie le porteur de projet pour sa présentation.. Un retour lui sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Il indique que Mme BERNARD doit également sortir et sera exclue du vote.

Sa titulaire étant présente, il n'y a pas d'incidence sur le double quorum.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,5	2,9	2,9	3,1	3,2	0,8	16,7/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

Heure de passage	18h50
Porteur	Mairie de Carignan-de-Bordeaux
Titre	Création d'un jardin partagé
Fiche-Action (éligibilité)	3.2 – Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de responsabilité sociale Créer des équipements et des animations pour soutenir des activités et services économiques en lien avec les principes de l'Economie Sociale et Solidaire et les partenariats public-privé (notamment sur le Cœur Entre-deux-Mers dans les champs de l'alimentation, ... des jardins partagés, ...)
Localisation	Carignan-de-Bordeaux
Intervenant(s)	M. GENETAY - Maire Mme ZIMMERLICH – Conseillère municipale
Exclus note et vote	/

M. GENETAY et Mme ZIMMERLICH présentent ce projet de jardin partagé et de réflexion globale autour de l'alimentation sur la commune de Carignan. Ils font également le lien avec le PAT Cœur Entre-deux-Mers porté par le Pôle Territorial. Sur le jardin, une première étude a montré le besoin (60 foyers intéressés, 50% en collectif, 50% en parcelles individuelles) et la solution d'aménagement retenue (gestion eau de pluie pour l'arrosage, localisation, forme, ...).

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Retour sur l'autonomie en eau (60% récupération eau de pluie, le reste avec un forage) ?	Nous ne pouvons pas augmenter la capacité de stockage sans une augmentation significative du coût total du projet. La récupération d'eau de pluie se fait à partir de la toiture du gymnase. Il y aura un drain à la sortie des cuves pour évacuer le surplus.
Le forage est-il pertinent ?	Oui on a fait venir un sourcier qui estime un forage suffisant à 20-25 mètres.
Sur la partie collective quelles seront les règles (récolte, ...) ?	Un cahier des charges – règlement sera élaboré avec les habitants-usagers. La récolte sera à destination des familles – jardiniers. Pour l'école ce n'est pas réaliste et faisable (350 élèves – 54 000 repas/an). Il pourrait y avoir cependant un partenariat avec le CCAS pour les personnes fragiles.
Quel accompagnement – animation pour ce jardin ?	Il y aura un accompagnement extérieur. Un appel d'offres est encore en cours pour recruter un intervenant extérieur.
Le jardin est présent en zone constructible dans le PLU. Pourquoi ne pas changer de destination dans le PLU cette zone ?	C'est une position politique locale de défense de cette zone et de l'assumer devant les administrés.
Quelle sécurité du lieu pour éviter les dégradations ?	Le jardin est déjà situé dans une zone de vie-passage de la commune (habitations autour, zones d'activités sportives, ...). La volonté n'est pas de « sanctuariser » le site donc on va essayer de jouer sur cet aspect de visibilité. De plus, les jardins sont déjà « clôturés » de manière naturelle sur une partie (haie, route, maison). La question qui se posera sera de les « fermer » totalement.

Monsieur PAGES constate qu'il n'y a pas d'autre question. Il remercie le porteur de projet pour sa présentation. Un retour lui sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
2,5	1,5	3,1	2,6	3,5	0,8	14,3/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

19h15 : projets annulés

Monsieur PAGES présente aux membres pour information les projets devant s'annuler sur demande des porteurs de projets pour différentes raisons et à différents stades d'avancement.

Annulation de subventions LEADER							
Numéro Osiris (si)	Mes.	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Avancement du dossier	Montant LEADER	Motifs
RAQU1902 19CR0720153	19.2	1.3	Les jardins du Bionheur	Mise en place vente directe	Programmé	1 164,68€	-Arrêt de l'activité -Réinjection de crédits dans le tableau des sous-réalisations
/	19.2	1.3	SCEA Eau à la Bouche	Vente directe et maraîchage en Aquaponie	Montage demande	2 888,00€	-Dépenses prévisionnelles présentées plus à l'ordre du jour
/	19.2	3.2	Mairie de Pompignac	Création d'un jardin partagé	Montage demande	20 384,00€	-Retards de mise en œuvre -Difficultés financières -Reprise à 0 du projet par la nouvelle municipalité
TOTAL						24 436,68€	

Les crédits réservés sur ces projets sont donc annulés.

19h20 : projets sous-réalisés

Monsieur PAGES présente les sous-réalisations constatées suite aux derniers dossiers mis en paiement

Num. Osiris	Mes.	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Sous réal LEADER	Raisons	Exclus du vote
RAQU190217 DT0330039	19.2	3.1	Association La Source	Création du Tiers-Lieu	3 261,36€	Défaut de trésorerie pour réaliser des investissements de « plus-value »	/
RAQU190218 DT0330007	19.2	1.3	PETR CE2M	En route vers le PAT	455,39€	Ajustement au réel des frais salariaux et de déplacement	M. MONGET (pub) = pas de sup M. MARTIN (pub) = pas de sup Quorum 1 : 15/22 (ok) Quorum 2 : 9 /15 (ok)
RAQU190217 DT0330047	19.2	2,3	Association TAND'E2M	Sonopluie : balade sonore en parapluie géolocalisé	897,84€	Ajustement factures événement de lancement	M. BEGEY (privé) = pas de sup Quorum 1 : 16/22 (ok) Quorum 2 : 8/16 (ok)
TOTAL					4 614,59€ (+ ajout du projet programmé annulé ci-dessus les Jardins du Bionheur)		

Le Président du Comité met au vote cette proposition de réinjection des crédits à la maquette pour optimiser leur utilisation.

Les membres valident à l'unanimité ces réinjections de crédits.

19h25 : transferts de crédits entre fiche-actions

Par notification, et en prévision de la programmation financière de ce jour, il est proposé aux membres du Comité LEADER de réaliser un transfert de maquette financière entre les fiches actions de la manière suivante :

- 60 000,00€ sur la FA 4.2 (valorisation de la biomasse)

+ 60 000,00€ sur la FA 2.3 (Produits Touristiques)

Le taux global de transfert monte donc à 4,23% de la maquette initiale (bien inférieur à la limite de 30%).

/

Le Président du Comité met au vote cette proposition de transfert.

Les membres valident à l'unanimité ce transfert.

19h30 : Programmation financière

Richard REY présente les projets ayant reçu un avis réglementaire favorable de la part de la Région (service instructeur). Les projets sont conformes à leur présentation en avis de principe.

Monsieur PAGES propose de mettre au vote les projets ci-dessous en vérifiant bien les conflits d'intérêt.

Monsieur MAULUN est exclu du vote sur le projet de la Mairie de Targon. Son suppléant étant présent il n'y a pas d'incidence sur le double quorum.

Programmation								
Numéro Osiris	Mesure	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190219 CR07220166	19.2	2.3	CdC Portes Entre-deux- Mers	Réhabilitation touristique du Multiple rural de Lignan	60 000,00€	446 462,41€	O 13,8/21	VOTE Exclu : /
RAQU190421 CR0720001	19.4	6	PETR Cœur Entre-deux- Mers	Animation LEADER 2021	55 164,09€	81 455,11€	O	VOTE Exclu : M. MONGET = pas de sup M. PAGES = suppléant présent Quorum 1 : 16/22 (ok) Quorum 2 : 9/16 (ok)
				TOTAL Comité	115 164,09€			
Soit un total de 38 dossiers programmés pour environ 66,4% de la maquette								

Les membres valident donc à l'unanimité la programmation financière de ces opérations.

De plus, il indique aux membres qu'il faut procéder à une déprogrammation-reprogrammation à cause d'un changement de montant de subvention publique sur un projet LEADER déjà programmé.

DEPROGRAMMATION-REPROGRAMMATION FINANCIERE									
Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant LEADER		Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
					Déprog.	Reprog.			
RAQU1902 19CR0720153	19.2	1.3	Association Echo Nature Médiation	Dans tous les sens - Ferme médiation animale	12 305,28€	13 577,28€	35 243,72€	O	OUI Exclu : /
				TOTAL		13 577,28€ (+1 273,13€)			
Raison : Augmentation de la subvention de la CdC du Créonnais qui a pour incidence d'augmenter par effet levier la subvention LEADER									

Les membres valident donc à l'unanimité la déprogrammation-reprogrammation de cette opération.

19h35 : Avancement maquette financière

Richard REY présente l'avancement de la maquette financière en tenant compte des validations financières précédentes et sous réserve de la validation des projets présentés ce jour ci en avis de sélection.

Le taux de sélection est donc de 99,7% (en gardant des fonds pour assurer l'animation jusqu'à la fin du programme) et le taux de paiement déposé de 40% (pour le taux réellement payé de 32%).

La procédure « liste d'attente » validée lors du Comité de décembre n'a donc pas été activée car le taux de sélection ne dépasse pas encore les 100%.

Ces bons chiffres devraient permettre de finaliser dans de bonnes conditions la programmation actuelle afin de porter la candidature du GAL pour chercher une enveloppe de transition supplémentaire pour les années 2021 et 2022 (travail à partir de mai 2021) qui permettra d'atteindre 2023 et la prochaine génération de Fonds européens à destination des territoires (LEADER et de nouveaux fonds du FEDER).

Des précisions sont abordées en annexe dans la copie des diapos diffusées ce jour.

Il n'y a pas de questions de la part des membres du Comité.

19h50 : Avis de principe sur les projets

Monsieur PAGES présente les notes (voir détails dans les présentations des projets ci-dessus) et avis sur les projets examinés à ce Comité.

	Porteur	Titre	Moyenne Décision	Référent volontaire (si)
1	ARTERRE (association collégiale)	Création d'un tiers Lieu	13,8/21 FAVORABLE	/
2	2^{ème} passage – modifications SEMOCTOM	OPREVERT : compostage des déchets verts	15,5/21 (1 ^{er} passage) FAVORABLE à la 2^{ème} lecture	/
3	MFR Entre-deux-Mers (association)	Construction d'une serre, support aux formations	16,7/21 FAVORABLE	M. BESIERS Jérôme
4	Mairie de Carignan-de-Bordeaux	Création d'un jardin partagé	14,3/21 FAVORABLE	/

Les membres valident donc à l'unanimité la décision reprise dans le tableau ci-dessus.

Il est demandé d'avoir le détail de la saisie informatique des notes. Le document Excel sera donc envoyé aux membres.

20h00 : Clôture du comité

Monsieur PAGES remercie les membres pour leur présence et leur participation. Il indique que le prochain Comité LEADER aura lieu à priori le **jeudi 6 mai** et probablement dans ces conditions d'organisation.

Il propose ensuite à Monsieur Francis WILSIUS (Conseiller Régional référent du Cœur Entre-deux-Mers) de conclure le Comité du jour. Monsieur WILSIUS indique que le Programme LEADER sur ce territoire présente de bons résultats et qu'il faut continuer sur cette dynamique. Les bons échos entendus à la Région doivent se maintenir et permettre ainsi d'avoir un avancement satisfaisant. Il remercie enfin M. PAGES pour son accueil.

Pas d'autre question ou remarque.

Le Président lève la séance.

Fait à Targon, le 20 avril 2021.



Alain MONGET

Président du PETR Cœur Entre-deux-Mers



Bernard PAGES

Président du GAL Cœur Entre-deux-Mers

Maire de Madirac

ORDRE DU JOUR

- Modification du collège privé du comité LEADER
- Validation du PV du comité du 9 décembre 2020
- Validation du Rapport d'Activités et de Mise en Œuvre (RAMO) 2020
- Communication LEADER 2021

- PROJETS - Avis de principe / sélection
- PROJETS - Avis financier

- Fin de gestion de l'enveloppe : liste d'attente
- Enveloppe complémentaire ?
- Fonds Européens 2021-2027

- REGLES DE FONCTIONNEMENT
 - Eteindre téléphone portable
 - Attendre pour prendre la parole

MODIFICATION COMITE LEADER

- Intégration de nouveaux membres du collège privé

Binômes	Poste	Avant	Après
Valorisation des déchets	Tit.	Néant	Anne COTTEREAU (CA, comptable REV - Camblanes)
	Sup.	DAROS Aline	DAROS Aline
Echanges, savoir et formation	Tit.	DE MECQUENEM Guillaume	Anne-Laure GARRIC (directrice Chantiers Tramasset – Le Tourne)
	Sup.	Néant	Céline BERNARD (directrice MFR - La Sauve)
Mobilité, transports	Tit.	DEVOS Pierre	DEVOS Pierre
	Sup.	Néant	A trouver
objectif stratégique LEADER 4 : Economie et « réemploi »	Tit.	DARTIGUE Stéphanie	DARTIGUE Stéphanie
	Sup.	Néant	LLEDOS Virginie (trésorière Rizibizi – Salleboeuf)

➔ VOTE MEMBRES (1/binôme)

VALIDATION PV

- Validation compte rendu Comité **9 décembre 2020** (mail 08/01/2021)
 - 1 retour

➔ VOTE MEMBRES (1/binôme)

4

VALIDATION RAPPORT D'ACTIVITES 2020 (RAMO)

- RAMO – Rapport d'Activités de Mise en Œuvre 2020 (mail 19/03/2021)
 - Document obligatoire (modèle régional, indispensable au paiement de l'animation, ...)
 - Structure du document :
 - Bilan qualitatif : global et par fiche -action
 - Retour d'expériences : fiches -retour des projets payés dans l'année
 - Evolution de la stratégie : convention LEADER et maquette
 - Bilan quantitatif : participation, décisions, ...
 - Bilan maquette financière
 - 0 retour

➔ VOTE MEMBRES (1/binôme)

5

COMMUNICATION LEADER 2021

1. Réalisation de 2 vidéos « Parole d'acteur »
 - Valorisation de projets terminés et payés
 - 1 vidéo par objectif stratégique LEADER
 - Proposition ci-dessous (2 axes : Foncier-agri et Tourisme)

Obj. Stratégique	Porteur	Titre	Commune
1. Foncier, agriculture, alimentation	GAEC Aux herbes et caetera	Transformation et vente directe de PAPAM	Cours de Monségur
2. Tourisme	SC Château Seguin	VITISHOW – une expérience d'oenotourisme	Lignan de Bordeaux
3. Economie collective ?	SCIC Entre-deux-Mondes	Tiers Lieu – espace de coworking	Créon
4. Déchets et Biomasse ?	SEMOCTOM	OPREVERT – Prévention et valorisation des déchets verts	Saint-léon

PROJETS TERMINES ET PAYES (à ce jour)

Obj 1-Foncier, Agri, Alim	Obj 2-Tourisme	Obj 3-Eco collective	Obj 4 « Déchets »
Transformation, accueil à la ferme et vente de plantes aromatiques médicinales (GAEC Aux Herbes et Caetera)	VITISHOW - une expérience d'oenotourisme (Château Seguin)	Aménagement de la place Fouragnanet construction d'une halle (Mairie Sadirac)	Création d'une ressourcerie / recyclerie (Asso Rizibiz)
Aménagement d'une zone agricole (Mairie Targon)	Balade sonore en parapluie géolocalisé (station vélo)	Acteurs de l'ESS du CE2M : en route vers une structuration (PETR)	La fabrique à bancs publics (PETR)
Etude et stratégie de développement économique (CdC Rurales)	Développement de l'offre accessible à la Station Vélo (Mairie de Créon)	*Espace partagé de travail "Tiers lieu" de Cadillac (La Source)*	Stage Mobilier urbain (PETR)
Etude de positionnement et de faisabilité pour la mise en tourisme du village de La Sauve (E2M Tourisme)	Création d'un gîte de groupe haut de gamme (SARL Sololiné)	*Création d'une seconde salle au Cinéma Lux (Mairie Cadillac)*	Etude pour la création d'une plateforme de compostage des déchets verts et biodéchets (SEMOCTOM)
	Réhabilitation de Planète Bordeaux – Etude (Syndicat Bdx Bdx sup)		
	Modernisation de l'OT de Cadillac (CdC convergence)		
	Aménagements touristique de la maison des vins de Cadillac- phase 2016 (Syndicat des vins)		*projets dans le territoire LEADER jusqu'en 2018*

COMMUNICATION LEADER 2021

2. Participation au « Joli mois de l'Europe » (mai 2021)
 - 1 jour / 1 projet / 1CdC
 - Visites de projets terminés et payés
 - Publics cibles :
 - Membres du Comité LEADER
 - Elus CdCs et Comité Syndical du PETR
 - Partenaires techniques
 - Autres porteurs de projets

 - Semaine 21 (25 au 29 mai)

AVIS DE SELECTION

Horaire	17h20
Porteur	ARTERRE (association collégiale)
Titre	Création d'un tiers Lieu
Fiche-Action (éligibilité)	3.1 – <i>Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités économiques</i> Créer et adapter des outils collectifs et des espaces économiques partagés (salons-forums ..., espaces de télétravail, espaces de coworking et ateliers collectifs)
Localisation	Le Tourne
Intervenant(s)	Mme SAGNIEZ – membre de l'association en charge du projet Mme BIART – membre de l'association M. BARET – membre de l'association
Exclus note et vote	/

9

AVIS DE SELECTION 2^{ème} PASSAGE POUR MODIFICATION

Horaire	17h50
Porteur	SEMOCTOM (Syndicat Collecte des Déchets de l'E2M)
Titre	OPREVERT – Prévention et valorisation des déchets verts
Fiche-Action	4.2 - <i>Préserver et valoriser la biomasse</i> → Créer de nouvelles ressources à partir de bio-déchets (... , paillage ou compost, ...). Biodéchets : déchets verts, alimentaires, de biomasse, agricoles, ...
Commune	Saint-Léon
Intervenant(s)	-M. PUJOL – Vice-Président du SEMOCTOM (valorisation) -Mme BITTARD – Directrice
Causes 2^{ème} passage	Modification des dépenses (cf note explicative initiale) : -le retrait des actions de communication -sensibilisation-formation (fait et financé par ailleurs) -l'ajout d'une dépense d'aménagement extérieur (matériaux pour le sol des plateformes locales) → Baisse coût total (-54 000€) et subvention LEADER (-33 000€) Note obtenue 15,5 : => valider ou non cette nouvelle dépense ?

AVIS DE SELECTION

Horaire	18h20
Porteur	MFR Entre-deux-Mers (association)
Titre	Construction d'une serre, support aux formations
Fiche-Action (éligibilité)	3.3 – <i>Accompagner les jeunes vers l'insertion, l'emploi et l'entrepreneuriat</i> Créer des outils et des équipements pour faciliter l'insertion économique et l'emploi des jeunes (bureau mobile, aménagements de salles-locaux de « rencontres professionnelles », ...)
Localisation	La Sauve Majeure
Intervenant(s)	M. SAINGIRONS Richard - Président Mme BERNARD Céline - directrice
Exclus note et vote	Mme BERNARD

AVIS DE SELECTION

Horaire	19h
Porteur	Mairie de Carignan-de-Bordeaux
Titre	Création d'un jardin partagé
Fiche-Action (éligibilité)	3.2 – <i>Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de responsabilité sociale</i> Créer des équipements et des animations pour soutenir des activités et services économiques en lien avec les principes de l'Economie Sociale et Solidaire et les partenariats public -privé (notamment sur le Cœur Entre -deux-Mers dans les champs de l'alimentation , ... des jardins partagés, ...)
Localisation	Carignan-de-Bordeaux
Intervenant(s)	M. GENETAY - Maire Mme ZIMMERLICH – Conseillère municipale
Exclus note et vote	/

12

PROJETS ANNULES

Annulation de subventions LEADER							
Numéro Osiris (si)	Mes .	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Avancement du dossier	Montant LEADER	Motifs
RAQU1902 19CR072015 3	19.2	1.3	El Lesjardins du Bionheur	Mise en place vente directe	Programmé	1 164,68€	-Arrêt de l'activité -Réinjection de crédits dans le tableau des sous-réalisations
/	19.2	1.3	SCEA Eau à la Bouche	Vente directe et maraichage en Aquaponie	Montage demande	2 888,00€	-Dépenses prévisionnelles présentés plus à l'ordre du jour
/	19.2	3.2	Mairie de Pompignac	Création d'un jardin partagé	Montage demande	20 384,00€	-Retards de mise en oeuvre -Difficultés financières -Reprise à 0 du projet par la nouvelle municipalité
TOTAL						24 436,68€	

VOTE MEMBRES (1/binôme)

13

PROJETS SOUS REALISES

Ré-injection de crédits						
Numéro Osiris	Mes	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Sous réal LEADER	Raisons
SOUS REALISATIONS						
RAQU190217 DT0330039	19.2	3.1	Association La Source	Création du Tiers Lieu	3 261,36€	Défaut de trésorerie pour réaliser des investissements de « plus-value »
RAQU190218 DT0330007	19.2	1.3	PETR CE2M	En route vers le PAT	455,39€	Ajustement au réel des frais salariaux et de déplacement
RAQU190217 DT0330047	19.2	2.3	Association TAND'E2M	Sonopluie: ballade sonore en parapluie géolocalisé	897,84€	Ajustement factures événement de lancement
TOTAL					4 614,59€	

VOTE MEMBRES (1/binôme)

1.4

ELEMENTS FINANCIERS

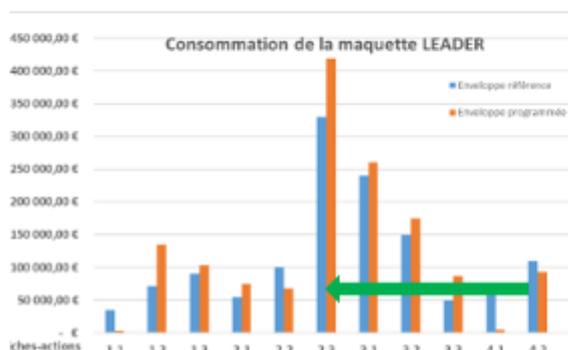
TRANSFERTS entre Fiches :

→ 4.2 (valoriser la biomasse) vers 2.3 (Produits Touristiques)

→ 60 000€ soit 3,33% (taux cumulé : 4,23% < 30%)

VOTE MEMBRES (1/binôme)

MAQUETTE (si dossiers du jour validés)



	TO	Maquette Initial	Maquette en cours	Transfert n°3 Date du CP : 25/03/2020
TOTAL GENERAL		1 600 000,00 €	1 600 000,00 €	0,00 €
Orientation Stratégique 1 / FA 1	19.2	200 000,00 €	196 927,96 €	0,00 €
Fiche action 1.1	19.2	40 000,00 €	35 016,85 €	
Fiche action 1.2	19.2	70 000,00 €	71 956,11 €	
Fiche action 1.3	19.2	90 000,00 €	90 000,00 €	
Orientation stratégique 2 / FA 2	19.2	210 000,00 €	161 961,68 €	60 000,00 €
Fiche action 2.1	19.2	50 000,00 €	51 963,15 €	
Fiche action 2.2	19.2	90 000,00 €	60 000,00 €	
Fiche action 2.3	19.2	260 000,00 €	29 000,53 €	+ 60 000,00 €
Orientation stratégique 3 / FA 3	19.2	440 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €
Fiche action 3.1	19.2	240 000,00 €	20 000,00 €	
Fiche action 3.2	19.2	150 000,00 €	60 000,00 €	
Fiche action 3.3	19.2	50 000,00 €	50 000,00 €	
Orientation stratégique 4 / FA 4	19.2	510 000,00 €	28 855,36 €	- 40 000,00 €
Fiche action 4.1	19.2	70 000,00 €	70 000,00 €	
Fiche action 4.2	19.2	170 000,00 €	10 000,00 €	- 60 000,00 €
Fiche action 4.3	19.2	70 000,00 €	58 855,36 €	
Orientation stratégique 5 / Coopération	19.3	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
Fiche action 5	19.3	30 000,00 €	30 000,00 €	
Orientation stratégique 6 / Animation	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €	0,00 €
Fiche action 6	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €	
Donnée				Transfert OK
Taux de transfert (bas) qui le transfert atteint 30% : il est nécessaire de modifier un montant				3,33%
Taux cumulés				4,23%

ELEMENTS FINANCIERS

PROGRAMMATION FINANCIERE								
Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU190219 CR07220188	19.2	2.3	CdC Portes Entre-deux-Mers	Réhabilitation touristique du Multiple rural de Lignan	60 000,00€	448 462,41€	O 13,8/21	VOTE Exclu : /
RAQU190421 CR0720001	19.4	6	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation LEADER 2021	55 164,09€	81 455,11€	O	VOTE Exclu : Ms.- -MONGET -PAGES
TOTAL					115 164,09€			

Dossiers sélectionnés	Dossiers programmés	TOTAL
16 dossiers	38 dossiers 66,4% - 1 195 229€	54 dossiers

→VOTE MEMBRES (1/binôme)

16

ELEMENTS FINANCIERS

DEPROGRAMMATION -REPROGRAMMATION FINANCIERE								
Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant LEADER Déprog. Reprog.	Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU1902 19CR0720153	19.2	1.3	Association Echo Nature Médiation	Dans tous les sens - Ferme médiation animal	12 305,28€ 13 577,28€	35 243,72€	O	VOTE Exclu : /
					13 577,28€ (+1 273,13€)			

Raison : Augmentation de la subvention de la Communauté de Communes du Créonnais qui a pour incidence d'augmenter par effet levier la subvention LEADER

VOTE MEMBRES (1/binôme)

17

AVANCEMENT MAQUETTE FINANCIERE

- En tenant compte des projets présentés ce jour :
 - sélectionnée : 99,7% = reste 5 200€ environ
 - programmée : 66%
 - Payée (déposé à l'instruction) : 40%
 - Dont payée réel (ou mis en paiement ASP) : 32%
- Pas de mise en œuvre des critères de priorités pour définir une liste d'attente
 - On garde la méthode validée au Comité de décembre et on l'appliquera le cas échéant (priorité au calendrier de mise en œuvre, note obtenue)
 - En attente de confirmation d'une enveloppe supplémentaire (à minima 320 000€ selon nos estimations)

18

PERSPECTIVES ENVELOPPE SUPPLEMENTAIRE

- 2 possibilités :
 - Transferts entre territoires (sur volontariat)
 - Activation d'une phase de « transition » entre 2 générations LEADER pour les années 2021 et 2022
- ➔ Estimation du besoin d'enveloppe sur la base de projets « réels et fondés »
- Passage par un appel à candidature des territoires ex -Aquitains
 - Modalités présentées au prochain comité d'appui du 2 avril (VP Région – Pdts LEADER)
 - Travail détection en interne sur la base :
 - Liste attente des projets sélectionnés + projets « réels et fondés » en contact
 - Valorisation avancement du programme
 - A la marge, évolution possible des fiches -actions ?
 - Présentation de la réponse (si temps suffisant) en comité LEADER

19

FONDS EUROPEENS 2021 -2027

- Participation aux phases de concertations régionales (FEDER -FSE / FEADER) – 1^{er} semestre 2021
- Point fort de notre candidature : le Projet de territoire Ambition 2030
- 2 sources de financement :
 - **Objectif 5 du FEDER-FSE 2021-2027 (développement territorial)**
 - Territorialisation et décentralisation de la sélection et des fonds
 - Mise en place d'une gouvernance collégiale locale dans la continuité de notre gouvernance actuelle :
 - Acteurs publics (PETR, EPCI, Région, Département)
 - Acteurs privés (choix laissé au territoire à priori)
 - 3 thèmes de projets : Ingénierie / Attractivité durable et services / Dynamiques innovations et reconversion
 - **LEADER 2023 -2027**
 - Construit pour apporter une plus value pour les territoires ruraux
 - Pas de précision pour le moment

20

SYNTHESE AVIS SELECTION

- Notes obtenues

Porteur	Titre	Moyenne Décision	Référent volontaire (si)
ARTERRE (association collégiale)	Création d'un tiers Lieu		
MFR Entre -deux-Mers (association)	Construction d'une serre, support aux formations		
Mairie de Carignan-de-Bordeaux	Création d'un jardin partagé		

→ **VOTE MEMBRES (tous)**

21

Annexe 2 : feuilles d'émergement



FEUILLE DE PRESENCE
du Comité de Programmation du 25 mars 2021 (targon)



Collège « privé » :

Poste	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Titulaire	Madame	COTTEREAU	Anne	
Supléant	Madame	DAROS	Aline	
Titulaire	Monsieur	PAPIN	Christophe	
Supléant	Monsieur	TREVAUX	Gustave	
Titulaire	Monsieur	GARRIC	Anne Laure	
Supléant	Madame	BERNARD	Céline	
Titulaire	Monsieur	DEVOS	Pierre	
Supléant				
Titulaire	Monsieur	BEGEY	Jean Michel	
Supléant	Madame	BECHU	Marion	
Titulaire	Madame	TECHOUÉYRES	Isabelle	
Supléant	Monsieur	SOLANS	Bernard	
Titulaire	Monsieur	RIVIERE	Thierry	
Supléant	Monsieur	LASSALLE SAINT JEAN	Philippe	
Titulaire	Madame	GABILLET	Louisa	
Supléant	Monsieur	PASZAK	Jean Michel	
Titulaire	Madame	GONZALEZ LAYMAND	Chantal	
Supléant	Monsieur	LUSSIN	Franck	
Titulaire	Monsieur	FAUGERE	André	
Supléant	Monsieur	ROGER	Frédéric	
Titulaire	Madame	STANISLAWEK	Julie	
Supléant	Madame	BROTONS	Danièle	
Titulaire	Monsieur	BESIERS	Jérôme	
Supléant	Monsieur	CARBON	Vincent	
Titulaire	Madame	DARTIGUE	Stéphanie	
Supléant	Madame	LLEDOS	Virginie	

FEADER - Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



FEUILLE DE PRESENCE

du Comité de Programmation du 25 mars 2021 (targon)



Collège « public » :

Poste	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Titulaire	Monsieur	MONGET	Alain	
Supléant	Monsieur	ROUGIER	Frédéric	
Titulaire	Madame	DELBARY	Aline	
Supléant	Madame	LABBE	Hélène	
Titulaire	Monsieur	MOREAU	Luc	
Supléant	Madame	DA COSTA	Laëtitia	
Titulaire	Monsieur	MAULUN	Frédéric	
Supléant	Madame	DALLA LONGA	Marie-France	
Titulaire	Monsieur	PAGES	Bernard	
Supléant	Monsieur	MONNERIE	François	
Titulaire	Madame	HARRIS	Anne	
Supléant	Madame	ZEFEL	Nathalie	
Titulaire	Madame	AUBIN	Maryse	
Supléant	Madame	LHOMET	Sylvie	
Titulaire	Monsieur	MARTIN	José	
Supléant	Madame	FAVRE	Emmanuelle	
Titulaire	Madame	LAFON	Maryvonne	
Supléant	Madame	TESSIER	Sylvie	

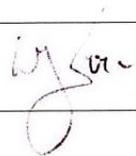
FEADER - Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



FEUILLE DE PRESENCE
du Comité de Programmation du 25 mars 2021 (targon)



Partenaires institutionnels

Structure	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Préfecture	M.	BUCCIO	Fabienne	excusée
Sous-Préfecture	M.	SUZANNE	Eric	excusé
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M.	WILSIUS	Francis	
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	Mme	VEYSSY	Catherine	
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M.	MARTIN	Kevin	
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	Mme	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	
Conseil Départemental Gironde	Mme	CORRAND	Solenne	
Conseil Départemental Gironde	Mme	MENARD	Gaëlle	
Entre-deux-Mers Tourisme	M.	CHATENOUD	Julien	
PETR Cœur Entre-deux-Mers	Mme	MAGNANT	Sandrine	
PETR Cœur Entre-deux-Mers	M	REY	Richard	



**COMPTE-RENDU
DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
du 18 mai 2021
Sauveterre de Guyenne (Communauté de Communes)**



Collège public : 6 binômes

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
MONGET	Alain	X			ROUGIER	Frédéric		X	
DELBARY	Aline			X	LABBE	Hélène		X	
MOREAU	Luc		X		DA COSTA	Laëtitia		X	
MAULUN	Frédéric		X		DALLA-LONGA	Marie-France	X		
PAGES	Bernard	X			MONNERIE	François		X	
HARRIS	Anne	X			ZEFEL	Nathalie		X	
AUBIN	Maryse		X		LHOMET	Sylvie	X		
MARTIN	José		X		FAVRE	Emmanuelle		X	
LAFON	Maryvonne	X			TESSIER	Sylvie		X	

Collège privé : 10 binômes (puis 11)

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
COTTEREAU	Anne	X			DAROS	Aline			X
PAPIN	Christophe	X			TREVAUX	Gustave		X	
GARRIC	Anne-Laure	X			BERNARD	Céline	X		
DEVOS	Pierre		X		/				
BEGEY	Jean-Michel	X			BECHU	Marion		X	
TECHOUÉYRES	Isabelle	X			SOLANS	Bernard			X
RIVIERE	Thierry		X		LASSALLE SAINT-JEAN	Philippe			X
GABILLET	Louisa	X			PASZAK	Jean-Michel		X	
GONZALEZ	Chantal		X		LUSSIN	Franck	X (arrivée à 18h05)		
FAUGERE	André	X			ROGER	Frédéric	X		
STANISLAWEK	Julie		X		BROTONS	Danièle	X		
BESIERS	Jérôme		X		CARBON	Vincent	X		
DARTIGUE	Stéphanie	X			LLEDOS	Virginie	X		

Vérification règle du double quorum :

1er quorum : 50% ou plus de membres présents 16/22 soit 72% - ok Puis 17/22 soit 77% - ok	2ème quorum : 50% ou plus de membres privés 10/16 soit 56% - ok Puis 11/17 soit 64% - ok
--	---

Personnes invitées et institutionnels

Nom	Prénom	Structure	Statut	Nom	Prénom	Structure	Statut
ROUSSET	Alain	Président CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.	WILSIUS	Francis	Elu CR Nouvelle-Aquitaine	Prés.
VEYSSY	Catherine	Elue CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.	MARTIN	Kévin	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.
BUCCIO	Fabienne	Préfète Gironde	Exc.	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.

CORRAND	Solenne	CD Gironde	Exc.				
REY	Richard	PETR CE2M	Prés.				
MAGNANT	Sandrine	PETR CE2M	Prés.				

Synthèse du comité :

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.3	5	PETR CE2M et collectif	Défi Foyers à Alimentation Positive du Cœur Entre-deux-Mers – 1ère édition	/	/	O 15,1/21
/	19.2	4.1	La Plastiquerie	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique	/	/	O 15,7/21
/	19.2	2.3	Les Chantiers Tramasset	Chantier spectacle autour du Courreau – phase 2 2021	/	/	O 14,8/21
/	19.2	1.3	SAS CORDES	Magasin de vente de produits bio et locaux	/	/	O 14,7/21
/	19.2	2.3	Mairie de Blasimon	Création d'un espace muséographique sur la collection de l'Abbé Hoareau	/	/	O 14,2/21

DEPROGRAMMATION-REPROGRAMMATION FINANCIERE

Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant LEADER Déprog. Reprog.	Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU1902 20CR0720108	19.2	2.3	Les chantiers Tramasset (Association)	Chantier spectacle autour du coureau de Gironde	-25 369,39€ +31 223,86€	39 029,83€	O	VOTE Exclue : Mme GARRIC
				TOTAL	31 223,86€ (+ 5 854,47€)			

La Région ne peut pas payer la subvention car les dépenses ont changé (déjà changé dans le dossier LEADER).

Il est donc proposé d'augmenter la subvention LEADER pour compenser le non-paiement de la subvention Région afin de diminuer le délai de traitement du dossier en instruction.

Programmation

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221 CR0720013	19,2	2,3	Fédération Dptale de Pêche et de Protection du Milieu aquatique de Gironde	Valorisation touristique de la pêche de loisir sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers	28 558,69€	42 140,49€	O 13,5/21	VOTE Exclu : /
RAQU190219 CR0720137	19.2	1.2	PETR Cœur Entre-deux-mers	Mise en place d'un observatoire du foncier agricole	54 487,38€	113 177,83€	O	VOTE Exclus : M, MONGET M. MAULUN

Soit un total de 83 046,07€ de programmation

Sous-réalisation – réinjection de crédits

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Raisons

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°10 : Annexe 2 – Eléments financiers Transferts maquette	Annexe 2 : Transferts financiers dans la maquette : Fiche Débit : 1.1 (-24 487,38€) / 4.1 (-20 000,00€) / 4.3 (-30 000,00€) / 5 (-8 558,69€) Fiche Crédit : 1.2 (+54 487,38€) / 2.3 (+ 28 558,69€)

ANNEXE 1 : présentation Comité

ANNEXE 2 : feuilles d'émargement

17h15 : Accueil des membres du Comité de programmation

Monsieur PAGES, accueille les membres du Comité de programmation du GAL Cœur Entre-deux-Mers et constate que le double-quorum est atteint.

Il revient sur le contexte sanitaire particulier dans lequel se tient ce comité et demande aux participants de respecter les gestes barrières.

Il indique aux membres du Comité que des prises de vidéos vont être réalisées (sans prises de son) lors de ce Comité afin d'illustrer les prochaines vidéos de valorisation de LEADER. Les membres présents sont d'accord pour donner leur droit à l'image.

Il propose également de prendre 5 minutes après l'audition des porteurs de projets, lorsqu'ils se sont retirés, afin d'avoir un temps d'échange entre les membres.

Il remercie enfin M. WILSIUS, Conseiller régional, pour sa présence et son suivi régulier des actions et du programme LEADER du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers.

17h20 : Validation du compte-rendu du comité de programmation précédent

Monsieur PAGES présente le compte-rendu du Comité LEADER du 25 mars 2021 envoyé par mail le 28 avril 2021.

Il n'y a pas eu de retour.

Les membres n'ayant pas de nouvelle question ou remarque, le Président du Comité met au vote ce compte-rendu.

Les membres valident donc à l'unanimité le compte-rendu du Comité précédent.

17h21 : Enveloppe supplémentaire de transition

Monsieur PAGES indique aux membres que le Pôle Territorial a adressé un courrier à la Région Nouvelle-Aquitaine afin de se positionner favorablement sur une enveloppe supplémentaire via la transition entre les 2 générations LEADER 14-20 et 23-27. Cette enveloppe serait obtenue à partir de l'été 2021 et pourrait accompagner des projets sur 2021 et 2022 avec une date de fin de réalisation pour fin 2023.

Cette enveloppe transition est dotée de 7M€ environ pour l'ex Région Aquitaine et ses 22 GAL. Elle sera répartie de manière équitable entre les territoires demandeurs et au regard de leur stock de projet et de leur niveau d'avancement.

Le Cœur Entre-deux-Mers a donc fait une demande à hauteur de 600 000€ au regard de ses premiers contacts de projets en réserve estimés aujourd'hui entre 450 000€ et 600 000€.

Un Appel à projet régional sera diffusé en mai pour que chaque territoire LEADER présente les modalités de mise en œuvre de cette enveloppe. La réponse sera présentée et validée lors du prochain Comité de juillet 2021 (si temps nécessaire pour sa rédaction).

Les membres du Comité n'ont pas de remarque.

17h25 : Equipements Structurants – relance d'un appel à projet

La Région Nouvelle-Aquitaine avait défini et rendu obligatoire la notion d'Equipements Structurants dans les stratégies LEADER par le fléchage à minima de 20% de l'enveloppe LEADER sur des projets présentant un fort impact pour le territoire (projet de plus de 400 000€, projet impactant une filière, à l'échelle intercommunale à minima, ...).

Sur le Cœur Entre-deux-Mers il avait été fait comme choix de procéder par un appel à projet sur 5 mesures de la stratégie afin d'identifier ces projets ainsi que plafond « boosté » à 120 000€ de subvention LEADER.

Cet appel à projet a été diffusé en 2016-2017 et a eu 5 réponses dont 3 considérées comme Equipements Structurants (à 120 000€) et 2 analysées comme un projet classique (à 60 000€).

Ainsi, afin de respecter le taux de 20% sur l'ensemble de la maquette ré-abondée, il est proposé aux membres de lancer un nouvel appel à projet sur l'ensemble des 5 mesures prévues.

Afin de respecter le calendrier de la transition, l'appel à projet sera diffusé par mail aux structures partenaires (communes, CdC, autres ...) et cibles (déjà en contact sur des projets LEADER) et avec un calendrier resserré de juin à août-septembre 2021.

L'enveloppe pour cet appel à projet sera précisée ultérieurement au regard de l'enveloppe de transition obtenue (à minima 20%) et pourrait être revue selon le nombre de réponse.

Enfin, un Comité spécial pourra être organisé au regard du nombre de réponses à cet appel à projet.

Les membres valident à l'unanimité cette proposition.

17h30 : Examen de nouveaux projets en avis de principe

Porteur	PETR Cœur Entre-deux-Mers (et ses partenaires) – projet COLLECTIF
Titre	Défi Foyers à Alimentation Positive du Cœur Entre-deux-Mers – 1ère édition
Fiche-Action (éligibilité)	5 - Coopération (avec GAL Grand Libournais et GAL Sud-Gironde) L'ensemble des thématiques abordées dans le plan d'action peut faire l'objet d'un projet de coopération interterritorial ou transnational ou 1.3 – Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire Créer de nouveaux débouchés pour les productions agroalimentaires locales et de qualité (inciter, promouvoir les circuits-courts, ..., améliorer l'accès à l'alimentation et la capacité alimentaire du territoire)
Localisation	Targon pour l'ensemble du territoire
Intervenant(s)	-Mme DARTIGUE – Directrice structure partenaire -Mme HURTAUD – Chargée de mission PAT -M. MOREAU – Animateur LEADER du GAL Grand Libournais
Exclus note et vote	-M. MONGET – Président du PETR -Mme DARTIGUE – Directrice Bocal Local (partenaire)

Mme HURTAUD présente d'abord l'historique, les objectifs et le fonctionnement du Défi.

Mme DARTIGUE intervient pour préciser le rôle des structures porteuses et leurs modalités de partenariat et de co-construction.

M. MOREAU intervient au nom des territoires coopérant sur ce projet pour présenter les caractéristiques du Grand Libournais et les avantages à traiter ce projet dans le cadre d'une coopération interterritoriale.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Base de l'estimation des frais salariaux des structures partenaires ?	C'est une estimation basée sur ce qui a pu se faire dans d'autres défis. On est à 10 jours de coordination globale par équipe et à 1 jour/relevé/foyers (soit 20 jours pour 10 foyers et 2 relevés/foyer)
Les critères de recrutement des foyers ?	Il est visé une mixité sociale des foyers. La base du recrutement se fera avec les CCAS-CIAS sur des foyers volontaires et motivés.
Les frais salariaux concernent des recrutements ou des agents en place ?	Plutôt une valorisation des agents en place.
Quels effets entraînants via la valorisation-communication ?	Il y a un budget communication spécifique. De plus il y aura d'autres éditions de ce défi à l'avenir. Enfin, on attend aussi beaucoup du bouche à oreille.
Comment va-t-on valoriser l'offre agricole alimentaire locale ?	Il y aura des outils de communication avec les adresses pratiquants de la vente directe et des produits AB et de qualité.
Pourquoi le défi ne se fait pas sur la période estivale ? Sur 6 mois uniquement ?	C'est un choix d'être sur une période hivernale car c'est justement, dans les esprits, une période un peu moins propice aux habitudes et à la disponibilité des produits. De plus, la période estivale et les vacances peuvent avoir un impact. Enfin, la durée optimale vue dans d'autres défis est de 6 mois (motivation famille, suivi, ...).

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose également un temps d'échange entre les membres.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Mme DARTIGUE (privée - suppléante présente) et M. MONGET (public – pas de suppléant) ne peuvent pas participer à la notation et au vote de ce projet d'où la vérification de quorum comme suivant : Qu1 : 15/22 (68% ok) – Qu2 : 10/15 (66% ok).

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,7	2,0	3,1	2,5	3,0	0,7	15,1/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

Monsieur LUSSIN arrive au Comité (double quorum ok).

Heure de passage	18h05
Porteur	La Plastiquerie (association)
Titre	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique
Fiche-Action (éligibilité)	4.1. Diminuer et réutiliser les déchets et objets devenus inutiles Développer des filières et initiatives pour le recyclage et la réutilisation des déchets et objets (recyclerie, échanges et trocs d'objets, « détournement-transformation » d'objets)
Localisation	Le Tourne
Intervenant(s)	-Mme ROBERT Julie (Présidente) -Mme BOUTANG Amandine (Vice-Présidente)
Causes 2 ^{ème} passage	/

Mesdames ROBERT et BOUTANG interviennent afin de présenter leur projet de transformation et sensibilisation aux déchets plastiques. Elles présentent également aux membres des échantillons de plastiques préparés et un débouché potentiel à savoir la création d'un luminaire.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Votre projet est-il adapté à la transformation de différents plastiques ?	Oui, le projet est adapté à différentes compositions de plastiques (gainés, pots de fleurs, emballage rigide, ...). Concernant les bâches plastiques le sujet est étudié pour de la valorisation en plaque avec une presse.
La collecte des plastiques va-t-elle être un gros enjeu ?	Oui, c'est pourquoi nous souhaitons développer des partenariats avec des collectivités pour créer des points de collecte et d'apports (ex : à Talence 100kg/mois dans les cimetières)
Revente de la matière première à des filières de plasturgie ?	Non. Les plastiques ne sont pas lavés et les plasturgistes les souhaitent « propres ».
Comment le partenariat avec le SEMOCTOM va-t-il se matérialiser ? il y aura-t-il une taxe supplémentaire ?	Il sera créé des points de collecte dans 3 déchèteries avec des bacs spécifiques.
Pourquoi s'installer à Le Tourne ? quelles possibilités d'évolution ?	Le local trouvé à Le Tourne est une opportunité qui apportera de la visibilité (rue passante, des Chantiers Tramasset, lien avec la CdC, boutique pour les habitants-visiteurs, ...). C'est aussi une 1 ^{ère} étape de localisation à proximité des lieux d'habitation des instigatrices du projet (Cambes)
Volet insertion et emploi ?	A moyen terme c'est une volonté. Sur le format cela se fera peut-être avec une structure d'insertion extérieure.
2040 sera normalement l'année d'interdiction des plastiques jetables. Votre modèle sera-t-il viable après ?	C'est tout le souhait de ne plus voir de déchets et d'usages de plastiques mais ce matériau omniprésent dans la vie sera malheureusement encore utilisé à cette date.
L'exemple de merchandising fait pour Guerlain ne semble pas très durable ?	L'idée est de continuer à s'inscrire dans le réseau mondial « plastic waste » afin d'avoir localement des partenaires qui pourront récupérer/transformer les présents.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose également un temps d'échange entre les membres.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,5	2,8	2,3	3,4	3,2	0,6	15,7/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

Heure de passage	18h35
Porteur	Chantiers Tramasset (association)
Titre	Chantier spectacle autour du Coureau – phase 2 _ 2021
Fiche-Action (éligibilité)	2.3. Créer des produits touristiques en lien avec les « Patrimoines » Mettre en valeur les savoir-faire et patrimoines locaux pour « vivre » une expérience touristique
Localisation	Le Tourne
Intervenant(s)	M. ANTHONY – Co-Trésorier Mme GARRIC – Directrice
Exclus note et vote	Mme GARRIC - Directrice

Mme GARRIC présente le bilan de la 1^{ère} phase et les éléments à venir pour cette nouvelle phase dans ce projet global de chantier spectacle qui a été découpé en 2 dossiers et auxquels on applique les règles de dégressivité.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Quels sont les détails dans l'étude touristique prévue ?	Celle-ci soit servir à déterminer les usages et les modalités de gouvernance et d'exploitation du courreau terminé. Ces informations sont essentielles car elles vont servir à définir des scénarii et le chiffrage restant des travaux selon l'usage qui en sera fait.
Quelles sont les dimensions ?	28 à 29 m de long, 8 à 10 m de large, 1 m de tirant d'eau et une hauteur d'environ 2,5m
Depuis combien de temps le chantier a t'il commencé ?	Depuis 2011 avec l'écriture du tracé à l'échelle 1 du courreau. S'en est suivi un démarrage avec des chantiers formation annuels (qui devaient aussi intervenir sur la réhabilitation de la halle). Les travaux se sont ensuite arrêtés en 2016 avec l'arrêt des chantiers formation et une nouvelle gouvernance au sein de l'association.
Est-ce que le weekend le site sera ouvert ? En visite libre ou guidée ?	Oui, il y a un accueil sur place avec une buvette associative éphémère et des visites de groupes prévues les vendredis, samedis, dimanches.
Le budget présenté prévoit il la finition du bateau ?	Non, la finition se fera sur un budget spécifique et après livraisons et choix du scénario d'aménagement post-étude.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose également un temps d'échange entre les membres.

Il indique qu'il convient de conserver la note initiale obtenue lors du 1^{er} dossier (phase 1 – comité de mars 2020)

Mme GARRIC (privée – titulaire présente) ne peut pas participer à la décision. Sa titulaire étant présente il n'y a pas d'incidence sur le double quorum.

Pour rappel la note de sélection obtenue pour la phase 1 été la suivante :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,4	2,6	2,9	2,9	2,6	0,4	14,8/21

Les membres valident donc à l'unanimité le maintien de cette note pour la phase 2 et valident donc ce projet.

Heure de passage	19h00
Porteur	SAS CORDES (Laurent CORDES - agriculteur)
Titre	Magasin de vente de produits bio et locaux
Fiche-Action (éligibilité)	1.3. Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire Soutenir la transformation et la vente des productions agroalimentaires artisanales et agricoles (équipements et ateliers de transformation, points de vente à la ferme)
Localisation	Sadirac
Intervenant(s)	-M. CORDES Laurent (exploitant agricole) -Mme CORDES Isabelle (conjointe)
Exclus note et vote	/

Monsieur CORDES intervient pour présenter la création de ce point de vente (via une société commerciale) comme une extension et diversification de son activité agricole.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Quelles sont les surfaces et productions dans l'exploitation agricole ?	Environ 10ha au total avec 2ha de pommes de terre, 1ha d'oignon et 1,5ha en courges. La rotation se fait aujourd'hui avec du blé en vue d'approvisionner un boulanger. Les autres terres servent aussi à inclure de la rotation dans le système de cultures
Quelle est la localisation ?	A proximité du futur lycée du Créonnais à la sortie de Créon route de Latresne (à côté de Balloon Party).
Avez-vous fait une étude de marché et de concurrence ?	Oui avec l'expert-comptable, des expériences dans la gestion de commerce, avec le réseau avec qui M. CORDES travaille déjà (Biocoop, ...). Le panier moyen a été basé sur une moyenne d'achat dans les Biocoop. De plus une offre de produits de boucherie et de boulangerie servira de produits d'appel pour attirer les clientèles.
Quelle place pour le BIO dans le magasin ?	Elle sera majoritaire avec 80% de l'offre de produits mis en vente.
Comment allez-vous sécuriser l'offre – l'approvisionnement ? C'est parfois ce qu'il manque dans d'autres initiatives similaires (le BREC, Ecoline, ...)	Avec le réseau personnel et professionnel et des livraisons régulières.
Qu'il y a-t-il en production sur les parcelles de St Genes de Lombaud	Pour le moment il y a une rotation entre blé et oignons.
Le bâtiment est-il une rénovation ?	Non c'est une construction via la construction du hangar agricole de l'exploitation.
Combien d'emplois seront créés ?	A moyen terme il y aura 2 emplois (sa compagne et 1 vendeur) pour le point de vente mais pour aller démarcher aussi la resto-co.
Comment aller chercher la clientèle resto-co ?	Il faut démarcher et planifier la mise en production en partenariat avec les agriculteurs. L'avantage du site et du point de vente sera de proposer une gestion centrale.
Sur quel sujet se porte l'innovation du packaging des pommes de terre ?	Le porteur a travaillé un partenariat avec un transformateur du territoire pour créer un produit de 4eme gamme (pommes de terre lavées, épluchées, conditionnées sous vide).

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose également un temps d'échange entre les membres.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,1	3,1	2,5	2,2	2,6	0,9	14,7/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

Heure de passage	19h30
Porteur	Mairie de Blasimon
Titre	Création d'un espace muséographique sur la collection de l'Abbé Hoareau
Fiche-Action (éligibilité)	2.3. Créer des produits touristiques sur les « Patrimoines » Mettre en valeur les savoir-faire et patrimoines locaux pour « vivre » une expérience touristique (aménagement d'espaces muséographiques, ...)
Localisation	Blasimon
Intervenant(s)	M. BARBE – Maire M. FAVORY - Adjoint
Exclus note et vote	/

Monsieur BARBE présente le projet d'ouverture d'un musée et d'un espace d'interprétation autour de la collection insolite et archéologique de l'abbé Hoareau (personnage notable local et atypique) dans l'ancienne chapelle du centre bourg de Blasimon.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Quel est l'avis des services culturels de l'état sur le projet ?	Concernant le bâti (ancienne chapelle désacralisée) il reste « petit » mais présente du potentiel architectural. Pour la collection il n'y a rien d'exceptionnel mais le potentiel est présent et il résidera dans la façon de mettre en scène la visite.
Quels seront les mois de fermeture ?	Le musée sera visitable (sous réservation ou libre) 10 mois dans l'année. Les 2 mois de fermeture restent à définir mais ça ne sera pas l'été.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose également un temps d'échange entre les membres.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,3	2,6	2,8	2,4	2,1	0,9	14,2/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

20h00 : Notification n°10 – Transferts d’enveloppes financières entre fiches

Par notification, et en prévision de la programmation financière de ce jour, il est proposé aux membres du Comité LEADER de réaliser un transfert de maquette financière entre les fiches actions de la manière suivante :

Fiche Débit : 1.1 (-24 487,38€) / 4.1 (-20 000,00€) / 4.3 (-30 000,00€) / 5 (- 8 558,69€)

Fiche Crédit : 1.2 (+54 487,38€) / 2.3 (+ 28 558,69€)

Le taux global de transfert monte donc à 8,84% de la maquette initiale (bien inférieur à la limite de 30%).

Le Président du Comité met au vote cette proposition de transfert.

Les membres valident à l’unanimité ces transferts.

20h05 : Programmation financière

Richard REY présente aux membres la déprogrammation-reprogrammation du dossier ci-dessous :

DEPROGRAMMATION-REPROGRAMMATION FINANCIERE

Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant LEADER		Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
					Déprog.	Reprog.			
RAQU1902 20CR0720108	19.2	2.3	Les chantiers Tramasset (Association)	Chantier spectacle autour du coureau de Gironde	-25 369,39€	+31 223,86€	39 029,83€	O	VOTE Exclue : Mme GARRIC (titulaire présente = pas d’incidence double quorum)
				TOTAL	31 223,86€	(+ 5 854,47€)			

La Région ne peut pas payer la subvention car les dépenses ont changé (déjà changé dans le dossier LEADER).

Il est donc proposé d’augmenter la subvention LEADER pour compenser le non-paiement de la subvention Région afin de diminuer le délai de traitement du dossier en instruction.

Richard REY présente ensuite les projets ayant reçu un avis réglementaire favorable de la part de la Région (service instructeur). Les projets sont conformes à leur présentation en avis de principe.

Programmation

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant tot. éligible	Sélec. O/N	Programmation
RAQU190221 CR0720013	19,2	2,3	Fédération Dptale de Pêche et de Protection du Milieu aquatique de Gironde	Valorisation touristique de la pêche de loisir sur le territoire du Coeur Entre-deux- Mers	28 558,69€	42 140,49€	O 13,5/21	VOTE Exclu : /
RAQU190219 CR0720137	19.2	1.2	PETR Cœur Entre- deux-mers	Mise en place d’un observatoire du foncier agricole	54 487,38€	113 177,83€	O 13,4/15	VOTE Exclus : M, MONGET (incidence double quorum = ok voir page 5)

Les membres valident donc à l’unanimité la programmation financière de ces opérations.

20h20 : Avis de principe sur les projets

Monsieur PAGES présente les notes (voir détails dans les présentations des projets ci-dessus) et avis sur les projets examinés à ce comité.

	Porteur	Titre	Moyenne Décision	Référent volontaire (si)
1	PETR CE2M et collectif	Défi Foyers à Alimentation Positive du Cœur Entre-deux-Mers – 1ère édition	Sélection validée 15,1 / 21	/
2	Les Chantiers Tramasset	Chantier spectacle autour du Courreau – phase 2 2021	Sélection validée 14,8 / 21	M. BEGEY
3	La Plastiquerie	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique	Sélection validée 15,7 / 21	M. PAGES
4	SAS CORDES	Magasin de vente de produits bio et locaux	Sélection validée 14,7 / 21	M. FAUGERE
5	Mairie de Blasimon	Création d'un espace muséographique sur la collection de l'Abbé Hoareau	Sélection validée 14,2 / 21	/

Les membres valident donc à l'unanimité la décision reprise dans le tableau ci-dessus.

20h30 : Clôture du comité

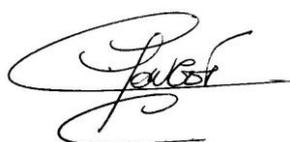
Monsieur PAGES remercie les membres pour leur présence et leur participation. Il indique que le prochain Comité LEADER aura lieu à priori début juillet et probablement dans ces conditions d'organisation.

Il passe la parole à M WILSIUS, Conseiller Régional en charge du suivi de notre territoire de PETR et de ses actions. Il précise qu'avec les élections régionales qui arrivent (fin juin) se sera peut-être sa dernière participation même s'il se représente sur une des listes. Il souligne en tout cas l'avancement du programme, la dynamique à l'œuvre sur le territoire et la richesse des projets présentés.

Sans autre question ou remarque.

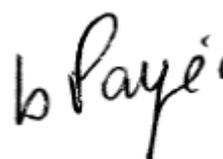
Le Président lève la séance.

Fait à Targon, le 25 mai 2021.



Alain MONGET

Président du PETR Cœur Entre-deux-Mers



Bernard PAGES

Président du GAL Cœur Entre-deux-Mers
Maire de Madirac



Comité de Programmation

GAL Cœur Entre-deux-Mers

18 mai 2021 – SAUVETERRE DE GUYENNE (17h -20h)

1

ORDRE DU JOUR

- Validation du PV du Comité du 25 mars 2021

- PROJETS - Avis de principe / sélection
- PROJETS - Avis financier

- Fin de gestion de l'enveloppe
- Enveloppe complémentaire

- REGLES DE FONCTIONNEMENT
 - Eteindre téléphone portable
 - Attendre pour prendre la parole

2

VALIDATION PV

- Validation compte rendu Comité **25 mars 2021** (mail 28/04/2021)
- Pas de retour

→ VOTE MEMBRES (1/bi nôme)

3

AVIS DE SELECTION

Horaire	17h20
Porteur	PETR Cœur Entre-deux-Mers (et ses partenaires) – projet COLLECTIF
Titre	Défi Foyers à Alimentation Positive du Cœur Entre -deux-Mers – 1ère édition
Fiche-Action (éligibilité)	5 - <u>Coopération (avec GAL Grand Libournais et GAL Sud -Gironde)</u> L'ensemble des thématiques abordées dans le plan d'action peut faire l'objet d'un projet de coopération interterritorial Ou 1.3 <u>Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire</u> Créer de nouveaux débouchés pour les productions agroalimentaires locales et de qualité (inciter, promouvoir les circuits-courts, ...)
Localisation	Targou pour l'ensemble du territoire
Intervenant(s)	-Mme DARTIGUE – Directrice structure partenaire -Mme HURTAUD – Chargée de mission PAT -M. MORLAU – Animateur LEADER Grand Libournais
Exclus note et vote	-M. MONCET – Président du PETR -M. MARTIN – VP du PETR -Mme FAVRE – Maire St-Loubès -Mme DARTIGUE – Directrice Bocal Local (partenaire)

AVIS DE SELECTION

2^{ème} PASSAGE POUR MODIFICATION

Horaire	18h00
Porteur	Chantiers Tramasset (association)
Titre	Chantier spectacle autour du Courreau – phase 2 2021
Fiche-Action	2.3. <u>Créer des produits touristiques en lien avec les « Patrimoines »</u> Mettre en valeur les savoir-faire et patrimoines locaux pour « vivre » une expérience touristique
Commune	Le Tourne
Intervenant(s)	Mme GARRIC - Directrice
Exclu note et vote	Mme GARRIC - Directrice

AVIS DE SELECTION

Horaire	18h20
Porteur	La Plastiquerie (association)
Titre	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique
Fiche-Action (éligibilité)	4.1. <u>Diminuer et réutiliser les déchets et objets devenus inutiles</u> Développer des filières et initiatives pour le recyclage et la réutilisation des déchets et objets (recyclerie, échanges et trocs d'objets, « détournement-transformation » d'objets)
Localisation	Le Tourne
Intervenant(s)	-Mme ROBERT Julie (Présidente) -Mme BOUTANG Amandine (Vice -Présidente)
Exclus note et vote	/

AVIS DE SELECTION

Horaire	18h50
Porteur	SAS CORDES (Laurent CORDES - agriculteur)
Titre	Magasin de vente de produits bio et locaux
Fiche-Action (éligibilité)	<u>1.3. Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire</u> Soutenir la transformation et la vente des productions agroalimentaires artisanales et agricoles (équipements et ateliers de transformation, points de vente à la ferme
Localisation	Sadillac
Intervenant(s)	-M. CORDES Laurent (exploitant agricole) -Mme CORDES Isabelle (conjointe)
Exclus note et vote	/

7

AVIS DE SELECTION

Horaire	19h20
Porteur	Mairie de Blasimon
Titre	Création d'un espace muséographique sur la collection de l'Abbé Hoareau
Fiche-Action (éligibilité)	<u>2.3. Créer des produits touristiques sur les « Patrimoines »</u> Mettre en valeur les savoir-faire et patrimoines locaux pour « vivre » une expérience touristique (aménagement d'espaces muséographiques, ...)
Localisation	Blasimon
Intervenant(s)	M. BARBE – Maire M. FAVORY – Adjoint
Exclus note et vote	/

8

ELEMENTS FINANCIERS

TRANSFERTS entre Fiches :	TO	Maquette Initia	Maquette en cours	Transfert n°6 Date du CP : 18/5/2021
→ Débit :				
TOTAL GENERAL		1 800 000,00 €	1 800 000,00 €	-0,00 €
Orientation Stratégique 1 / FA 1	19,2	200 000,00 €	226 192,96 €	26 000,00 €
Fiche action 1.1	19,2	40 000,00 €	10 529,47 €	- 29 470,53 €
Fiche action 1.2	19,2	70 000,00 €	129 855,48 €	+ 59 855,48 €
Fiche action 1.3	19,2	90 000,00 €	85 808,00 €	- 4 192,00 €
Orientation Stratégique 2 / FA 2	19,2	210 000,00 €	919 920,97 €	29 920,97 €
Fiche action 2.1	19,2	80 000,00 €	54 955,15 €	- 25 044,85 €
Fiche action 2.2	19,2	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
Fiche action 2.3	19,2	280 000,00 €	359 037,22 €	+ 79 037,22 €
Orientation Stratégique 3 / FA 3	19,2	440 000,00 €	440 000,00 €	0,00 €
Fiche action 3.1	19,2	240 000,00 €	240 000,00 €	0,00 €
Fiche action 3.2	19,2	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €
Fiche action 3.3	19,2	80 000,00 €	80 000,00 €	0,00 €
Orientation Stratégique 4 / FA 4	19,2	310 000,00 €	389 856,36 €	79 856,36 €
Fiche action 4.1	19,2	70 000,00 €	80 000,00 €	+ 10 000,00 €
Fiche action 4.2	19,2	170 000,00 €	116 000,00 €	- 54 000,00 €
Fiche action 4.3	19,2	70 000,00 €	29 856,36 €	- 40 143,64 €
Orientation Stratégique 5 / Coopération	18,5	80 000,00 €	71 441,31 €	- 8 558,69 €
Fiche action 5	19,2	80 000,00 €	71 441,31 €	- 8 558,69 €
Orientation Stratégique 6 / Animation	19,4	260 000,00 €	300 000,00 €	40 000,00 €
Fiche action 6	19,4	260 000,00 €	300 000,00 €	40 000,00 €
Crédit				Transfert n°6
Total des transferts (date, pour le transfert et le n° 10 %, il est inclus dans le montant d'investissement)				2 671 €
Total cumulés				8,84%

→ 83 046,07€ soit 4,61%
(taux cumulé : 8,84% < 30%)
VOTE MEMBRES (1/binôme)

ELEMENTS FINANCIERS

DEPROGRAMMATION-REPROGRAMMATION FINANCIERE								
Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant LEADER Déprog. Reprog.	Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU1902 20CR07201 08	19,2	2,3	Les chantiers tramasset (Association)	Chantier spectacle autour du coursau de Giroude	-25 389,39€ +31 223,06€	38 028,63€	O	VOTE Exclu : Mme GARRIC
TOTAL					31 223,86€ (= 5 854,47€)			

La région ne peut pas payer la subvention car les dépenses, pour eux, ont changé (déjà changé dans le dossier LEADER).

Il est donc proposé d'augmenter la subvention LEADER pour compenser le non-paiement de la subvention région et pour diminuer les délais de traitement.

VOTE MEMBRES (1/binôme)

10

ELEMENTS FINANCIERS

PROGRAMMATION FINANCIERE								
Numéro Osiris	Mes.	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Leader	Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU19021 20CR72003	19,2	2,3	Fédération Départementale de Pêche et de Promotion du Milieu aquatique de Giroude	Valorisation touristique de la pêche de loisir sur la berge du Cœur Entre-deux-Mers	28 558,89€	42 140,40€	O 13,5/21	VOTE Exclu : /
RAQU1902 20CR720137	19,2	1,2	PET R Cœur Entre-deux-mers	Mise en place d'un observatoire du foncier agricole	54 487,38€	113 177,83€	O	VOTE Exclu : M. MONGET M. MAULUN
TOTAL					83 046,07€			

Dossiers en sélection (à programmer)	Dossiers programmés	TOTAL programmé
17	41	1 285 521,31€ (71,4%)

→ VOTE MEMBRES (1/binôme)

11

AVANCEMENT MAQUETTE FINANCIERE

- En tenant compte des projets présentés ce jour :
 - Sélection : 2 000 000€ (112%)
=> environ 200 000€ de sur-sélection (enveloppe transition + sous-réalisation à venir)
 - Programmation : 71,4%
 - Paiement (déposé à l'instruction) : 43,6%
 - Dont paiement réel (ou mis en paiement ASP) : 42,2%
- Liste d'attente à mettre en place
 - après connaissance de l'enveloppe transition supplémentaire (fin mai 2021)
 - après sélection de cette enveloppe sur de nouveaux projets

12

Candidature Appel à projet Enveloppe Transition

- Courrier de position favorable
- Demande de 600 000€ (potentiel de projet à ce jour entre 450 et 600 k€)
- En attente de l'enveloppe affectée à notre territoire
- En attente de l'Appel à projets pour monter la demande
- ➔ rédigé, présenté et validé lors du comité LEADER de début juillet

13

Lancement d'un nouvel appel à projet Equipement Structurant

- Rappel :
 - Avoir 3 à chaque indicateur de la grille de sélection
 - Projet de plus de 400 000€ de coût
 - Subvention LEADER max à 120 000€
 - 20% de la maquette (allègement de la contrainte de la part de la Région)
- OUI si enveloppe transition -supplémentaire supérieure à 500 000€ (réponse fin mai)
- Sur l'ensemble des fiches prévues (estimation projet) ?
 - 2.2 : Créer et améliorer l'hébergement touristique **(1 projet potentiel)**
 - 2.3 : Créer des produits touristiques en lien avec les « Patrimoines » **(1 projet potentiel)**
 - 3.1 : Mutualiser les ressources et outils pour créer des activités et services **(1 projet potentiel)**
 - 3.2 : Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de responsabilité sociale
 - 4.2 : Préserver et valoriser la biomasse

14

SYNTHESE AVIS SELECTION

- Notes obtenues

Porteur	Titre	Moyenne Décision	Référent volontaire (si)
PETR CE2M et collectif	Dét Foyers à Alimentation Positive du Cœur Entre-deux-Mers – 1ère édition		
Les Chantiers Tramasset	Chantier spectacle autour du Courneau – phase 2 2021		
La plastiquerie	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique		(M. PASZAK si projet validé)
SAS CORDES	Magasin de vente de produits bio et locaux		
Mairie de Blasimon	Création d'un espace muséographique sur la collection de l'Abbé Hoareau		

➔ **VOTE MEMBRES (tous)**

15



**COMPTE-RENDU
DE LA CONSULTATION ECRITE LEADER
du 19 juillet 2021 au 9 août 2021**



Collège public :

Titulaire				Suppléant			
Nom	Prénom	Réponse	Non-réponse	Nom	Prénom	Réponse	Non-réponse
MONGET	Alain	x		ROUGIER	Frédéric		x
DELBARY	Aline		x	LABBE	Hélène		x
MOREAU	Luc		x	DA COSTA	Laëtitia		x
MAULUN	Frédéric		x	DALLA-LONGA	Marie-France		x
PAGES	Bernard		x	MONNERIE	François		x
HARRIS	Anne		x	ZEFEL	Nathalie		x
AUBIN	Maryse		X (suppléant votant)	LHOMET	Sylvie	x	
MARTIN	José		x	FAVRE	Emmanuelle		x
LAFON	Maryvonne		x	TESSIER	Sylvie		x

Collège privé :

Titulaire				Suppléant			
Nom	Prénom	Réponse	Non-réponse	Nom	Prénom	Réponse	Non-réponse
COTTEREAU	Anne		x	DAROS	Aline		x
PAPIN	Christophe	x		TREVAUX	Gustave		x
GARRIC	Anne-Laure	x		BERNARD	Céline		x
DEVOS	Pierre		x	/			x
BEGEY	Jean-Michel		X (suppléant votant)	BECHU	Marion	x	
TECHOUYRES	Isabelle		x	SOLANS	Bernard		x
RIVIERE	Thierry		x	LASSALLE SAINT-JEAN	Philippe		x
GABILLET	Louisa		x	PASZAK	Jean-Michel		x
GONZALEZ	Chantal		x	LUSSIN	Franck		x
FAUGERE	André		x	ROGER	Frédéric		x
STANISLAWEK	Julie		x	BROTONS	Danièle	x	
BESIERS	Jérôme		x	CARBON	Vincent		x
DARTIGUE	Stéphanie	x		LLEDOS	Virginie		x

Vérification règle du double quorum :

Nombre de réponses : 7 (dont 3 suppléants dont le titulaire n'a pas répondu)

Nombre de non-retour de membres valant avis positif (conformément au règlement intérieur) : 15

1er quorum : 22 / 22 participations (on compte les non-retours) : 100%	2ème quorum : 13/22 votants privés : 59%
--	--

Synthèse du comité :

Sélection

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N

Sans objet à l'ordre du jour

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N	Program mation
RAQU190219C R0720138	19.2	3.2	Mairie de Sadirac	Création d'un jardin et poulailler partagé	9 877,06€	16 096,33€	OUI 12,6/21	OUI
RAQU190219C R0720140	19.2	2.1	Association Entre-deux-Mers Tourisme	Mise en place de bornes d'informations touristiques numériques	11 857,60€	27 322,00€	OUI 14,2/21	OUI

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°11	Transferts financiers dans la maquette
Annexe 2 – Eléments financiers	Une Fiche-actions débitée 2.2 (Hébergements touristique) - 17 712,07€
Transferts maquette	Deux Fiches-actions créditées 2.1 (Accueil-info touristique) + 11 857,60€ 2.3 (Produits touristiques) + 5 854,47€

Annexe 1 : bulletin réponse de la consultation écrite envoyée par mail

Détails et présentation de la consultation écrite :

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme LEADER Cœur Entre-deux-Mers, et conformément au règlement intérieur, le GAL Cœur Entre-deux-Mers propose d'organiser une consultation écrite pour :

- Validation des transferts financiers au sein de la maquette LEADER.
- Programmation financière des dossiers ci-dessous.
- Validation du compte-rendu du Comité LEADER du 18 mai 2021 dernier.

Pour rappel les délais de la consultation sont de 15 jours ouvrables soit :

- lancement de la consultation : lundi 19 juillet 2021 (inclus) – par mail
- fin de la consultation : lundi 9 août 2021

En l'absence d'objection ou de réponse dans les délais, les éléments suivants soumis au vote seront considérés comme validés par le membre conformément au règlement intérieur.

1. Transferts entre fiches-actions

Fiche-Actions débitée	Fiches-Actions créditées
FA 2.2 (hébergements touristiques) : 17 712,07€	2.1 (Accueil-info touristique) : 11 857,60€
TOTAL : 17 712,07€	2.3 (Produits touristiques) : 5 854,47€
	TOTAL : 17 712,07€
	0,98% de l'enveloppe
	Soit un taux cumulé des transferts de 9,83%
VOTE suite à la consultation Favorable : 22 voix Défavorable : 0 voix Abstention : 2 voix RESULTAT : ADOPTE A L'UNANIMITE	Motifs (si défavorable ou Abstention) : Néant

Les membres valident donc à l'unanimité les transferts de crédits entre les fiches-actions ci-dessus.

Programmation financière des dossiers

Au regard des dossiers mis en consultation écrite pour programmation financière, le retour des membres se traduit par les résultats suivants :

Fiche Action	Porteur de projet	Titre N° OSIRIS	Plan de financement	Avis de sélection (note+date)
3.2	Mairie de Sadirac	Création d'un jardin poulailler partagé RAQU190219CR0720138	CD Gironde : 3 000,00€ Autofinancement : 3 219,27€ LEADER CE2M : 9 877,06€ TOTAL : 16 096,33€	Comité 26/06/2019 Avis FAVORABLE 12,6/21 points Pas de modification
VOTE suite à la consultation Favorable : 22 voix Défavorable : 0 voix Abstention : 2 voix RESULTAT : ADOPTE A L'UNANIMITE			Motifs (si défavorable ou Abstention) : Néant	
2.1	Association Entre-deux-Mers Tourisme	Mise en place de bornes d'informations touristiques numériques RAQU190219CR0720140	CR Nouvelle-Aquitaine : 8 196,60€ Autofinancement : 7 267,80€ LEADER CE2M : 11 857,60€ TOTAL : 27 322,00€	Comité 01/10/2019 Avis FAVORABLE 14,2/21 points Pas de modification
VOTE suite à la consultation Favorable : 22 voix Défavorable : 0 voix Abstention : 2 voix RESULTAT : ADOPTE A L'UNANIMITE			Motifs (si défavorable ou Abstention) : Néant	

Les membres valident donc à l'unanimité l'ensemble des projets soumis à programmation financière ci-dessus.

Validation du compte rendu du Comité de programmation du 18 mai 2021

VOTE suite à la consultation

Favorable : 22 voix

Défavorable : 0 voix

Abstention : 0 voix

RESULTAT : ADOPTE A L'UNANIMITE

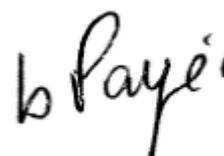
Les membres valident donc à la majorité le compte rendu du Comité de programmation du 18 mai 2021.

Fait à Targon, le 18 août 2021



Alain MONGET

Président du PETR Cœur Entre-deux-Mers



Bernard PAGES

Président du GAL Cœur Entre-deux-Mers
Maire de Madirac

Consultation écrite LEADER Cœur Entre-deux-Mers Du lundi 19 juillet 2021 au lundi 9 aout 2021 Coupon réponse

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme **LEADER Cœur Entre-deux-Mers**, et conformément au **règlement intérieur**, le GAL Cœur Entre-deux-Mers propose d'organiser une **consultation écrite** pour :

- **Validation des transferts** financiers au sein de la maquette LEADER.
- **Programmation financière** des dossiers ci-dessous.
- **Validation du compte-rendu** du comité LEADER du 18 mai 2021 dernier.

Délais de la consultation – 15 jours ouvrés :

- lancement : lundi 19 juillet 2021
- fin : lundi 9 aout 2021

En l'absence d'objection ou de réponse dans les délais, les éléments suivants soumis au vote seront considérés comme validés par le membre.

NOM :

Prénom :

1. Transferts entres fiches-actions

Fiche-Action débitée	Fiches-Action créditées
FA 2.2 (hébergement touristiques) : 17 712,07€ TOTAL : 17 712,07€	2.1 (Accueil-info touristique) : 11 857,60€ 2.3 (Produits touristiques) : 5 854,47€ TOTAL : 17 712,07€ 0,98% de l'enveloppe Soit un taux cumulé des transferts de 9,83%
VOTE (case à cocher) : Exclu du vote : néant Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/>	Motifs (si défavorable ou Abstention) :

2. Programmation financière

Fiche Action	Porteur de projet	Titre N° OSIRIS	Plan de financement	Avis de sélection (note+date)
3.2	Mairie de Sadirac	Création d'un jardin poulailler partagé RAQU190219CR0720138	CD Gironde : 3 000,00€ Autofinancement : 3 219,27€ LEADER CE2M : 9 877,06€ TOTAL : 16 096,33€	Comité 26/06/2019 Avis FAVORABLE 12,6/21 points Pas de modification
VOTE (case à cocher) : Exclu du vote : néant Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/>			Motifs (si défavorable ou Abstention) :	

2.1	Association Entre-deux-Mers Tourisme	Mise en place de bornes d'informations touristiques numériques RAQU190219CR0720140	CR Nouvelle-Aquitaine : 8 196,60€ Autofinancement : 7 267,80€ LEADER CE2M : 11 857,60€ TOTAL : 27 322,00€	Comité 01/10/2019 Avis FAVORABLE 14,2/21 points Pas de modification
VOTE (case à cocher) : Exclu du vote : néant Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Abstention <input type="checkbox"/>			Motifs (si défavorable ou Abstention) :	

3. Validation du compte rendu du comité LEADER

Validez-vous le **compte rendu du précédent Comité de Programmation du 18 mai 2021** (envoyé par mail le 10 juin 2021) ?

Remarque : il n'y a pas eu de retour ou de modification suite à cet envoi

	VOTE	MOTIFS (si avis négatif ou abstention) :
Favorable	<input type="checkbox"/>	
Défavorable	<input type="checkbox"/>	
Abstention	<input type="checkbox"/>	

Pour valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature



**COMPTE-RENDU
DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
du 4 octobre 2021
Saint-Caprais de Bordeaux**



Collège public : 7 binômes

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
MONGET	Alain	X			ROUGIER	Frédéric	X		
DELBARY	Aline			X	LABBE	Hélène		X	
MOREAU	Luc			X	DA COSTA	Laëtitia		X	
MAULUN	Frédéric	X			DALLA-LONGA	Marie-France		X	
PAGES	Bernard	X			MONNERIE	François	X		
HARRIS	Anne	X			ZEFEL	Nathalie	X		
AUBIN	Maryse	X			LHOMET	Sylvie		X	
MARTIN	José	X			FAVRE	Emmanuelle		X	
LAFON	Maryvonne	X			TESSIER	Sylvie		X	

Collège privé : 8 binômes (puis 9)

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
COTTEREAU	Anne	X			DAROS	Aline			X
PAPIN	Christophe		X		TREVAUX	Gustave	X		
GARRIC	Anne-Laure	X			BERNARD	Céline		X	
DEVOS	Pierre		X		/				
BEGEY	Jean-Michel		X		BECHU	Marion	X		
TECHOUEYRES	Isabelle		X		SOLANS	Bernard			X
RIVIERE	Thierry	X (arrivé à 18h05)			LASSALLE SAINT-JEAN	Philippe			X
GABILLET	Louisa	X			PASZAK	Jean-Michel	X		
GONZALEZ	Chantal		X		LUSSIN	Franck		X	
FAUGERE	André	X			ROGER	Frédéric	X		
STANISLAWEK	Julie	X			BROTONS	Danièle		X	
BESIERS	Jérôme			X	CARBON	Vincent		X	
DARTIGUE	Stéphanie	X			LLEDOS	Virginie	X		

Vérification règle du double quorum :

1er quorum : 50% ou plus de membres présents 15/22 soit 68% - ok Puis 16/22 soit 72% - ok	2ème quorum : 50% ou plus de membres privés 8/15 soit 53% - ok Puis 9/16 soit 56% - ok
--	---

Personnes invitées et institutionnels

Nom	Prénom	Structure	Statut	Nom	Prénom	Structure	Statut
ROUSSET	Alain	Président CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.	WILSIUS	Francis	Elu CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.
FERRIER	Vincent	Sous-Préfet de Langon	Exc.	MARTIN	Kévin	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.

BUCCIO	Fabienne	Préfète Gironde	Exc.	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.
CORRAND	Solenne	CD Gironde	Exc.	CHATENOUD	Julien	E2M Tourisme	Prés.
REY	Richard	PETR CE2M	Prés.				
MAGNANT	Sandrine	PETR CE2M	Exc.				

Synthèse du comité :

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.2	3.1	Mairie de Targon	Création d'un tiers lieu artisanal			O Equipement Structurant
/	19.2	2.3	Syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur Planète Bordeaux	Transformation touristique du site Planète Bordeaux			O 14,6/21
/	19.2	1.3	SCEA Château VERMONT	Création d'une activité de réception			O 14,9/21
/	19.2	1.3	SAS Triple Double - Distillerie de Guyenne	Création d'un outil de production artisanale destiné à brasser et distiller			O 14,9/21

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221C R0720030	19.2	3.1	Association ARTERRE	ARTERRE : création d'un tiers-lieu	9 600,00€	24 546,68€	O 13,8/21	OUI Unanimité
RAQU190221C R0720071	19.2	3.2	Mairie de Carignan de Bordeaux	Création d'un jardin partagé	26 082,32€	32 602,90€	O 14,3/21	OUI Unanimité
RAQU190221C R0720014	19.2	3.1	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Création d'une « Place de marché » : un outil de transition numérique au service du développement commercial des entreprises	22 754,10€	87 187,62€	O 16,2/21	Exclu : M. MONGET M. PAGES OUI Unanimité
RAQU190221C R0720070	19.2	1.3	Association Entre-2-Mondes	Création d'une Epicerie de Producteurs et Consommateurs	26 894,94€	84 734,37€	O 15,8/21	OUI Unanimité

Soit un total de 85 331,36€ de programmation

Sous-réalisation – réinjection de crédits						
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Raisons
RAQU190420C R0720002	19,4	6	PETR CE2M	Animation 2020	15 595,74€	-Frais de déplacements moins important -Pas de recrutement d'animateur supplémentaire en plus de Richard REY (passage à 1ETP au lieu de 0,4 ETP)
RAQU190220C R0720080	19,2	3,3	Mairie de La Sauve Majeure	Chantier formation La Sauve	2 805,45€	-Ajustement des factures -durée du chantier moins importante

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification

Notification n°11 :	Annexe 2 : Transferts financiers dans la maquette :
Annexe 2 – Eléments financiers	Fiche Débit : 4.2 (-18 488,42€)
Transferts maquette	Fiche Crédit : 3.2 (+18 488,42€)

ANNEXE 1 : présentation Comité

ANNEXE 2 : feuilles d'épargne

17h22 : Accueil des membres du Comité de programmation

Monsieur PAGES, accueille les membres du Comité de programmation du GAL Cœur Entre-deux-Mers et constate que le double-quorum est atteint.

Il revient sur le contexte sanitaire particulier dans lequel se tient ce comité et demande aux participants de respecter les gestes barrières.

Il excuse M. ROUSSET, M. WILSIUS et M. RIVIERE pour leur absence à ce comité.

Il mentionne que ce comité est un peu spécial puisque 2 projets présentés en sélection sont candidats à l'appel à projet Equipement Structurant engendrant une méthode de sélection spécifique sur laquelle on reviendra pendant le comité.

17h23 : Validation du compte-rendu de la consultation écrite précédente

Monsieur PAGES présente le compte-rendu de la consultation écrite de juillet-août 2021 envoyé par mail le 27 août 2021.

Il rappelle que cette consultation portait sur :

- La validation de transferts entre fiches-actions
- La programmation financière de 2 dossiers déjà sélectionnés
- La validation du compte-rendu du comité du 18 mai 2021.

Il n'y a pas eu de retour sur ce compte-rendu.

Les membres n'ayant pas de nouvelle question ou remarque, le Président du Comité met au vote ce compte-rendu.

Les membres valident donc à l'unanimité le compte-rendu de la consultation écrite.

17h25 : Programmation financière – sous-réalisation

Richard REY propose aux membres de réinjecter des crédits LEADER dans la maquette globale du fait de sous-réalisation du paiement de la subvention LEADER pour 2 opérations.

Numéro Osiris	Mes.	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Sous réel LEADER	Raisons
RAQU190420 CR0720002	19,4	6	PETR CE2M	Animation 2020	15 595,74€	- Frais de déplacements moins important - Pas de recrutement d'animateur supplémentaire en plus de Richard REY (passage à 1ETP au lieu de 0,4 ETP)
RAQU190220 CR0720080	19,2	3,3	Mairie de La Sauve Majeure	Chantier formation La Sauve	2 805,45€	- Ajustement des factures - durée du chantier moins importante
				TOTAL	18 401,19€	

Les membres n'ayant pas de question ou remarque, le Président du Comité met au vote cette réinjection des sous-réalisations.

Les membres valident à l'unanimité.

17h26 : Programmation financière – notification n°11 - transfert de crédits

Richard REY propose ensuite aux membres de procéder à un transfert de crédits entre fiches-actions du Programme afin de programmer les dossiers du soir. Le transfert est effectué comme ci-dessous :

- Fiche Débit : 4.2 (valorisation biomasse) : -18 488,42€
- Fiche Crédit : 3.2 (équipements collectifs économique) : +18 488,42€

Le taux cumulé de transfert monte ainsi à 10,8% restant inférieur à la limite autorisée de 30%.

Les membres n'ayant pas de question ou remarque, le Président du Comité met au vote ce transfert.

Les membres valident à l'unanimité.

17h28 : Programmation financière

Monsieur PAGES présente les opérations déjà sélectionnées et dont le dossier administratif est conforme à la réglementation permettant ainsi de procéder au conventionnement (étape juridique essentielle pour acter la subvention et préalable à la mise en paiement).

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221C R0720030	19.2	3.1	Association ARTERRE	ARTERRE : création d'un tiers-lieu	9 600,00€	24 546,68€	0 13,8/21	OUI Unanimité
RAQU190221C R0720071	19.2	3.2	Mairie de Carignan de Bordeaux	Création d'un jardin partagé	26 082,32€	32 602,90€	0 14,3/21	OUI Unanimité
RAQU190221C R0720014	19.2	3.1	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Création d'une « Place de marché » : un outil de transition numérique au service du développement commercial des entreprises	22 754,10€	87 187,62€	0 16,2/21	Exclu : M. MONGET M. PAGES OUI Unanimité
RAQU190221C R0720070	19.2	1.3	Association Entre-2-Mondes	Création d'une Epicerie de Producteurs et Consommateurs	26 894,94€	84 734,37€	0 15,8/21	OUI Unanimité

Les membres n'ayant pas de question ou remarque, le Président du Comité met au vote la programmation financière projet par projet.

Les membres valident à l'unanimité chaque programmation.

Pour le projet du PETR Cœur Entre-deux-Mers, Messieurs MONGET (Président) et PAGES (Vice-Président en charge de ce projet) sont exclus du vote pour leur fonction au sein du PETR. Leur suppléant respectif étant présent il n'y a pas d'incidence sur le double-quorum.

17h32 : Réponse à l'appel à candidature enveloppe complémentaire-Transition

Richard REY présente la réponse faite par le Pôle Territorial début septembre 2021 pour son programme LEADER à cet appel à candidature.

L'enveloppe complémentaire mobilisable est de 425 621€/territoire ce qui porterait l'enveloppe LEADER du Cœur Entre-deux-Mers à 2 225 621€.

Afin d'obtenir cette enveloppe complémentaire, il faut justifier la présence d'un « réservoir de projets » et la capacité à l'utiliser. Le GAL Cœur Entre-deux-Mers dispose d'un potentiel de 500 000€ de projets répartis comme suit :

- Une sur-sélection d'environ 40 000€ sur l'enveloppe initiale de 1,8M€
- Un réservoir de 10 nouveaux projets à sélectionner (dont 2 dossiers animation leader 2022 et 2023) pour environ 460 000€

Ce montant supérieur à l'enveloppe complémentaire sera compensé par :

- Une Sous-réalisation des dossiers payés à venir (environ 20 000€)
- Des Projets annulés (3 dossiers potentiels identifiés pour 25 000€)
- Des Projets à venir non sélectionnés par le comité

17h37 : Rappel des règles de sélection appel à projets n°2 Equipements Structurants

Monsieur PAGES rappelle la définition règlementaire d'un Equipement Structurant (+400 000€ de coût, participe au développement économique intercommunal, 20% de la maquette globale, ...) et les règles que le comité du Cœur Entre-deux-Mers s'est fixé (obtenir 3 points sur 4 à chacun des critères de sélection, 5/12 fiches-actions éligibles, subvention LEADER plafonnée à 90 000€).

Il précise également que la notation de ce type de projet se fera de manière collégiale, par un vote, afin de voir si le projet candidat atteint pour chacun des critères de sélection le niveau 3 points.

17h42 : Examen de nouveaux projets en avis de principe

Heure de passage	EQUIPEMENT STRUCTURANT - 17h42
Porteur	Mairie de Targon
Titre	Création d'un tiers lieu artisanal
Fiche-Action (éligibilité)	Fiche-action 3.1 : Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités et services économiques → Créer et adapter des outils collectifs et des espaces économiques partagés (... , boutiques collectives, espaces de télétravail, espaces de coworking et ateliers collectifs)
Localisation	TARGON
Intervenant(s)	M. MAULUN (Maire) Mme DESACHE et Mme OURTIGA (Association La Manivelle Ô vents)
Exclus note et vote	M. MAULUN (Maire)

Monsieur MAULUN et Mesdames DESACHE et OURTIGA interviennent sur ce projet tant sur la présentation du site que sur l'association d'entrepreneurs qui animera et occupera ce tiers lieu artisanal.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Est-ce que les activités professionnelles des artisans existent-elles déjà ?	Oui pour 4 d'entre nous. Il y a également dans le collectif 2 artisans en cours de création de leurs activités pro. L'intéressant sera aussi de créer des activités et animations communes.
Le loyer entre l'association et la mairie ?	Oui il y a un loyer et c'est à l'association de le payer. L'association facture ensuite aux entrepreneurs selon leur occupation.
Subvention de la Communauté de Communes ?	Un dossier a été déposé sur le fonds de concours économique de la CdC pour un montant de 30 000€. Cette somme complètera le financement si le dossier est validé par la CDC.
Création d'emploi ? en commun ?	Ce projet permettra le renforcement des activités individuelles des entrepreneurs puis la création d'un emploi à temps partiel pour s'occuper de l'animation du tiers lieu
Zone de chalandise des entrepreneurs ?	Ça dépend de l'activité. Certaines rayonnent à une échelle locale (30km) tandis que d'autres peuvent aller à l'échelle régionale. L'objectif est quand même de faire du circuit court.
Création d'une enseigne ?	Si c'est possible (après vérification auprès de l'Architecte des Bâtiments de France) c'est clairement une envie.
Utilisation du numérique et de la plateforme Ma Ville Mon Shopping ?	C'est prévu mais en individuel au niveau des activités entrepreneuriales.
Quel sont les statuts des entrepreneurs ?	Tous en microentreprises. Chacun cotise à l'association en fonction de l'occupation réelle du site. Concernant les stages et animations il y aura une facturation individuelle à l'entrepreneur.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose un temps d'échange entre les membres afin de voir si le projet atteint le niveau 3 points pour les critères de sélection et ainsi être considéré comme un Equipement Structurant.

Les membres reviennent sur les éléments suivants :

- Critère emploi et activité économique : peu de création de nouvelles activités, emploi à temps partiel, ...

- Critère environnement : rénovation thermique, isolation, création d'un parc végétal dans la cour intérieure, ...

Monsieur PAGES propose de passer au vote sur la question : ce projet a-t-il atteint le niveau 3 points sur l'ensemble des critères de sélection ? **Résultat du vote : NON – 3 votes / Abstention – 0 votes / OUI – 13 votes**

Les membres valident donc à la majorité la sélection de ce projet en tant qu'équipement structurant.

Heure de passage	EQUIPEMENT STRUCTURANT – 18h30
Porteur	Syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur – Planète Bordeaux
Titre	Transformation touristique du site Planète Bordeaux
Fiche-Action (éligibilité)	Fiche action 2.3 : Créer des produits touristiques en lien avec les « Patrimoines » → Mettre en valeur les savoir-faire et patrimoines locaux pour « vivre » une expérience touristique (aménagements d'espaces muséographiques, aménagements et valorisation du patrimoine bâti et des savoir-faire, ...)
Localisation	BEYCHAC ET CAILLAU
Intervenant(s)	M. GABARD - Président
Exclus note et vote	/

Monsieur GABARD présente à la fois le projet global de rénovation du site de Planète Bordeaux et la création d'un show immersif pour développer l'œnotourisme sur le site et qui est l'objet de cette demande de subvention LEADER.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Horaires d'ouverture de Planète Bordeaux ?	Les locaux destinés à faire de l'œnotourisme seront ouverts 7 jours sur 7 et avec des horaires adaptés selon la période.
Quel est le partenariat avec la cité du Vin de Bordeaux ?	Pour le moment, et tant que l'offre à Planète n'existe pas, le partenariat sera faible. Le directeur de la Cité du Vin est cependant associé à la réflexion et va servir à définir le périmètre de ce partenariat (création de contenus média en communs, ...) même si la dimension du projet (objectif de fréquentation de 20 à 25 000 visiteurs) ne viendra pas en concurrence avec l'outil de la Cité du Vin.
Comment faire sa place dans l'offre œnotouristique locale et départementale ?	La localisation du site est un atout entre Bordeaux et Saint-Emilion. Il facilitera le travail avec les Tours Opérateurs (parking, routes, ...). Le tourisme d'affaires sera aussi développé avec la capacité de réception (salles) et le futur restaurant.
Quelle valeur ajoutée pour le show sensoriel ?	Ça sera une exclusivité car cela va activer tous les sens. Cela peut devenir un show de référence car il y a assez peu d'offres de ce type.
Quelle démarche entreprise par rapport au permis de construire ?	Un échange a eu lieu avec la Mairie et cela est compatible avec le PLU. C'est le prochain travail de la mission d'architecte qui suit le projet.
Relations avec l'Office de Tourisme E2M Tourisme ?	Dans l'étude et l'aménagement à venir il y aura de la place pour accueillir un Bureau d'Informations de l'Office comme c'était le cas avant.
Quel modèle économique ?	Le tarif de visite sera modulable et dépendra des activités faites (show immersif, ateliers, ...). Il faudra que l'outil monte en puissance en effet et sur le modèle économique on y arrive peut-être trop rapidement. Le business plan prend en compte en effet que l'ensemble des visiteurs passent par le show immersif (à revoir).

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie le porteur de projet pour sa présentation et l'invite à quitter la réunion. Un retour lui sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose un temps d'échange entre les membres afin de voir si le projet atteint le niveau 3 points pour les critères de sélection et ainsi être considéré comme un Equipement Structurant.

Les membres reviennent sur les éléments suivants :

- Critère environnement : 1 seul domaine semble être suffisamment mis en avant et travaillé (maîtrise de l'énergie)
- Critère innovation : le site en lui-même souffre d'un manque d'attraction (architecture, activités, position, ...) et d'autres sites oenotouristique (des châteaux de l'Entre-deux-Mers) développent aussi des médias pour sensibiliser les visiteurs
- Critère partenariat : rien de tangible avec la cité du vin qui semble être le seul partenaire sur le fond du projet

Monsieur PAGES propose de passer au vote sur la question : ce projet a-t-il atteint le niveau 3 points sur l'ensemble des critères de sélection ? **Résultat du vote : NON – 10 votes / Abstention – 1 votes / OUI – 5 votes**

Les membres refusent donc à la majorité la sélection de ce projet en tant qu'équipement structurant car il n'a pas atteint le niveau 3 points sur au moins un des critères de sélection.

Cependant, comme c'est prévu dans l'appel à projet et les fiches actions, Monsieur PAGES propose aux membres d'appliquer la méthode de sélection classique à l'aide de la grille de sélection.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,4	2,9	2,7	2,5	2,3	0,8	14,6/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

Heure de passage	19h08
Porteur	SCEA Château VERMONT
Titre	Création d'une activité de réception
Fiche-Action (éligibilité)	Fiche-action 1.3 : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus → Créer de nouvelles activités dans le domaine du tourisme ou hors activités de production agricole et hors activités d'élevage pour pérenniser les exploitations (... , découverte et accueil au domaine-à la ferme, ...)
Localisation	TARGON
Intervenant(s)	Mme et M. LABAT – exploitants agricoles
Exclus note et vote	M. ROGER – retrait volontaire pour note/vote

Madame et Monsieur LABAT passent devant les membres du comité afin de présenter leur projet de création d'un espace de réception afin de développer les activités d'accueil au sein de l'exploitation viticole et de diversifier les revenus.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Quelle démarche entreprise par rapport au permis de construire et à l'urbanisme ?	Une rencontre a eu lieu avec la Mairie sur les 2 projets (hébergements insolite – hors LEADER et salle de réception). Le changement de destination de la grange, dans une démarche de diversification agricole, semble possible d'autant que la partie viticole abritée sera transférée dans un nouveau hangar. L'architecte qui suit le projet va se saisir aussi du sujet.
Période de réservation de la salle ?	Sur 42 semaines (semaine et weekend) il sera possible de réserver cet espace. Il est prévu 10 semaines environ de fermeture, notamment en période hivernale et lors des vendages (au début du moins) afin de ne pas avoir de « conflits d'usages » sur site.
Le développement de la restauration est évoqué, comment se déroulera-t-elle ?	Il s'agit d'une restauration éphémère avec l'accueil d'un traiteur-restaurateur sur des évènements.
Que représente la vente à la propriété et quel est l'objectif ?	Aujourd'hui c'est moins de 10% et l'objectif est d'atteindre 30% à 40% afin de créer de la valeur ajoutée.
Quels partenariats dans le cadre de l'activité de réception ?	Nous travaillons déjà avec des entreprises de proximité pour nos évènements (fleuriste, boulanger, fromager, photographe, ...). Nous souhaitons les proposer, dans un référentiel, aux futurs locataires de cet espace.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose également un temps d'échange entre les membres.
L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,0	3,1	2,4	2,6	3,0	0,8	14,9/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

Heure de passage	19h40
Porteur	SAS Triple Double - Distillerie de Guyenne
Titre	Création d'un outil de production artisanale destiné à brasser et distiller
Fiche-Action (éligibilité)	Fiche-action 1.3 : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus → Soutenir la transformation et la vente des productions agroalimentaires artisanales et agricoles (équipements et ateliers de transformation, points de vente à la ferme ...)
Localisation	LUGASSON
Intervenant(s)	M. LIGOURET – co-actionnaire M. DUGUE – co-actionnaire
Exclus note et vote	/

Messieurs LIGOURET et DUGUE reviennent sur l'émergence de ce projet entrepreneurial autour de la réalisation d'une brasserie-distillerie artisanale dans l'Entre-deux-Mers. Ils présentent leurs démarches : juridique, économique ; leur gamme de produits attendus ainsi que les partenaires avec qui ils travaillent.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Quelles sont vos démarches auprès des douanes ?	C'est en cours de dépôt.
Concurrence sur gamme de whisky similaire ?	Dans différentes études il est montré que le marché en 2040 va augmenter et qu'il y a de la place pour une centaine de sites de production. Le whisky ne sera un produit commercialisable que dans 5 à 10 ans c'est pour ça qu'il faut démarrer dès aujourd'hui.
Comment se différencier ?	Avoir des produits différents, travailler sur un réseau de distribution et point de consommation (restaurants) et être irréprochable sur la qualité
Accès à l'eau ?	C'est un grand sujet. Nous avons plusieurs pistes : eau de pluie pour nettoyage des cuves-outils, présence d'un puits avec de l'eau à 30 mètres (analyse sur sa qualité et voir si elle est consommable).
Précision sur le prévisionnel financier ?	Celui de la fiche n'est plus celui à jour car il manque les coûts et recettes liés au pastis. Les emplois ne seront pas à temps- plein au début car nous aurons les aides de retours à l'emploi (ARE). Nous travaillons avec notre comptable pour préciser les choses. De plus le whisky ,dans les premières années de maturation nécessite un financement du stock.
Quels volumes et stocks ?	C'est cohérent avec notre capacité de stockage et d'embouteillage. L'hypothèse de production est plutôt assez basse en volume pour se donner une marge de manœuvre.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose également un temps d'échange entre les membres.

L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,3	2,9	2,2	3	2,8	0,7	14,9/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

20h20 : Avis de principe sur les projets

Monsieur PAGES présente les notes (voir détails dans les présentations des projets ci-dessus) et avis sur les projets examinés à ce comité.

	Porteur	Titre	Moyenne Décision	Référent volontaire (si)
1	Mairie de Targon	Création d'un tiers lieu artisanal	Sélection validée En équipement Structurant	Mme GARRIC
2	Syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur Planète Bordeaux	Transformation touristique du site Planète Bordeaux	Pas en équipement structurant MAIS Sélection validée 14,6/21	M. MARTIN
3	SCEA Château VERMONT	Création d'une activité de réception	Sélection validée 14,9/21	M. MAULUN
4	SAS Triple Double - Distillerie de Guyenne	Création d'un outil de production artisanale destiné à brasser et distiller	Sélection validée 14,9/21	Mme ZEFFEL

Les membres valident donc à l'unanimité la décision reprise dans le tableau ci-dessus.

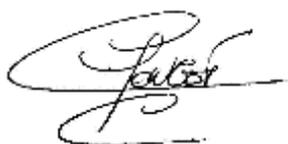
20h30 : Clôture du comité

Monsieur PAGES remercie les membres pour leur présence et leur participation. Il indique que le prochain Comité LEADER aura lieu normalement le 15 novembre 2021 et probablement dans ces conditions d'organisation.

Sans autre question ou remarque.

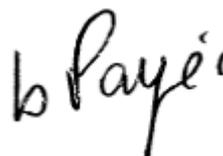
Le Président lève la séance.

Fait à Targon, le 19 octobre 2021.



Alain MONGET

Président du PETR Cœur Entre-deux-Mers



Bernard PAGES

Président du GAL Cœur Entre-deux-Mers
Maire de Madirac

ANNEXE 1 : présentation Comité



FEUILLE DE PRESENCE
du Comité de Programmation du
4 octobre 2021 (St Caprais de Bordeaux)

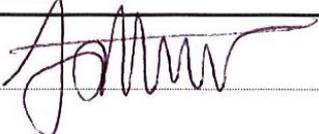
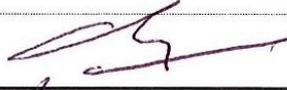
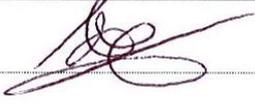
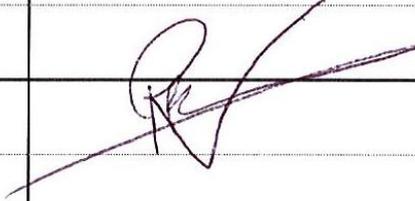
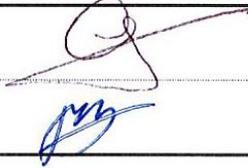
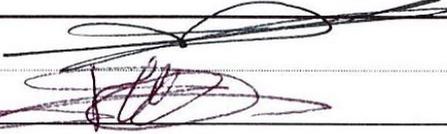


Collège « public » :

Poste	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Titulaire	Monsieur	MONGET	Alain	
Supléant	Monsieur	ROUGIER	Frédéric	
Titulaire	Madame	DELBARY	Aline	
Supléant	Madame	LABBE	Hélène	
Titulaire	Monsieur	MOREAU	Luc	
Supléant	Madame	DA COSTA	Laëtitia	
Titulaire	Monsieur	MAULUN	Frédéric	
Supléant	Madame	DALLA LONGA	Marie-France	
Titulaire	Monsieur	PAGES	Bernard	
Supléant	Monsieur	MONNERIE	François	
Titulaire	Madame	HARRIS	Anne	
Supléant	Madame	ZEFEL	Nathalie	
Titulaire	Madame	AUBIN	Maryse	
Supléant	Madame	LHOMET	Sylvie	
Titulaire	Monsieur	MARTIN	José	
Supléant	Madame	FAVRE	Emmanuelle	
Titulaire	Madame	LAFON	Maryvonne	
Supléant	Madame	TESSIER	Sylvie	

FEADER - Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Collège « privé » :

Poste	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Titulaire	Madame	COTTEREAU	Anne	
Supléant	Madame	DAROS	Aline	
Titulaire	Monsieur	PAPIN	Christophe	
Supléant	Monsieur	TREVAUX	Gustave	
Titulaire	Monsieur	GARRIC	Anne Laure	
Supléant	Madame	BERNARD	Céline	
Titulaire	Monsieur	DEVOS	Pierre	
Supléant				
Titulaire	Monsieur	BEGEY	Jean Michel	
Supléant	Madame	BECHU	Marion	
Titulaire	Madame	TECHOUHEYRES	Isabelle	
Supléant	Monsieur	SOLANS	Bernard	
Titulaire	Monsieur	RIVIERE	Thierry	
Supléant	Monsieur	LASSALLE SAINT JEAN	Philippe	
Titulaire	Madame	GABILLET	Louisa	
Supléant	Monsieur	PASZAK	Jean Michel	
Titulaire	Madame	GONZALEZ LAYMAND	Chantal	
Supléant	Monsieur	LUSSIN	Franck	
Titulaire	Monsieur	FAUGERE	André	
Supléant	Monsieur	ROGER	Frédéric	
Titulaire	Madame	STANISLAWEK	Julie	
Supléant	Madame	BROTONS	Danièle	
Titulaire	Monsieur	BESIERS	Jérôme	
Supléant	Monsieur	CARBON	Vincent	
Titulaire	Madame	DARTIGUE	Stéphanie	
Supléant	Madame	LLEDOS	Virginie	



FEUILLE DE PRESENCE
du Comité de Programmation du
4 octobre 2021 (St Caprais de Bordeaux)



Partenaires institutionnels

Structure	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Préfecture	M.	BUCCIO	Fabienne	excusée
Sous-Préfecture	M.	FERRIER	Vincent	excusé
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M.	WILSIUS	Francis	
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M.	MARTIN	Kevin	excusé
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	Mme	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	
Conseil Départemental Gironde	Mme	CORRAND	Solenne	excusée
Conseil Départemental Gironde	Mme	MENARD	Gaëlle	
Conseil Départemental Gironde	Mme	AHSSICE	Fatima	
Entre-deux-Mers Tourisme	M.	CHATENOUD	Julien	
PETR Cœur Entre-deux-Mers	Mme	MAGNANT	Sandrine	
PETR Cœur Entre-deux-Mers	M	REY	Richard	
		DESACHÈ	Asteïd	
		OURTIGA	Naiwen	
		RIVIERE	Ilouay	

FEADER - Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

1. VALIDATION PV

- Validation compte rendu Consultation écrite juillet 2021 (envoyé par mail le 27 aout 2021)
 - 7 retours
 - Transferts entre fiches -actions
 - Programmation financière : 2 dossiers
Mairie Sadirac – jardin partagé / E2M Tourisme – Bornes numériques
 - PV CP 18 mai 2021

- Pas de retour

➔ **VOTE MEMBRES (1/binôme)**

3

ORDRE DU JOUR

1. Validation du PV Consultation écrite juillet 2021
 2. Programmation financière
 3. Réponse à l'enveloppe de transition supplémentaire
 4. 2^{ème} appel à projets « Equipement Structurant » : rappel des règles
 5. Avis de sélection
-
- **REGLES DE FONCTIONNEMENT**
 - Eteindre téléphone portable
 - Attendre pour prendre la parole

2

2. PROJETS SOUS REALISES

Ré-injection de crédits						
Numéro Osiris	Mes .	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Sous réal LEADER	Raisons
SOUS REALISATIONS						
RAQU190420 CR0720002	19,4	6	PETR CE2M	Animation 2020	15 595,74€	-Frais de déplacements moins important -Pas de recrutement d'animateur supplémentaire en plus de Richard REY (passage à 1ETP au lieu de 0,4 ETP)
RAQU190220 CR0720080	19,2	3,3	Mairie de La Sauve Majeure	Chantier formation La Sauve	2 805,45€	-Ajustement des factures -durée du chantier moins importante
TOTAL					18 401,19€	

VOTE MEMBRES (1/binôme)

4

2. PROGRAMMATION FINANCIERE

TRANSFERTS entre Fiches :

→ **Débit :**

FA 4.2 : – 18 488,42€

→ **Crédit :**

FA 3.2 : + 18 488,42€

→ 18 488,42 € soit 1,03 % de l'enveloppe

(taux cumulé des transferts = 10,8 % de l'enveloppe < limite 30%)

VOTE MEMBRES (1/binôme)

	TO	Maquette Initiale	Maquette en cours	Transfert n°6 Date du CP : 04/10/2021
TOTAL GENERAL		1 800 000,00 €	1 800 000,00 €	0,00 €
Orientation stratégique 1 / FA 1	19.2	200 000,00 €	226 182,96 €	0,00 €
Fiche action 1.1	19.2	40 000,00 €	10 529,47 €	
Fiche action 1.2	19.2	70 000,00 €	125 653,49 €	
Fiche action 1.3	19.2	90 000,00 €	90 000,00 €	
Orientation stratégique 2 / FA 2	19.2	410 000,00 €	513 520,37 €	0,00 €
Fiche action 2.1	19.2	80 000,00 €	66 840,75 €	
Fiche action 2.2	19.2	100 000,00 €	82 287,93 €	
Fiche action 2.3	19.2	280 000,00 €	364 391,69 €	
Orientation stratégique 3 / FA 3	19.2	440 000,00 €	458 488,42 €	18 488,42 €
Fiche action 3.1	19.2	240 000,00 €	240 000,00 €	
Fiche action 3.2	19.2	180 000,00 €	168 488,42 €	+ 18 488,42 €
Fiche action 3.3	19.2	80 000,00 €	50 000,00 €	
Orientation stratégique 4 / FA 4	19.2	310 000,00 €	170 366,94 €	- 18 488,42 €
Fiche action 4.1	19.2	70 000,00 €	50 000,00 €	
Fiche action 4.2	19.2	170 000,00 €	91 511,58 €	- 18 488,42 €
Fiche action 4.3	19.2	70 000,00 €	28 855,36 €	
Orientation stratégique 5 / Coopération	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	0,00 €
Fiche action 5	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	
Orientation stratégique 6 / Animation	19.4	380 000,00 €	360 000,00 €	0,00 €
Fiche action 6	19.4	380 000,00 €	360 000,00 €	
Contrôle				Transfert OK
Taux de transfert (dès que le transfert atteint 30 %, il est nécessaire de réaliser un avenant)				1,03%
Taux cumulé				10,85%

2. PROGRAMMATION FINANCIERE

PROGRAMMATION FINANCIERE								
Numéro Osiris	Mes.	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU190221 CR0720030	19.2	3.1	Association ARTERRE	ARTERRE : création d'un tiers-lieu	9 600,00€	24 546,68€	○ 13,8/21	/
RAQU19022 1CR0720071	19.2	3.2	Mairie de Carignan de Bordeaux	Création d'un jardin partagé	26 082,32€	32 602,90€	○ 14,3/21	/
RAQU19022 1CR0720014	19.2	3.1	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Création d'une « Place de marché » : un outil de transition numérique au service du développement commercial des entreprises	22 754,10€	87 187,62€	○ 16,2/21	Exclu : M. MONGET M. PAGES
RAQU19022 1CR0720070	19.2	1.3	Association Entre-2-Mondes	Création d'une Epicerie de Producteurs et Consommateurs	26 894,94€	84 734,37€	○ 15,8/21	/
TOTAL					85 331,36€			

→ **VOTE MEMBRES**
(1/binôme)

Dossiers en sélection (à programmer)	Dossiers programmés	TOTAL programmé
14	47	1 373 021,46€ (76,3%)

3. Réponse à l'Appel à Candidature Enveloppe complémentaire Transition

- Enveloppe supplémentaire potentielle : **425 621€**
- Soit enveloppe globale LEADER de 2 225 621€
- Projets financés par cette enveloppe :
 - Une sur-sélection d'environ 40 000€ sur l'enveloppe initiale de 1,8 M€
 - 10 projets à présenter (dont 2 dossiers animation 2022 et 2023) pour environ 460 000€
 - **Soit un total prévisionnel d'environ 500 000€**
- Somme supérieure à l'enveloppe transition
- Compensation par :
 - Sous-réalisation des dossiers payés à venir (environ 20 000€)
 - Projets annulés (3 dossiers potentiels – 25 000€)
 - Projets à venir non sélectionnés
- Pas de modification des fiches-actions

7

4. 2^{ème} Appel à projets «Equipement Structurant»

Rappel des règles de l'appel à projets :

- **SELECTION : Note 3 à chaque indicateur de la grille de sélection**
 - Validation des membres (1voix/binôme) lors de la sélection
- Si la notation 3 n'est pas obtenue, on passe par le processus de sélection classique (grille de notation : 1/binôme puis moyenne)

- **Projet de plus de 400 000€**
 - Règle de la Région (pour info : 2 projets potentiels sur les 9 en cours d'accompagnement)

- **Plafond de subvention LEADER**
 - Proposition de plafond à 90 000€

- **20% à minima de la maquette du programme (2 225 621€)**
 - Simulation du taux pour notre maquette abondée :
 - Si 1 projet ES à 90 000€ → 20,2% soit un total de 450 000€
 - Si 2 projets ES à 90 000€ → 24,3% soit un total de 540 000€

8

4. 2^{ème} Appel à projets «Equipement Structurant»

- **Pour rappel : projets éligibles sur l'ensemble des 5 Fiches -Actions**
 - 2.2 : Créer et améliorer l'hébergement touristique
 - 2.3 : Créer des produits touristiques en lien avec les « Patrimoines » **(1 projet candidat)**
 - 3.1 : Mutualiser les ressources et outils pour créer des activités et services **(1 projet candidat)**
 - 3.2 : Soutenir de nouveaux services économiques soucieux de responsabilité sociale
 - 4.2 : Préserver et valoriser la biomasse

9

5. AVIS DE SELECTION

Horaire	EQUIPEMENT STRUCTURANT 17h30
Porteur	Mairie de Targon
Titre	Création d'un tiers lieu artisanal
Fiche-Action (éligibilité)	Fiche-action 3.1 : Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités et services économiques → Créer et adapter des outils collectifs et des espaces économiques partagés (... , boutiques collectives, espaces de télétravail, espaces de coworking et ateliers collectifs)
Localisation	TARGON
Intervenant(s)	M. MAULUN (Maire) + Entrepreneur du collectif (association La Manivelle ô vents)
Exclus note et vote	M. MAULUN (Maire)

10

5. AVIS DE SELECTION

Horaire	EQUIPEMENT STRUCTURANT 18h00
Porteur	Syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur – Planète Bordeaux
Titre	Transformation touristique du site Planète Bordeaux
Fiche-Action (éligibilité)	Fiche action 2.3 : Créer des produits touristiques en lien avec les « Patrimoines » → Mettre en valeur les savoir-faire et patrimoines locaux pour « vivre » une expérience touristique (aménagement d'espaces muséographiques, aménagements et valorisation du patrimoine bâti et des savoir-faire, ...)
Localisation	BEYCHAC ET CAILLAU
Intervenant(s)	M. GABARD - Président
Exclus note et vote	/

11

5. AVIS DE SELECTION

Horaire	18h45
Porteur	SCEA Château VERMONT
Titre	Création d'une activité de réception
Fiche-Action (éligibilité)	Fiche-action 1.3 : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus → Créer de nouvelles activités dans le domaine du tourisme ou hors activités de production agricole et hors activités d'élevage pour pérenniser les exploitations (... , découverte et accueil au domaine -à la ferme, ...)
Localisation	TARGON
Intervenant(s)	Mme et M. LABAT – exploitants agricoles
Exclus note et vote	M. ROGER – retrait volontaire pour note/vote

12

5. AVIS DE SELECTION

Horaire	19h15
Porteur	SAS Triple Double - Distillerie de Guyenne
Titre	Création d'un outil de production artisanale destiné à brasser et distiller
Fiche-Action (éligibilité)	Fiche-action 1.3 : Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus → Soutenir la transformation et la vente des productions agroalimentaires artisanales et agricoles (équipements et ateliers de transformation, points de vente à la ferme ...)
Localisation	LUGASSON
Intervenant(s)	M. LIGOURET – co-actionnaire M. DUGUE – co-actionnaire
Exclus note et vote	/

13

SYNTHESE AVIS SELECTION

- Notes obtenues

Porteur	Titre	Moyenne Décision	Référent volontaire (si)
Mairie de Targon	Création d'un tiers lieu artisanal		
Syndicat viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur Planète Bordeaux	Transformation touristique du site Planète Bordeaux		
SCEA Château VERMONT	Création d'une activité de réception		
SAS Triple Double Distillerie de Guyenne	Création d'un outil de production artisanale destiné à brasser et distiller		

→ **VOTE MEMBRES (tous)**

14



Merci pour votre attention

Prochain comité :

lundi 15 novembre – 17h15 à 20h
St Caprais de Bordeaux

15



COMPTE-RENDU
DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
du 24 novembre 2021
Saint-Caprais de Bordeaux



Collège public : 7 binômes (puis 8 binômes publics présents – 1 retrait volontaire à chaque vote)

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
MONGET	Alain	X			ROUGIER	Frédéric		X	
SHERRIFS	Colin	X			LE ROUX	Hélène		X	
MOREAU	Luc			X	DA COSTA	Laëtitia		X	
MAULUN	Frédéric	X			DALLA-LONGA	Marie-France	X		
PAGES	Bernard	X			MONNERIE	François	X		
HARRIS	Anne		X		ZEFEL	Nathalie	X		
AUBIN	Maryse	X			LHOMET	Sylvie		X	
MARTIN	José		X		FAVRE	Emmanuelle	X (arrivée à 17h40)		
LAFON	Maryvonne	X			TESSIER	Sylvie		X	

Collège privé : 6 binômes (puis 7)

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
COTTEREAU	Anne		X		DAROS	Aline			X
PAPIN	Christophe	X			TREVAUX	Gustave			X
GARRIC	Anne-Laure	X			BERNARD	Céline	X		
DEVOS	Pierre		X		/				
BEGEY	Jean-Michel	X			BECHU	Marion	X		
TECHOUHEYRES	Isabelle		X		SOLANS	Bernard			X
RIVIERE	Thierry			X	LASSALLE SAINT-JEAN	Philippe		X	
GABILLET	Louisa	X			PASZAK	Jean-Michel	X		
GONZALEZ	Chantal		X		LUSSIN	Franck		X	
FAUGERE	André	X			ROGER	Frédéric	X		
STANISLAWEK	Julie		X		BROTONS	Danièle	X		
BESIERS	Jérôme		X		CARBON	Vincent	X (arrivé à 17h40)		
DARTIGUE	Stéphanie		X		LLEDOS	Virginie		X	

Vérification règle du double quorum :

1er quorum : 50% ou plus de membres présents Début comité 12/22 soit 50% - ok Fin comité 14/22 soit 64% - ok	2ème quorum : 50% ou plus de membres privés Début comité 6/12 soit 50% - ok Fin comité 7/14 soit 50% - ok
---	--

Personnes invitées et institutionnels

Nom	Prénom	Structure	Statut	Nom	Prénom	Structure	Statut
ROUSSET	Alain	Président CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.	MARTIN	Kévin	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.

WILSIUS	Francis	Elu CR Nouvelle-Aquitaine	Prés.	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.
BUCCIO	Fabienne	Préfète Gironde	Exc.	CORRAND	Solenne	CD Gironde	Exc.
FERRIER	Vincent	Sous-Préfet de Langon	Exc.	CHATENOUD	Julien	E2M Tourisme	Exc.
REY	Richard	PETR CE2M	Prés.				
MAGNANT	Sandrine	PETR CE2M	Prés.				

Synthèse du comité :

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.2	1.3	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Réseau #Bien manger dans ma cantine sur le Cœur Entre-deux-Mers – actions 2021-2022	/	/	
/	19.2	3.1	Mairie de Castelmoron d'Albret	Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret – Ateliers/boutique partagés pour artisans et artistes	/	/	
/	19.2	3.1	Mairie de Caumont	Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret - Espaces partagés, Coworking, pépinière d'entreprises	/	/	

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221C R0720101	19.2	4.1	Association La Plastiquerie	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique	30 674,50€	68 751,32€	O 15,7/21	OUI Unanimité

Soit un total de 30 674,50€ de programmation de crédits LEADER

Sous-réalisation – réinjection de crédits						
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Raisons

Sans objet

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Notification n°13 : Annexe 3 – composition comité	Annexe 3 : composition comité LEADER – collège public Remplacement Mme DELBARY Aline par M. SHERRIFS Colin

ANNEXE 1 : feuilles d'émargement

ANNEXE 2 : présentation Comité

17h22 : Accueil des membres du Comité de programmation

Monsieur PAGES, accueille les membres du Comité de programmation du GAL Cœur Entre-deux-Mers et constate que le double-quorum est atteint.

Il revient sur le contexte sanitaire particulier dans lequel se tient ce comité et demande aux participants de respecter les gestes barrières.

Il excuse M. ROUSSET, Mme BUCCIO et M. FERRIER pour leur absence à ce Comité.

Il remercie M. WILSIUS pour sa présence et le suivi des projets du territoire Cœur Entre-deux-Mers

17h23 : Modification de la composition du Comité de Programmation LEADER

Monsieur PAGES propose aux membres de modifier la composition du Comité en remplaçant Mme DELBARY (démissionnaire) par M. SHERIFFS Colin (Collège Public - binôme PETR). Cette modification a été présentée au préalable au Comité syndical du PETR du 4 novembre.

Monsieur SEHRIFFS (maire de Saint-Laurent-du-Bois – VP Economie de la CdC Rurales Entre-deux-Mers) en profite pour se présenter et remercie par avance les membres.

Richard REY constate que le double quorum est « dépassé » par la présence d'une voix publique supplémentaire.

Conformément au règlement intérieur, Monsieur PAGES demande à un binôme du collège public de s'abstenir pour ce vote.

Madame AUBIN se porte volontaire pour s'abstenir.

Le double quorum (6 voix publique / 6 voix privés) est atteint.

Les membres valident à l'unanimité cette modification.

Cette décision sera notifiée à la Région Nouvelle-Aquitaine.

17h24 : Validation du PV du précédent comité LEADER

Monsieur PAGES présente le compte-rendu du Comité de programmation LEADER du 4 octobre 2021 envoyé par mail aux membres pour relecture-validation di 21 octobre 2021.

Il n'y a pas eu de retour sur ce compte-rendu.

Les membres n'ayant pas de nouvelle question ou remarque, le Président du Comité met au vote ce compte-rendu.

Richard REY constate que le double quorum est « dépassé » par la présence d'une voix publique supplémentaire.

Conformément au règlement intérieur, Monsieur PAGES demande à un binôme du collège public de s'abstenir pour ce vote.

Madame AUBIN se porte volontaire pour s'abstenir.

Le double quorum (6 voix publique / 6 voix privés) est atteint.

Les membres valident à l'unanimité le compte-rendu du Comité du 4 octobre 2021.

17h25 : Programmation financière

Monsieur PAGES présente l'opération déjà sélectionnée et dont le dossier administratif est conforme à la réglementation permettant ainsi de procéder au conventionnement (étape juridique essentielle pour acter la subvention et préalable à la mise en paiement).

Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feeder	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221C R0720101	19.2	4.1	Association La Plastiquerie	Création d'un centre de transformation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique	30 674,50€	68 751,32€	0 15,7/21	OUI Unanimité

Les membres n'ayant pas de question ou remarque, le Président du Comité met au vote cette programmation financière.

Richard REY constate que le double quorum est « dépassé » par la présence d'une voix publique supplémentaire. Conformément au règlement intérieur, Monsieur PAGES demande à un binôme du collège public de s'abstenir pour ce vote.

Madame AUBIN se porte volontaire pour s'abstenir.

Le double quorum (6 voix publique / 6 voix privés) est atteint.

Les membres valident à l'unanimité chaque programmation.

17h30 : Modification de projets sélectionnés

Horaire	17h30
Porteur	Maison Familiale et Rurale (MFR) Entre-deux-Mers
Titre	Une serre pédagogique au cœur d'un projet partagé
Fiche-Action (éligibilité)	<i>3.3 – Accompagner les jeunes vers l'insertion, l'emploi et l'entrepreneuriat</i> Créer des outils et des équipements pour faciliter l'insertion économique et l'emploi des jeunes (bureau mobile, aménagements de salles-locaux de « rencontres professionnelles », ...)
Localisation	La Sauve Majeure
Modification projet	Modification des dépenses globales du projet 1^{er} avis de sélection positif (Comité 25 mars 2021) – note sélection 16,1/21 points
Intervenant(s)	Mme BERNARD – Directrice MFR
Exclus note et vote	Mme BERNARD

Madame BERNARD intervient pour présenter aux membres du Comité la modification du projet de la MFR Entre-deux-Mers pour son projet de Serre pédagogique.

Cette modification porte uniquement sur les postes de dépenses à prendre en compte dans le cadre de ce dossier en enlevant les coûts d'achat et d'installation de la serre pour ne garder que les dépenses d'achat de matériels de travail au sein de la serre dont bénéficieront les jeunes dans le cadre de leur formation-parcours. Ainsi, le plan de financement va lui aussi être revu ainsi que la subvention LEADER.

Monsieur BEGEY pose une question à l'équipe technique sur le devenir de la sous-réalisation de la subvention LEADER. Richard REY indique que d'autres projets en cours d'accompagnement pourraient prochainement en bénéficier. Un point sera fait au comité de décembre sur les marges de manœuvres financières restantes (en sélection).

Richard REY constate que le double quorum est « dépassé » par la présence d'une voix publique supplémentaire. Conformément au règlement intérieur, Monsieur PAGES demande à un binôme du collège public de s'abstenir pour ce vote.

Madame AUBIN se porte volontaire pour s'abstenir.

Le double quorum (6 voix publique / 6 voix privés) est atteint.

Monsieur PAGES constate qu'il n'y a pas d'autres questions sur ce projet. Il met au vote cette modification tout en proposant de conserver la note de sélection initiale.

Les membres valident à l'unanimité la modification de ce projet dans leur avis de sélection favorable basé sur la notation ci-dessous :

Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Acces.	TOTAL
3,5	2,9	2,9	3,1	3,2	0,8	16,7/21

Monsieur PAGES évoque le projet de la SAS Laurent CORDES présenté au GAL en Mai 2021 relatif à la création d'un point de vente agricole, de produits locaux et AB. Le projet aujourd'hui est en « pause » en attente des autorisations d'urbanisme (permis de construire, ...).

Une attention particulière sur le suivi de ce projet sera mise en place par l'équipe technique pour vérifier que le dossier présente l'ensemble des autorisations nécessaires à sa programmation.

17h40 : Examen de nouveaux projets en avis de principe

Arrivée de M. CARBON et Mme FAVRE

Horaire	17h45
Porteur	PETR Cœur Entre-deux-Mers
Titre	Réseau #Bien manger dans ma cantine sur le Cœur Entre-deux-Mers – actions 2021-2022
Fiche-Action (éligibilité)	1.3. Diversifier l'économie agricole, viticole et agroalimentaire pour consolider les revenus → Créer de nouveaux débouchés pour les productions agroalimentaires locales et de qualité (...), agir sur la restauration collective et privée, améliorer l'accès à l'alimentation et la capacité alimentaire du territoire)
Localisation	Targon et PETR
Intervenant(s)	M. CHAZALET – Conseiller municipal St-Cyprien-de-Bordeaux Mme HURTAUD – Chargée de mission PAT du PETR
Exclus note et vote	M. MONGET – Président PETR

Madame HURTAUD intervient devant les membres pour présenter le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Une des actions consistera à accompagner des gestionnaires de cantines publics dans leur démarche d'approvisionnement en matière première afin de développer la part des produits de qualité et locaux.

Madame KONTOWICZ et Monsieur CHAZALET, conseillers municipaux de Saint Cyprien de Bordeaux, apportent leur témoignage sur le besoin d'accompagnement qu'ont les collectivités sur le sujet de la restauration collective.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Est-ce que les sociétés gestionnaires de cantine sont associés (Aquitaine de restauration à Lignan, ...) ?	Plusieurs invitations à leur adresse ont été envoyées. Ce projet concerne plutôt les donneurs d'ordres publics comme un public cible.
Le calendrier du projet ?	Consultation des entreprises qui vont réaliser les études en novembre-décembre 2021. La réalisation des études individuelles sera faite d'ici le printemps 2022.
Le prix du repas facturé est souvent un sujet sensible. Ce sujet sera-t-il inclus dans l'étude ?	Oui car ça permet de dégager des marges de manœuvres et des équilibres en passant par des solutions de substitutions, des techniques de cuisine, ...
Quels sont les livrables ?	Des réunions collectives de présentation, des diagnostics individuels, des fiches conseils transposables au-delà des 8 gestionnaires accompagnés.
L'étude abordera-t-elle la sensibilisation des élèves et leurs parents ?	Non pas pour le moment. On est sur le sujet de l'approvisionnement matière et ses conséquences en termes d'organisation.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose aux membres de compléter la grille de sélection. L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	TOTAL
2,9	3,0	3,8	2,5	12,2/15

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet.

Horaire	18h15
Porteur	Projet 1 : Mairie de Castelmoron d'Albret Projet 2 : Mairie de Caumont
Titre	Projet 1 : Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret – Ateliers/boutique partagés pour artisans et artistes Projet 2 : Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret - Espaces partagés, Coworking, pépinière d'entreprises
Fiche-Action (éligibilité)	3.1. Mutualiser les ressources et les outils permettant de créer des activités et services économiques → Créer et adapter des outils collectifs et des espaces économiques partagés (...., espaces de télétravail , espaces de coworking et ateliers collectifs)
Localisation	Castelmoron d'Albret
Intervenant(s)	M. GREZE – Maire de Castelmoron d'Albret M. MALAMBIC – Maire de Caumont Mme DELBURG – Chargée mission EIE PETR CE2M
Exclus note et vote	/

Messieurs MALAMBIC et GREZE présentent ce projet particulier et intercommunal qui consiste à créer un Tiers Lieu au service des habitants et des acteurs économiques de 4 communes voisines qui se sont associées pour porter ce projet. La présentation abordera 2 projets portés par leurs mairies respectives et pour lesquels il y a une demande de subvention pour chacun d'entre eux.

Madame DELBURG intervient pour évoquer la méthode de réflexion et mise en œuvre du projet (travail en commission, questionnaire habitants et futurs usagers, ...).

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Détails de l'espace de coworking ?	2 bureaux individuels, 1 salle de réunion collective, 1 open-space de 5 à 10 postes
Modèle de location ?	Ça sera à l'association gestionnaire de le définir. Il pourrait y avoir de la location à la journée ou à l'année. Les mairies donneront leur avis mais n'interviendront pas sur la gestion courante de l'association.
Comment va se passer la création du poste d'animateur de l'association ?	Le poste va être financé les 2 premières années par une subvention de la Région (AMI Tiers Lieux) à l'association gestionnaire des espaces. La personne est déjà identifiée. Son rôle sera d'animer les acteurs et de gérer les espaces. C'est la même personne qui est mentionnée dans les 2 projets.
Il y aura-t-il de la restauration sur place ?	Aujourd'hui il y a seulement une épicerie qui fait snack et une ferme auberge. Un projet à moyen terme de restaurant privé est en cours d'étude avec la mairie et la Chambre de Commerce.
Impact environnement de la rénovation ?	A Castelmoron les travaux seront entrepris avec l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France. De plus il n'y aura qu'une seule maîtrise d'œuvre / architecte qui suivra l'ensemble des projets. Enfin, le choix sur les matériaux et techniques sera orienté sur l'écologie et la préservation de l'énergie (matériaux biosourcés, entreprises locales, ...).
Quelle gestion du parking ? Sols perméables ?	C'est un des enjeux sur nos communes. Il y a d'autres projets communaux hors tiers-lieux pour en développer.
Qui est propriétaire des bâtiments ?	Ce sont les communes.

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Monsieur PAGES propose aux membres de compléter la grille de sélection. L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) pour le projet 1 de Castelmoron d'Albret sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,1	3,1	3,5	3,0	2,6	0,8	16,1/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet (Mme ZEFEL – collègue public s'exclue du vote – double quorum respecté).

Les résultats (présentés en fin de Comité) pour le projet 2 de Caumont sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
3,1	3,3	3,4	2,9	2,6	0,8	16,1/21

Les membres valident donc à l'unanimité ce projet (Mme AUBIN – collègue public s'exclue du vote – double quorum respecté).

20h20 : Avis de principe sur les projets

Monsieur PAGES présente les notes (voir détails dans les présentations des projets ci-dessus) et avis sur les projets examinés à ce comité.

	Porteur	Titre	Moyenne Décision	Référent volontaire (si)
1	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Réseau #Bien manger dans ma cantine sur le Cœur Entre-deux-Mers – actions 2021-2022	12,2/15 FAVORABLE (exclu : M. MONGET)	Mme ZEFEL
2	Mairie de Castelmoron d'Albret	Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret – Ateliers/boutique partagés pour artisans et artistes	16,1/21 FAVORABLE (exclu : Mme ZEFEL)	M. SHERRIFS

3	Mairie de Caumont	Tiers lieu Caucas'Ri d'Albret - Espaces partagés, Coworking, pépinière d'entreprises	16,1/21 FAVORABLE (exclu : Mme AUBIN)	M. SHERRIFS
---	-------------------	--	--	-------------

Les membres valident donc à l'unanimité la décision reprise dans le tableau ci-dessus.

20h30 : Clôture du comité

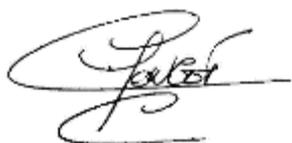
Monsieur PAGES donne la parole à Monsieur WILSIUS – Conseiller régional et référent pour notre territoire. Il indique que le territoire va recevoir prochainement la réponse de la Région à propos de sa demande sur l'enveloppe complémentaire de transition et souligne les bons résultats du territoire sur le Programme.

Monsieur PAGES remercie les membres pour leur présence et leur participation. Il indique que le prochain Comité LEADER aura lieu normalement le 21 décembre 2021 et probablement dans ces conditions d'organisation.

Sans autre question ou remarque.

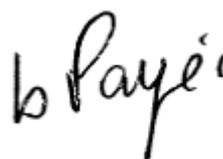
Le Président lève la séance.

Fait à Targon, le 19 octobre 2021.



Alain MONGET

Président du PETR Cœur Entre-deux-Mers



Bernard PAGES

Président du GAL Cœur Entre-deux-Mers
Maire de Madirac



FEUILLE DE PRESENCE
du Comité de Programmation du
24 novembre 2021 (St Caprais de Bordeaux)

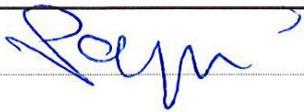
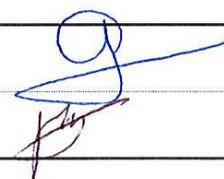
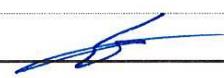


Collège « public » :

Poste	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Titulaire	Monsieur	MONGET	Alain	
Supléant	Monsieur	ROUGIER	Frédéric	
Titulaire	Madame	SHERIFFS	Colin	
Supléant	Madame	LE ROUX	Hélène	
Titulaire	Monsieur	MOREAU	Luc	
Supléant	Madame	DA COSTA	Laëtitia	
Titulaire	Monsieur	MAULUN	Frédéric	
Supléant	Madame	DALLA LONGA	Marie-France	
Titulaire	Monsieur	PAGES	Bernard	
Supléant	Monsieur	MONNERIE	François	
Titulaire	Madame	HARRIS	Anne	
Supléant	Madame	ZEFEL	Nathalie	
Titulaire	Madame	AUBIN	Maryse	
Supléant	Madame	LHOMET	Sylvie	
Titulaire	Monsieur	MARTIN	José	
Supléant	Madame	FAVRE	Emmanuelle	(arrivée à 17h40)
Titulaire	Madame	LAFON	Maryvonne	
Supléant	Madame	TESSIER	Sylvie	

FEADER - Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Collège « privé » :

Poste	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Titulaire	Madame	COTTEREAU	Anne	
Supléant	Madame	DAROS	Aline	
Titulaire	Monsieur	PAPIN	Christophe	
Supléant	Monsieur	TREVAUX	Gustave	
Titulaire	Monsieur	GARRIC	Anne Laure	
Supléant	Madame	BERNARD	Céline	
Titulaire	Monsieur	DEVOS	Pierre	
Supléant				
Titulaire	Monsieur	BEGEY	Jean Michel	
Supléant	Madame	BECHU	Marion	
Titulaire	Madame	TECHOUÉYRES	Isabelle	
Supléant	Monsieur	SOLANS	Bernard	
Titulaire	Monsieur	RIVIERE	Thierry	
Supléant	Monsieur	LASSALLE SAINT JEAN	Philippe	
Titulaire	Madame	GABILLET	Louisa	
Supléant	Monsieur	PASZAK	Jean Michel	
Titulaire	Madame	GONZALEZ LAYMAND	Chantal	
Supléant	Monsieur	LUSSIN	Franck	
Titulaire	Monsieur	FAUGERE	André	
Supléant	Monsieur	ROGER	Frédéric	
Titulaire	Madame	STANISLAWEK	Julie	
Supléant	Madame	BROTONS	Danièle	
Titulaire	Monsieur	BESIERS	Jérôme	
Supléant	Monsieur	CARBON	Vincent	 (arrivé à 17h40)
Titulaire	Madame	DARTIGUE	Stéphanie	
Supléant	Madame	LLEDOS	Virginie	



FEUILLE DE PRESENCE
du Comité de Programmation du
24 novembre 2021 (St Caprais de Bordeaux)



Partenaires institutionnels

Structure	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Préfecture	M.	BUCCIO	Fabienne	excusée
Sous-Préfecture	M.	FERRIER	Vincent	excusé
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M.	WILSIUS	Francis	
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M.	MARTIN	Kevin	excusé
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	Mme	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	
Conseil Départemental Gironde	Mme	CORRAND	Solenne	excusée
Conseil Départemental Gironde	Mme	MENARD	Gaëlle	
Conseil Départemental Gironde	Mme	AHSSICE	Fatima	
Entre-deux- Mers Tourisme	M.	CHATENOUD	Julien	
PETR Cœur Entre-deux- Mers	Mme	MAGNANT	Sandrine	
PETR Cœur Entre-deux- Mers	M	REY	Richard	

FEADER - Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



**COMPTE-RENDU
DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
du 21 décembre 2021 à Madirac**



Collège public : 6 binômes

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
MONGET	Alain	X			ROUGIER	Frédéric		X	
SHERRIFS	Colin		X		LE ROUX	Hélène		X	
MOREAU	Luc			X	DA COSTA	Laëtitia		X	
MAULUN	Frédéric		X		DALLA-LONGA	Marie-France		X	
PAGES	Bernard	X			MONNERIE	François	X		
HARRIS	Anne		X		ZEFEL	Nathalie	X		
AUBIN	Maryse	X			LHOMET	Sylvie		X	
MARTIN	José		X		FAVRE	Emmanuelle	X		
LAFON	Maryvonne	X			TESSIER	Sylvie		X	

Collège privé : 8 binômes

Titulaire					Suppléant				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
COTTEREAU	Anne	X			DAROS	Aline			X
PAPIN	Christophe	X			TREVAUX	Gustave		X	
GARRIC	Anne-Laure	X			BERNARD	Céline		X	
DEVOS	Pierre			X	/				
BEGEY	Jean-Michel	X			BECHU	Marion		X	
TECHOUÉYRES	Isabelle			X	SOLANS	Bernard			X
RIVIERE	Thierry			X	LASSALLE SAINT-JEAN	Philippe			X
GABILLET	Louisa		X		PASZAK	Jean-Michel	X		
GONZALEZ	Chantal			X	LUSSIN	Franck			X
FAUGERE	André	X			ROGER	Frédéric		X	
STANISLAWEK	Julie		X		BROTONS	Danièle		X	
BESIERS	Jérôme		X		CARBON	Vincent	X		
DARTIGUE	Stéphanie		X		LLEDOS	Virginie	X		

Vérification règle du double quorum :

1er quorum : 50% ou plus de membres présents 14/22 soit 64% - ok	2ème quorum : 50% ou plus de membres privés 8/14 soit 57% - ok
--	--

Personnes invitées et institutionnels

Nom	Prénom	Structure	Statut	Nom	Prénom	Structure	Statut
ROUSSET	Alain	Président CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.	MARTIN	Kévin	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.
WILSIUS	Francis	Elu CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	CR Nouvelle-Aquitaine	Exc.
BUCCIO	Fabienne	Préfète Gironde	Exc.	CORRAND	Solenne	CD Gironde	Exc.

FERRIER	Vincent	Sous-Préfet de Langon	Exc.	CHATENOUD	Julien	E2M Tourisme	Exc.
REY	Richard	PETR CE2M	Prés.				
MAGNANT	Sandrine	PETR CE2M	Prés.				

Synthèse du comité :

Sélection							
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N
/	19.4	6	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation – gestion 2022	/	/	OUI
/	19.2	4.3	Mairie de Faleyras	Une rénovation pour un éclairage public durable	/	/	NON 10,4 / 21

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221 CR0720119	19.2	3.3	Maison Familiale et Rurale (MFR) de l'Entre-deux-Mers	Une serre pédagogique au coeur d'un projet partagé	38 280,00€	47 850,00€	0 16,7 / 21	OUI
RAQU190220 CR0720113	19.2	1.3	SAS MAMIE ZINZIN	Création d'une conserverie fruits et légumes en bio et agriculture raisonnée	12 086,26€	60 431,32€	0 13,1 / 21	OUI

Soit un total de 50 366,26€ de programmation de crédits LEADER

Sous-réalisation – réinjection de crédits						
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Raisons

Sans objet

Modification des documents de mise en œuvre	
Type du document	Nature de la modification
Avenant n°3 : Annexe 2 – maquette financière	Annexe 2 : intégration de l'enveloppe complémentaire de transition

ANNEXE 1 : feuilles d'émargement

ANNEXE 2 : présentation Comité

17h30 : Accueil des membres du Comité de programmation

Monsieur PAGES, accueille les membres du Comité de programmation du GAL Cœur Entre-deux-Mers et constate que le double-quorum est atteint.

Il revient sur le contexte sanitaire particulier dans lequel se tient ce comité et demande aux participants de respecter les gestes barrières.

Il excuse M. ROUSSET, Mme BUCCIO et M. FERRIER pour leur absence à ce Comité.

Il indique également que ce comité va aborder différents sujets qui vont impacter la fin de ce programme (évaluation, changements de membres de comité suite à des démissions, ...) et le suivant (candidature 2021-2027).

17h35 : Enveloppe complémentaire de transition

Richard REY fait un retour aux membres du comité à propos de l'obtention de l'enveloppe complémentaire de transition. La Région a notifié début décembre 2021 au GAL l'obtention de 425 621€ de crédits LEADER supplémentaires portant ainsi le total du programme à 2 225 621€.

Il rappelle également l'avancement en termes de dossiers sélectionnés et de consommation de crédits ainsi que le calendrier LEADER restant.

Un membre réagit en demandant combien pèse au global l'animation du programme (en prenant en compte les 2 dossiers à venir Animation 2022 et Animation 2023-2024).

Sur cette génération, l'animation représenterait environ 333 000€ soit environ 15% de l'enveloppe abondée pour environ 1,5 ETP sur les 9 années de mise en œuvre du programme (2015-2023).

Puis, il demande aux membres de valider la ventilation de ces crédits dans l'annexe 2 – maquette financière – comme suivant :

	TO	Maquette Initiale	Maquette en cours	Abondement 1 : Enveloppe Transition CP : 21/12/2021
TOTAL GENERAL		1 800 000,00 €	2 225 621,00 €	425 621,00 €
Orientation Stratégique 1 / FA 1	19.2	200 000,00 €	310 062,84 €	83 879,88 €
Fiche action 1.1	19.2	40 000,00 €	10 529,47 €	
Fiche action 1.2	19.2	70 000,00 €	125 653,49 €	
Fiche action 1.3	19.2	90 000,00 €	173 879,88 €	+ 83 879,88 €
Orientation stratégique 2 / FA 2	19.2	410 000,00 €	693 520,37 €	180 000,00 €
Fiche action 2.1	19.2	50 000,00 €	66 840,75 €	
Fiche action 2.2	19.2	100 000,00 €	82 287,93 €	
Fiche action 2.3	19.2	260 000,00 €	544 391,69 €	+ 180 000,00 €
Orientation stratégique 3 / FA 3	19.2	440 000,00 €	620 229,54 €	161 741,12 €
Fiche action 3.1	19.2	240 000,00 €	390 000,00 €	+ 150 000,00 €
Fiche action 3.2	19.2	150 000,00 €	168 488,42 €	
Fiche action 3.3	19.2	50 000,00 €	61 741,12 €	+ 11 741,12 €
Orientation stratégique 4 / FA 4	19.2	310 000,00 €	170 366,94 €	0,00 €
Fiche action 4.1	19.2	70 000,00 €	50 000,00 €	
Fiche action 4.2	19.2	170 000,00 €	91 511,58 €	
Fiche action 4.3	19.2	70 000,00 €	28 855,36 €	
Orientation stratégique 5 / Coopération	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	0,00 €
Fiche action 5	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	
Orientation stratégique 6 / Animation	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €	0,00 €
Fiche action 6	19.4	360 000,00 €	360 000,00 €	

Cette répartition s'est faite au regard des fiches-actions nécessitant des crédits selon les projets déjà sélectionnés par le comité (environ 94% de l'enveloppe abondée).

Les membres valident à l'unanimité cette répartition des crédits et la demande d'avenant pour modifier l'annexe 2 – maquette financière.

Cette décision sera envoyée à la Région Nouvelle-Aquitaine avec le présent compte rendu.

17h45 : Validation du PV du précédent comité LEADER

Monsieur PAGES présente le compte-rendu du Comité de programmation LEADER du 24 novembre 2021 envoyé par mail aux membres pour relecture-validation le 17 décembre 2021.

Il n'y a pas eu de retour sur ce compte-rendu.

Les membres n'ayant pas de nouvelle question ou remarque, le Président du Comité met au vote ce compte-rendu.

Les membres valident à l'unanimité le compte-rendu du Comité du 24 novembre 2021.

17h47 : Programmation financière

Monsieur PAGES présente l'opération déjà sélectionnée et dont le dossier administratif est conforme à la réglementation permettant ainsi de procéder au conventionnement (étape juridique essentielle pour acter la subvention et préalable à la mise en paiement).

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure	Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant total éligible	Sélection O/N	Programmation
RAQU190221 CR0720119	19.2	3.3	Maison Familiale et Rurale (MFR) de l'Entre-deux-Mers	Une serre pédagogique au coeur d'un projet partagé	38 280,00€	47 850,00€	O 16,7 / 21 1 ^{er} + 2ème avis (dépenses)	OUI Exclu : /
RAQU190220 CR0720113	19.2	1.3	SAS MAMIE ZINZIN	Création d'une conserverie fruits et légumes en bio et agriculture raisonnée	12 086,26€	60 431,32€	O 13,1 / 21	OUI Exclu : /

Les membres n'ayant pas de question ou remarque, le Président du Comité met au vote cette programmation financière.

Les membres valident à l'unanimité chacune des programmations financières présentées.

17h50 : Examen de nouveaux projets en avis de principe

Horaire	17h50
Porteur	PETR Cœur Entre-deux-Mers
Titre	Animation – gestion du programme LEADER 2022

Fiche-Action (éligibilité)	6. Animation-gestion
Localisation	Targon
Intervenant(s)	M. PAGES – Président Comité LEADER M. REY – Animateur programme LEADER
Exclus note et vote	M. MONGET – Président PETR M. PAGES – VP PETR en charge de LEADER

Monsieur PAGES présente l'organisation retenue pour assurer l'animation-gestion sur l'année 2022 et notamment les points marquants en terme de communication (1 vidéo, encart presse, ...) et d'évaluation finale du programme. Il mentionne également la complémentarité de l'animation du programme actuel avec la candidature au prochain programme.

Les membres réagissent à ce projet

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Sur quel budget sera pris le financement des autres 0.5 ETP du poste d'animateur ?	Le financement de ces 0,5 ETP d'animation passera sur une subvention européenne (hors LEADER) permettant de réaliser la candidature au prochain programme

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé.

Monsieur PAGES propose aux membres de voter sur ce projet à main levée. En effet les dossiers d'animation n'ont pas de grilles de sélection spécifique.

Les membres valident à l'unanimité ce projet.

Horaire	18h00
Porteur	Mairie de Faleyras
Titre	Une rénovation pour un éclairage public durable
Fiche-Action (éligibilité)	4.3 Développer un modèle d'écoconstruction durable et responsable → Convaincre les habitants et les collectivités de privilégier une écoconstruction durable et responsable (actions de sensibilisation, mobilier urbain intégré et responsable, éclairage public vertueux,)
Localisation	Faleyras
Intervenant(s)	M. SOLANS – Maire Mme SAPOJNIKOFF – Adjointe
Exclus note et vote	/

Monsieur SOLANS présente le contexte et la volonté de la mairie de renouveler son parc d'éclairage public pour l rendre plus vertueux.

Madame SAPOJNIKOFF intervient pour préciser les conditions de mise ne œuvre et la complémentarité de ce projet avec différentes dynamiques locales.

Les membres réagissent à ce projet :

Questions – remarques de Membres	Réponse Porteur de Projet
Pourquoi ne pas installer des points lumineux photovoltaïques ?	Ce n'est pas une solution qu'a proposé le SDEEG.
Quelle espérance de vie des équipements ?	Environ 20 ans. Ça vient remplacer des ampoules d'une durée de vie de 4-5 ans.
Quel pilotage de l'éclairage ?	Avec l'installation d'horloges astronomiques programmées mais pas à distance. Solution à voir avec le SDEEG si le pilotage à distance est possible (ou par secteur).
Est-ce investissement rentable économiquement au regard de l'économie annuelle (1000€/an environ).	Il ne faut pas prendre en compte que la rentabilité économique mais aussi la plus-value environnementale.
Mise en place de détecteur de mouvement ?	Non car ce n'est pas adapté au réseau de faleyras qui est assez « éclaté – dispersé ».
Pourquoi le SDEEG ne finance pas l'installation ?	Car la commune n'adhère que pour la partie maintenance et non sur l'approvisionnement. De plus l'adhésion est toute récente (1 an).
Quel serait le montant de la subvention DSIL ?	Elle pourrait aller jusqu'à 35% si le dossier est retenu
La qualité d'un éclairage durable dépend à la fois de la puissance lumineuse (mesuré en lux) mais aussi de la température de luminosité (les couleurs chaudes sont moins agressives pour la faune naturelle)	

Monsieur PAGES indique que le temps imparti aux échanges est terminé. Il remercie les porteurs de projet pour leur présentation et les invite à quitter la réunion. Un retour leur sera fait dès le lendemain de la part de l'équipe technique.

Les membres réagissent également en indiquant que la grille de sélection n'est pas forcément adaptée pour ce type de projets. En effet, pour certains il a été difficile de renseigner l'indicateur 2 (pas forcément adapté au projet).

Monsieur PAGES propose aux membres de compléter la grille de sélection. L'équipe LEADER ramasse les grilles d'évaluation pour en calculer la moyenne.

Les résultats (présentés en fin de Comité) pour le projet sont :

Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	TOTAL
2,1	0,6	2,1	2,0	3,2	0,4	10,4 /21

Les membres refusent donc à l'unanimité ce projet au regard de la moyenne globale (10,4) inférieure au minima requis de 11/21 points.

Richard REY propose qu'au regard de cette décision, des projets similaires (dans leurs mise en œuvre), n'iraient pas jusqu'à la présentation en comité sur ce programme car :

- Le projet n'est pas assez innovant et abouti en termes de solution et système d'éclairage (pilotage à distance, photovoltaïque, ...) ;
- Le projet manque d'animation et de valorisation (label village étoilée, auprès des habitants, ...).

19h00 : Evaluation finale

Richard REY évoque aux membres la préparation de l'évaluation finale qui sera réalisée l'année prochaine et permettra de venir alimenter le travail de candidature au prochain programme.

Monsieur PAGES souhaite renouveler la commission Evaluation pour suivre les travaux évaluatifs. Il demande donc aux membres lesquels souhaitent y participer.

Madame ZEFEL, Monsieur PAGES, Monsieur MONNERIE pour le collège public sont volontaires.

Madame COTTEREAU, Monsieur FAUGERE, Monsieur PAPIN pour le collège privé sont volontaires.

19h05 : Candidature Fonds UE 2022-2027

Monsieur PAGES précise aux membres les premiers éléments quant à la préparation de la candidature du territoire Cœur Entre-deux-Mers (via le PETR) aux prochains fonds UE territoriaux 2022-2027.

Madame ZEFEL demande à avoir l'appel à projet régional pour bien s'immerger dans ce prochain travail préparatoire. Celui-ci sera envoyé en même temps que ce présent compte rendu. Monsieur PAGES propose également d'y ajouter quelques éléments de stratégies locales (Ambition 2030) et régionales (SRADDET, Objectif 5 du FEDER, ...).

Il propose aux membres d'organiser un comité spécifique à ce travail de candidature le **jeudi 27 janvier à 17h30**.

19h25: Avis de principe sur les projets

Monsieur PAGES présente les notes (voir détails dans les présentations des projets ci-dessus) et avis sur les projets examinés à ce comité.

	Porteur	Titre	Moyenne Décision	Référent volontaire (si)
1	PETR Cœur Entre-deux-Mers	Animation – gestion 2022	FAVORABLE	/
2	Mairie de Faleyras	Une rénovation pour un éclairage public durable	10,4/21 DEFAVORABLE	/

Les membres valident donc à l'unanimité la décision reprise dans le tableau ci-dessus.

19h45 : Clôture du comité

Monsieur PAGES remercie les membres pour leur présence et leur participation. Il indique que le prochain Comité LEADER aura lieu normalement le **jeudi 10 février 2022 (17h15)** et probablement dans ces conditions d'organisation.

Sans autre question ou remarque.

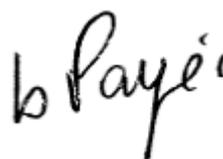
Le Président lève la séance.

Fait à Targon, le 19 octobre 2021.



Alain MONGET

Président du PETR Cœur Entre-deux-Mers



Bernard PAGES

Président du GAL Cœur Entre-deux-Mers
Maire de Madirac



FEUILLE DE PRESENCE
 du Comité de Programmation du
 21 décembre 2021 (Madirac)



Collège « public » :

Poste	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Titulaire	Monsieur	MONGET	Alain	
Supléant	Monsieur	ROUGIER	Frédéric	
Titulaire	Madame	SHERIFFS	Colin	
Supléant	Madame	LE ROUX	Hélène	
Titulaire	Monsieur	MOREAU	Luc	
Supléant	Madame	DA COSTA	Laëtitia	
Titulaire	Monsieur	MAULUN	Frédéric	
Supléant	Madame	DALLA LONGA	Marie-France	
Titulaire	Monsieur	PAGES	Bernard	
Supléant	Monsieur	MONNERIE	François	
Titulaire	Madame	HARRIS	Anne	
Supléant	Madame	ZEFEL	Nathalie	
Titulaire	Madame	AUBIN	Maryse	
Supléant	Madame	LHOMET	Sylvie	
Titulaire	Monsieur	MARTIN	José	
Supléant	Madame	FAVRE	Emmanuelle	
Titulaire	Madame	LAFON	Maryvonne	
Supléant	Madame	TESSIER	Sylvie	

FEADER - Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



FEUILLE DE PRESENCE
du Comité de Programmation du
21 décembre 2021 (Madirac)

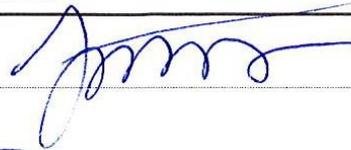
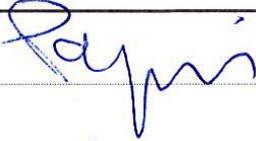
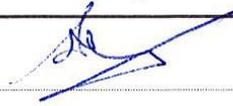
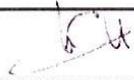
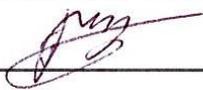


Partenaires institutionnels

Structure	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Préfecture	M.	BUCCIO	Fabienne	excusée
Sous-Préfecture	M.	FERRIER	Vincent	excusé
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M.	WILSIUS	Francis	
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	M.	MARTIN	Kevin	excusé
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	Mme	GUILLAUME	Anne-Gaëlle	
Conseil Départemental Gironde	Mme	CORRAND	Solenne	excusée
Conseil Départemental Gironde	Mme	MENARD	Gaëlle	
Conseil Départemental Gironde	Mme	AHSSICE	Fatima	
Entre-deux- Mers Tourisme	M.	CHATENOUD	Julien	
PETR Cœur Entre-deux- Mers	Mme	MAGNANT	Sandrine	<i>excusée</i>
PETR Cœur Entre-deux- Mers	M	REY	Richard	<i>REY</i>

FEADER - Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Collège « privé » :

Poste	Civ	NOM	PRENOM	SIGNATURE
Titulaire	Madame	COTTEREAU	Anne	
Supléant	Madame	DAROS	Aline	
Titulaire	Monsieur	PAPIN	Christophe	
Supléant	Monsieur	TREVAUX	Gustave	
Titulaire	Monsieur	GARRIC	Anne Laure	
Supléant	Madame	BERNARD	Céline	
Titulaire	Monsieur	DEVOS	Pierre	
Supléant				
Titulaire	Monsieur	BEGEY	Jean Michel	
Supléant	Madame	BECHU	Marion	
Titulaire	Madame	TECHOUHEYRES	Isabelle	
Supléant	Monsieur	SOLANS	Bernard	
Titulaire	Monsieur	RIVIERE	Thierry	
Supléant	Monsieur	LASSALLE SAINT JEAN	Philippe	
Titulaire	Madame	GABILLET	Louisa	
Supléant	Monsieur	PASZAK	Jean Michel	
Titulaire	Madame	GONZALEZ LAYMAND	Chantal	
Supléant	Monsieur	LUSSIN	Franck	
Titulaire	Monsieur	FAUGERE	André	
Supléant	Monsieur	ROGER	Frédéric	
Titulaire	Madame	STANISLAWEK	Julie	
Supléant	Madame	BROTONS	Danièle	
Titulaire	Monsieur	BESIERS	Jérôme	
Supléant	Monsieur	CARBON	Vincent	
Titulaire	Madame	DARTIGUE	Stéphanie	
Supléant	Madame	LLEDOS	Virginie	

1. Enveloppe complémentaire de transition

- Retour positif de la région fin novembre
- Obtention du maximum possible : 425 621€
- Soit une enveloppe globale de 2 225 621€
- Prise d'avance dans la sélection des projets :
 - Déjà sélectionné : 65 opérations - 2 087 306€ soit 94%
 - A venir : 3 opérations (dont 2 dossiers animation LEADER) – 2 191 000€ soit 98,5%
 - Reste environ 34 000€ à 70 000€ (avec les sous réalisation) : 3 projets en contact
- Un calendrier restant serré (marge de 3 mois) :
sélection (été 2022) / programmation (printemps 2023) / paiement (fin 2023)
- Possibilité d'une nouvelle enveloppe supplémentaire ? 1er trimestre 2022 ?

3

1. Enveloppe complémentaire de transition

Intégration de l'enveloppe transition à la maquette financière initiale

→ Modification par avenant annexe 2

→ Transmis à la Région

→ VOTE (1/binôme)

	TO	Maquette Initiale	Maquette en cours	Abondement 1 : Enveloppe Transition CP : 21/12/2021
TOTAL GENERAL		1 800 000,00 €	2 225 621,00 €	425 621,00 €
Orientation Stratégique 1 / FA 1	19.2	200 000,00 €	310 062,84 €	83 879,88 €
Fiche action 1.1	19.2	40 000,00 €	10 529,47 €	
Fiche action 1.2	19.2	70 000,00 €	125 853,49 €	
Fiche action 1.3	19.2	90 000,00 €	173 879,88 €	+ 83 879,88 €
Orientation stratégique 2 / FA 2	19.2	410 000,00 €	623 520,37 €	180 000,00 €
Fiche action 2.1	19.2	50 000,00 €	88 840,75 €	
Fiche action 2.2	19.2	100 000,00 €	82 287,93 €	
Fiche action 2.3	19.2	260 000,00 €	544 391,69 €	+ 180 000,00 €
Orientation stratégique 3 / FA 3	19.2	440 000,00 €	620 229,54 €	181 741,12 €
Fiche action 3.1	19.2	240 000,00 €	390 000,00 €	+ 150 000,00 €
Fiche action 3.2	19.2	150 000,00 €	189 488,42 €	
Fiche action 3.3	19.2	50 000,00 €	81 741,12 €	+ 11 741,12 €
Orientation stratégique 4 / FA 4	19.2	310 000,00 €	170 386,94 €	0,00 €
Fiche action 4.1	19.2	70 000,00 €	50 000,00 €	
Fiche action 4.2	19.2	170 000,00 €	91 511,58 €	
Fiche action 4.3	19.2	70 000,00 €	28 855,36 €	
Orientation stratégique 5 / Coopération	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	0,00 €
Fiche action 5	19.3	80 000,00 €	71 441,31 €	
Orientation stratégique 6 / Animation	19.4	380 000,00 €	380 000,00 €	0,00 €
Fiche action 6	19.4	380 000,00 €	380 000,00 €	

2. VALIDATION DU PV

- Validation compte rendu Comité de programmation du 24 novembre 2021 (envoyé par mail le 17/12/2021)

– Pas de retour

→ VOTE MEMBRES (1/binôme)

5

3. PROGRAMMATION FINANCIERE

PROGRAMMATION FINANCIERE								
Numéro Osiris	Mes.	FA	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant Feader	Montant tot. éligible	Sélect O/N	Programmation
RAQU190221 CR0720119	19.2	3.3	Maison Familiale et Rurale (MFR) de l'Entre-deux-Mers	Une serre pédagogique au coeur d'un projet partagé	38 280,00€	47 850,00€	O 16,7 / 21 1 ^{er} + 2 ^{ème} avis (dépenses)	VOTE Exclu : Mme BERNARD
RAQU190220 CR0720113	19.2	1.3	SAS MAMIE ZINZIN	Création d'une conserverie fruits et légumes en bio et agriculture raisonnée	12 086,26€	60 431,32€	O 13,1 / 21	VOTE Exclu : /
TOTAL					50 366,26€	108 281,32€		

→ VOTE MEMBRES (1/binôme)

Dossiers en sélection (à programmer)	Dossiers programmés	TOTAL programmé
16	49	1 454 062,22€ 80,8% env. initiale 65,3% env. abondée

4. AVIS DE SELECTION

Horaire	17h30
Porteur	PETR Cœur Entre-deux-Mers
Titre	Animation – gestion du programme LEADER 2022
Fiche-Action (éligibilité)	6. Animation-gestion
Localisation	Targon
Intervenant(s)	M. PAGES – Président Comité LEADER M. REY – Animateur programme LEADER
Exclus note et vote	M. MONGET – Président PETR M. PAGES – VP PETR en charge de LEADER

7

4. AVIS DE SELECTION

Horaire	17h45
Porteur	Mairie de Faleyras
Titre	Une rénovation pour un éclairage public durable
Fiche-Action (éligibilité)	4.3 Développer un modèle d'écoconstruction durable et responsable → Convaincre les habitants et les collectivités de privilégier une écoconstruction durable et responsable (actions de sensibilisation, mobilier urbain intégré et responsable, éclairage public vertueux ,)
Localisation	Faleyras
Intervenant(s)	M. SOLANS – Maire Mme SAPOJNIKOFF – Adjointe
Exclus note et vote	/

8

5. Evaluation finale

- Obligatoire et conventionnée avec la région
- Objectifs :
 - Montrer la plus value du programme et de ses caractéristiques (stratégie et mise en oeuvre, gouvernance, animation, ...)
 - Mesurer les résultats des projets aidés
 - Préparer et participer à la candidature au prochain programme Fonds UE 2022-2027
- Réalisation :
 - 1^{er} semestre 2022 (mise à jour en 2024 après les derniers paiement de projets)
 - En interne et recrutement stagiaire (6 mois) en cours
 - Méthodo à définir à l'arrivée du stagiaire
 - Mise en place d'une commission évaluation
 - (Pdt GAL / 2 élus publics / 2 élus privés volontaires)
 - Validation méthode et outils d'enquêtes qualitatif et quantitatif
 - Présentation des résultats en comité syndical (PETR) et comité LEADER

9

6. Candidature Fonds UE 2022-2027

- A l'échelle du PETR Cœur Entre-deux-Mers
- Un nouveau programme basé sur 2 Fonds UE :
 - Le FEDER - Objectif 5 (développement territorial) : environ 2 060 000€
 - Le FEADER - LEADER : environ 1 100 000€
 - Soit un total de 3 160 000€
- Une candidature présentant :
 - Une stratégie globale de territoire (Ambition 2030) où il faudra choisir des axes d'intervention compatibles avec les règles spécifiques des 2 fonds UE
 - Des choix de mise en oeuvre de ces axes (types de projets, bénéficiaires, critères de sélection, ...)
 - La concertation et participation des acteurs locaux (candidature, gouvernance, ...)
 - Les modalités d'organisation locale (équipe technique, communication, évaluation, ...)

10

6. Candidature Fonds UE 2022-2027

- Changements par rapport à la génération actuelle :
 - Les conditions de gouvernance publique-privée
 - Les critères de sélection
 - Le circuit de gestion et les missions « administratives »
 - Les attendus en terme de projet (minimum imposés par la région, types, ...)
 - Les attendus en terme de consommation seront beaucoup plus ambitieux et dès la mi-parcours (1ère échéance en 2024)
 - ...
 - Etapes de travail dans un calendrier serré :
 - Evaluation finale programme actuel : 1^{er} semestre 2022
 - Constitution du dossier de candidature : 1^{er} semestre 2022 (17 juin)
 - Préparation (stratégies régionales, locales-PETR-EPCI-..., méthode, planning) : janvier – février
 - Concertation et cadrage : février – mai
 - Rédaction et validation : mai – juin
- Triple validation : comité LEADER + comité syndical + Conseils Communautaires (5 CdCs)
- Les projets éligibles au futur programme peuvent démarrer dès janvier 2022
 - Démarrage sélection : fin 2022 – début 2023

11



Merci pour votre attention

Prochaines réunions :

**Prochain programme : Jeudi 27 janvier
(17h30 – sous réserve - Saint-Loubès)**

Programme actuel : Jeudi 10 février 2022 (17h)

12